LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

MONTRÉAL, VENDREDI **22** AOÛT 1980, 96e ANNÉE,
NO 198, **38** PAGES, **4** CAHIERS

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75

Logement: Québec à l'aide des personnes âgées

■ Québec présentera prochainement un programme d'allocation-logement pour les personnes âgées les plus pauvres, programme qui pourrait commencer dès cet automne. Il commandera la première année $6 millions et devra favoriser le maintien des personnes âgées dans leur milieu naturel.

page A 2

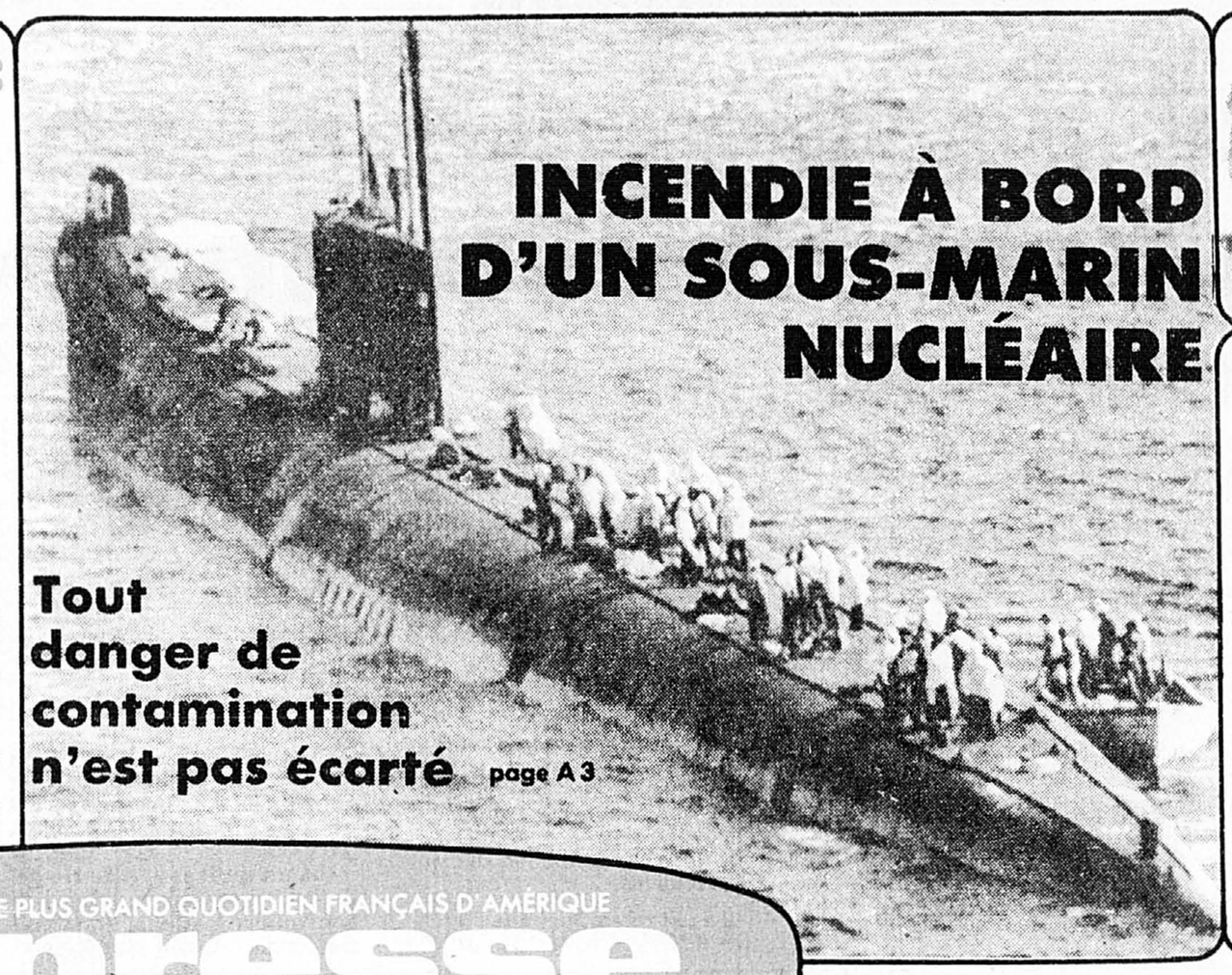

INCENDIE À BORD D'UN SOUS-MARIN NUCLÉAIRE

Tout danger de contamination n'est pas écarté

page A 3

BARNES ÉCHANGÉ

■ Le quart-arrière est peiné de quitter les Alouettes, mais il n'a pas le choix: il a été échangé hier aux Roughriders de Saskatchewan contre Al Chorney.

page B 1

NÉGOCIER SERA LONG

Les provinces n'entendent pas être bousculées

■ Évitant de tomber dans «le piège fédéral» qui veut les amener «sur le terrain de la confrontation», les premiers ministres réunis à Winnipeg ont averti Ottawa, plutôt timidement toutefois, que la négociation durera le temps qu'il faut. Ils rejettent donc le 22 septembre comme échéance ultime des discussions constitutionnelles en cours.

page A 8

Sears
vous en avez pour votre argent...et plus

photo Yves Beauchamp

Mme Lyse Brien, qui exploite une flotte de taxis dans Rosemont, préconise le rachat de 1,000 permis pour rationaliser l'industrie du taxi à Montréal.

POUR PAYER SA PLACE: LA CARTE AUTOBUS-MÉTRO

Des taxis collectifs au lieu d'autobus vides

■ Pour contrer les effets néfastes de la Carte autobus-métro (CAM) sur l'industrie du taxi, la Ligue nouvelle mise actuellement sur un plan concocté par un groupe de travail récemment formé à l'initiative du ministère des Transports. Ce plan original aurait le mérite au premier abord de satisfaire aussi bien la CTCUM que les chauffeurs de taxi eux-mêmes.

DENIS MASSE

L'idée tient au fait que sur certains circuits et à certaines heures de la journée, la CTCUM perd de l'argent de façon aussi évidente que désastreuse. Il n'est pas rare de voir des autobus transporter de deux à cinq passagers seulement entre 9h30 et 15 heures dans certains secteurs peu fréquentés du réseau.

Le projet propose de remplacer les autobus par des taxis durant ces heures creuses et sur un certain nombre de rues où la CTCUM ne maintient de toutes façons qu'un service-squelette alimenté par deux autobus.

La voiture-taxi, proprement identifiée pour le service de transport collectif, emprunterait le même trajet que les autobus déserts. L'usager y monterait en présentant sim-

voir COLLECTIFS, page A 4

Le taxi périclite depuis l'introduction de la CAM

page A 4

ÉDITO

LES THÈMES DES PROCHAINES ÉLECTIONS

PAR VINCENT PRINCE

page A 6

Nouvelle hausse des taux d'intérêt

page A 9

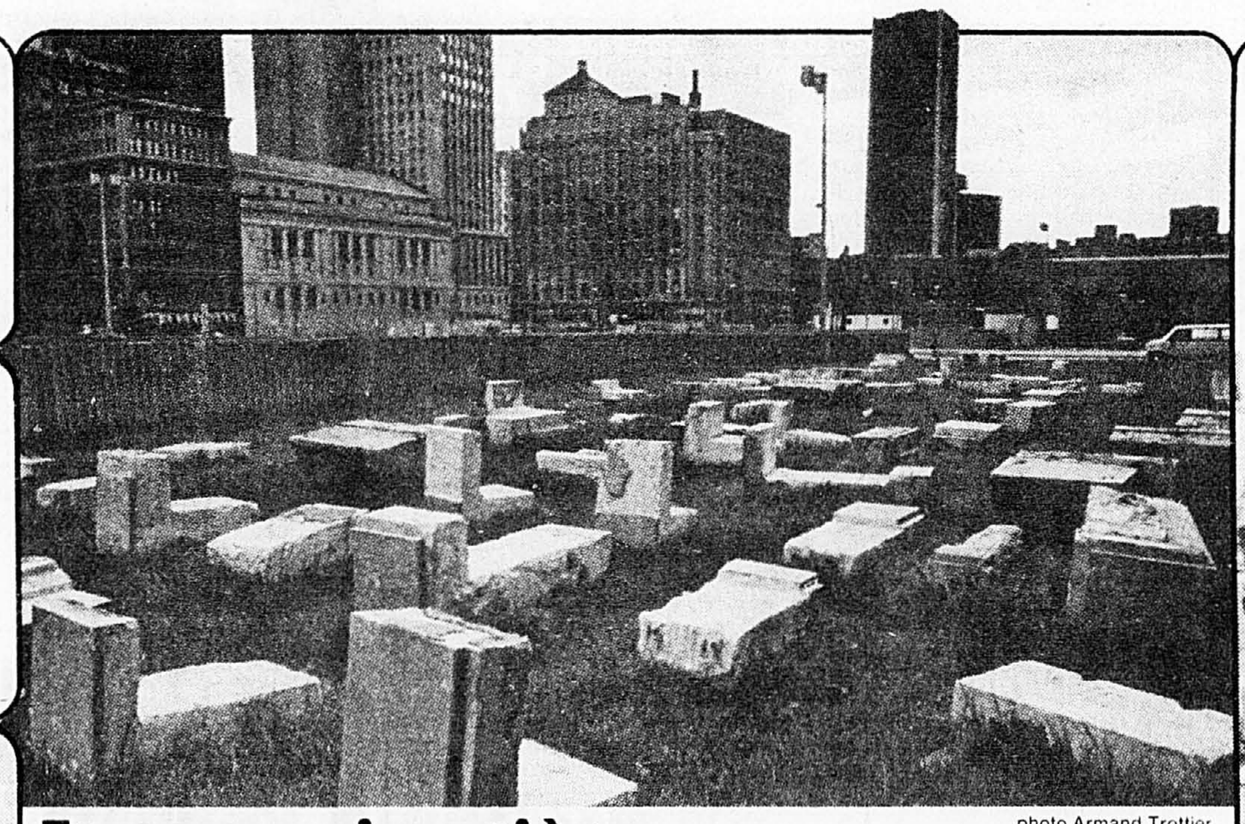

photo Armand Trottier

Etrange cimetière...

■ Plusieurs quidams se demandent bien ce que font ces «pierres tombales» le long de la rue Viger, entre les rues Saint-Laurent et Jeanne-Mance. Ce «cimetière» est constitué des vestiges de l'ex-terminus Craig que l'on a démoli ce printemps pour les besoins du Palais des congrès. Cet amas de pierres numérotées, qui reposent tout bêtement sur la pelouse, doit être récupéré, notamment les arches, puisque les constructeurs du Palais des congrès ont prévu l'intégration de ces pierres à l'architecture du nouvel édifice.

LA PANIQUE MONTE VARSOVIE FRAPPÉE PAR LES GRÈVES?

page D 8

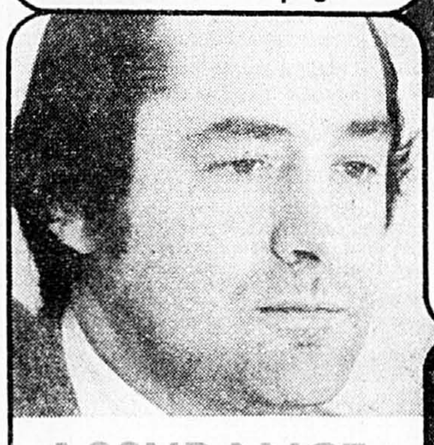

ASSURANCE-AUTOMOBILE

De Belleval d'accord pour ne pas hausser les primes

page A 2

35% D'ADOLESCENTS INFECTÉS

TUBERCULOSE: pas de vaccination systématique

■ Même s'il n'existe aucune autre recherche pouvant infirmer les résultats obtenus par l'enquête scientifique dirigée par le Dr Lise Frappier-Davignon, du Centre de recherche en épidémiologie et médecine préventive de l'Institut Armand-Frappier, le ministre des Affaires sociales, Denis Lazure, a quand même décidé, par suite d'une recommandation de ses spécialistes, de mettre en doute cette enquête qui a trouvé une infection tuberculeuse chez 35 pour cent des adolescents montréalais.

MICHEL GIRARD

Par conséquent, le ministre des Affaires sociales rejette carrément la principale recommandation des auteurs de cette recherche, soit la mise en place immédiate d'un programme de vaccination systématique par le BCG (vaccin offrant une protection de 80 pour cent contre la tuberculose) pour tous les étudiants montréalais de la sixième année primaire. Ce moyen de prévention aurait eu pour effet de protéger ces enfants juste avant d'entrer dans la période de l'adolescence, qui est particulièrement critique face à l'infection tuberculeuse et ce, à l'échelle mondiale.

Le ministère des Affaires sociales (MAS) ne modifiera donc

voir VACCINATION, page A 4

SOMMAIRE

Annonces classées: C 8, C 9, D 1 à D 6
Arts et spectacles
— Informations: C 3 à C 6
— Horaires: C 7
Bandes dessinées: B 7
Carrières et professions: A 5
Décès, naissances, etc.: D 7
Économie: A 9 à A 12
Êtes-vous observateur?: D 3
FEUILLETON
L'alternative du diable: D 1
Horoscope: B 7
Jardins et maisons: D 5
Le monde: D 8
Météo: A 2
Mot mystère: B 7
Mots croisés: B 7
Quoi faire aujourd'hui: C 7
Radio et télévision: C 7
Sports: B 1 à B 6
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1, C 2

Un mode d'épargne supérieur
Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

12½%

Intérêts versés annuellement.
Période de 5 ans. Dépôt minimum $500.
Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.
Taux sujet à changement.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Demandez le poste 2000
Montréal 866-9641
Sept-Îles 968-1830
Chicoutimi 549-6490
Alma 668-3391
Rimouski 724-4106
Rivière-du-Loup 862-7286
Outremont 739-32665
Québec 668-0630
Lévis 833-4450
Trois-Rivières 379-7230
Hull 771-3227
Ottawa 238-4900
Filiale à Sherbrooke—Sherbrooke Trust
75, Wellington nord 563-4011
Carrefour de l'Estrie 563-3331
Place Belvédère 563-3447

De Belleval recommandera de ne pas hausser l'assurance-auto

• Ceinture de sécurité: flexibilité pour l'amende

Le ministre des Transports s'objectera à ce que la Régie de l'assurance-automobile du Québec tarifie à la hausse les primes des propriétaires de taxis de la province. M. Denis de Belleval recommandera toutefois le port obligatoire de la ceinture de sécurité dans ces véhicules publics, lors d'une prochaine

ANDRÉ PÉPIN
GILLES GAUTHIER

réunion du conseil des ministres.

M. de Belleval a fait cette déclaration hier soir, ajoutant qu'il recommanderait à ses collègues du cabinet de ne pas hausser les primes de tous les usagers de véhicules-moteurs au Québec, la Régie de l'assurance-automobile étant en mesure, selon lui, de poursuivre ses activités en se basant sur la même échelle que l'an dernier.

Selon le ministre, il n'est pas question de diminuer la surveillance sur les routes ou de retarder la mise en application des mesures coercitives annoncées précédemment: les amendes pour les excès de vitesse ou l'absence de ceinture de sécurité seront révisées à la hausse. M. de Belleval a par ailleurs déclaré, au cours d'un entetien, que les campagnes publicitaires sur la sécurité routière ont amélioré, au cours des dernières semaines, la situation sur les routes.

La présidente de la Régie, Mme Claudine Sotiau, a pour sa part déclaré à LA PRESSE qu'elle n'a jamais, au cours des derniers jours, fait de déclaration concernant la tarification qui sera adoptée pour la prochaine année: «Je n'ai jamais annoncé, comme le laissait croire une manchette télévisée, que je recommanderais bientôt au conseil des ministres de ne pas hausser les tarifs d'assurances. Je suis à compléter un rapport, mais aucune décision n'a encore été prise», a-t-elle confié.

Pourtant, dans un communiqué émis en fin de journée hier, le ministre de Belleval s'est réjoui de cette annonce que Mme Sotiau dit ne pas avoir faite...

Par ailleurs, M. Denis de Belleval est bien prêt à se montrer flexible au sujet du montant auquel sera porté l'amende qui est imposée à ceux qui ne portent pas leur ceinture de sécurité, mais il demeurera intraitable sur le principe du port de cette ceinture.

«Que ce soit $100 ou $50 comme l'avait suggéré mon prédécesseur Lucien Lessard, a-t-il déclaré hier à LA PRESSE, je n'en ferai pas une jaunisse. Mais il est certain que si on pouvait faire augmenter le nombre de ceux qui portent leur ceinture, il y aurait une diminution du coût des accidents».

Il a fait remarquer que l'intention de l'ex-ministre des Transports de porter l'amende à $50 était passée inaperçue, alors que la possibilité de devoir débourser $100 a relancé le débat.

Seulement une proposition

Précisant que ce dernier chiffre n'est qu'une proposition, M. de Belleval a avant tout affirmé la nécessité de sensibiliser la population à cette mesure.

«Je suis bien prêt, a-t-il dit, à prendre mon bâton de pèlerin et à m'adresser à l'intelligence des gens, à faire un bout de chemin avec eux.»

Il a dit qu'il savait dès le départ qu'il aurait de la difficulté à convaincre les gens, y compris les députés de son propre parti. Il a également précisé qu'il ne s'agit pas d'un problème politique mais bien social.

M. de Belleval a fait remarquer que le port de la ceinture est obligatoire au Québec depuis 1973, qu'il l'est dans presque tous les pays industrialisés et que l'amende pour les contrevenants peut en Colombie-Britannique s'élever jusqu'à $300.

A des arguments tels le respect de la liberté individuelle ou l'inconfort du port de la ceinture, le ministre oppose ceux du coût social astronomique des blessures et l'inconfort d'avoir les jambes paralysées à la suite d'un accident.

Une nouvelle phase de la campagne de sensibilisation de la population démarrera bientôt.

IMPORTANTE TOURNÉE DE 11 JOURS

Le vice-premier ministre de Chine visite les industries canadiennes

(d'après CP) — Le vice-premier ministre Bo Yibo, le plus important représentant du gouvernement chinois à jamais visiter le Canada, est arrivé à Montréal hier, pour entreprendre une tournée de 11 jours des industries canadiennes à haute technologie.

Le ministre du Commerce Ed Lumley, qui a accueilli M. Yibo à l'aéroport international de Mirabel, a précisé que le visiteur se proposait d'examiner les diverses façons dont la Chine pourrait mettre à profit le crédit de $2 milliards que lui a consenti la Société canadienne de développement des exportations. Il a souligné toutefois qu'aucun contrat immédiat n'était censé émaner de cette visite.

Hier soir, M. Yibo a dîner en compagnie du ministre des Finances du Québec, Jacques Parizeau, dans un hôtel du centre-ville, et ce matin, il devait visiter les usines de la société Canadair et celles de la CAE Electronics. M. Lumley a précisé à ce propos que les Chinois étaient intéressés à se prévaloir de l'aide du Canada pour développer leur industrie aéronautique; ils songeraient également à s'associer au Canada dans d'autres domaines, y compris celui de l'énergie.

Le Canada a exporté l'an dernier en Chine des produits — essentiellement du blé — d'une valeur de $591.9 millions, et en a importé pour $167.4 millions, en majorité des textiles, mais les experts sont d'avis que les échanges sino-canadiens pourraient excéder un milliard cette année.

En compagnie de sept des 14 membres de la délégation qui voyage avec lui, M. Yibo doit se rendre à bord d'un avion privé cet après-midi à La Malbaie, où il passera le week-end dans la résidence d'été de M. Paul Desmarais, président de la Power Corporation et membre du Conseil commercial Canada-Chine.

Les sept autres membres de la délégation passeront la fin de semaine à Montréal, visitant Terre des Hommes et d'autres attractions, avant de rejoindre le vice-premier ministre à Ottawa dimanche soir. La délégation inclut des membres des ministères de la Planification, de la Construction, du Commerce extérieur, ainsi que de l'industrie métallurgique et de la Commission des exportations.

M. Yibo, qui est également accompagné de son médecin personnel, a déclaré à son arrivée, par le truchement d'un interprète, qu'il était «un peu fatigué de son voyage, mais très heureux de visiter le Canada». Il a été accueilli à l'aéroport par une cinquantaine de ressortissants chinois, , membres du personnel de l'ambassade, étudiants et employés du pavillon chinois de Terre des Hommes.

AIDE SOCIALE

Marois semonce Denis Lazure

QUÉBEC — Le ministre d'État au Développement social, Pierre Marois, a accusé le ministère des Affaires sociales d'avoir agi d'une façon qui est «inacceptable sur le plan humain» en diminuant sans avertissement et sans explica-

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

tion les prestations d'aide sociale de bénéficiaires qui ont reçu dans le passé des montants qu'ils devaient rembourser.

«Ce n'est pas correct, a-t-il dit lorsque interrogé hier sur le sujet au cours d'une conférence de presse, de leur «maudire» sans avis un chèque amputé».

Tout en précisant que la méthode de récupération mise au point par le ministère dirigé par Denis Lazure a par la suite été corrigée, il a déploré qu'on n'ait pas dès le départ expliqué pourquoi certaines sommes étaient dues et quel était le montant en cause.

M. Marois a par ailleurs demandé qu'on cesse de véhiculer et d'amplifier les préjugés ancrés dans l'opinion publique à l'effet que tous les assistés sociaux sont des fraudeurs, précisant que selon toutes les études seulement 2.5 p.c. d'entre eux environ se classent dans cette catégorie.

Il a également dit que ceux qui avaient reçu des montants d'aide sociale en trop à cause d'erreurs administratives n'étaient pas tenus de remettre ces sommes, tout comme les contribuables qui ont reçu des remboursements excédentaires totalisant $2 millions au chapitre du supplément de revenu de travail.

Il a expliqué au sujet de ce dernier programme que les erreurs avaient été commises parce que les calculs avaient été faits «à la mitaine» pour la première année d'application et que tout rentrerait dans l'ordre grâce à l'informatique.

RACISME

Des Québécois manifestent en Colombie-Britannique

Les Québécois qui cueillent des fruits dans la vallée d'Okanagan, en Colombie-Britannique, sont de plus en plus révoltés contre ce qu'ils appellent le racisme dont ils sont victimes de la part de la population et des journaux régionaux.

LAVAL LEBORGNE

Ils sont aussi révoltés contre l'attitude des tribunaux envers les cinq hommes accusés d'avoir battu trois d'entre eux, en juin dernier, et d'avoir endommagé leurs automobiles et d'autres biens.

Selon M. Claude Henri, un des ouvriers agricoles en question qui a rejoint LA PRESSE, hier, par téléphone, environ 65 cueilleurs de fruits ont quitté leur travail mercredi pour aller protester sur les marches du Palais de justice d'Oliver contre la faible sanction imposée à l'un des cinq accusés et contre les lenteurs de la justice dans les cas des quatre autres inculpés.

Un des assaillants a en effet été condamné à $350 d'amende; les quatre autres ont vu leur procès remis au 3 septembre, s'étant présenté en cour sans avocat.

«C'est une comédie; les tribunaux se traînent les pieds dans le but d'étouffer l'affaire, en retardant les procès jusqu'à ce que les Québécois aient quitté la région, en octobre prochain, lorsque prend fin la saison de la cueillette», de soutenir M. Henri.

Ce porte-parole des ouvriers victimes de racisme affirme de plus que la GRC et les journaux locaux tentent aussi d'étouffer l'incident en insinuant que les troubles sont le fait d'une bande de motards.

Les ouvriers agricoles en question ont décidé de fonder un syndicat depuis que trois des leurs ont été battus.

La Quotidienne
Tirage d'hier
8-4-8

Logement: $6 millions de Québec aux personnes âgées les plus démunies

QUÉBEC. (PC) — En attendant de présenter sa politique globale de sécurité du revenu, d'ici décembre croit-il, le ministre d'État au Développement social, M. Pierre Marois, a annoncé hier la présentation prochaine d'une programme d'allocation-logement pour les personnes âgées.

Ce programme, qui commandera des crédits d'environ $6 millions pour la première année d'application, pourrait être opérant dès cet automne, en partie du moins, advenant la tenue d'élections générales.

M. Marois a admis en effet qu'un échéancier avait été établi en fonction d'un scrutin à l'automne.

Le programme a été mis au point par le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, et c'est lui-même qui en dévoilera les éléments d'ici quelques jours.

Il figure parmi les recommandations prioraires d'un groupe de travail interministériel qui avait été chargé en début de 1979 d'étudier toute la question de la sécurité du revenu des personnes âgées.

M. Marois a présenté le rapport de cette équipe, hier, en rappelant que le document s'inscrit dans le cadre général du mandat qui lui a été confié sur la révision de l'ensemble des programmes de sécurité du revenu au Québec.

Intitulé «Pour mieux répondre aux besoins de nos aînés», le document fait d'abord le point sur la situation actuellement réservée aux personnes âgées au Québec, puis il dégage deux priorités d'action à court terme.

1—Mettre en place un programme supplémentaire de soutien du revenu pour les personnes âgées, qui sont majoritairement des personnes seules, qui vivent à la fois en-dessous du seuil de la pauvreté et qui doivent consacrer plus de 30 p.c. de leur budget au paiement de leur loyer.

2—Accentuer les efforts pour favoriser le maintien des personnes âgées dans leur milieu naturel, soit en augmentant les services de maintien à domicile, soit en établissant des programmes d'entraide où les personnes âgées pourraient elles-mêmes jouer un rôle important.

EXTRA SPÉCIAL: CATALPAS DE GRANDE TAILLE
Dès que vous le planterez, vous aurez déjà de l'ombre.
Se vendait $29.95 - $39.95 — Maintenant seulement $19.95
Nous avons aussi d'autres arbres de grande taille: érables, bouleaux, tilleuls, mûrier.

OFFRE EXTRA-SPÉCIALE
GROS POMMIERS
QUI DONNERONT DES FRUITS BIENTÔT
Auparavant jusqu'à $19.95 (en pot)
PRIX SPÉCIAL $12.95 Seulement
Nous avons aussi des pommiers, cerisiers, pruniers, etc., à prix raisonnable.

25% DE RABAIS
SUR ARBUSTES D'ORNEMENT, CONIFÈRES ET PETITS FRUITS EN POTS

GRAND SPÉCIAL ½ PRIX
$25.00 seulement pour une majestueuse épinette bleue du Colorado, de 3 pieds de hauteur en pot, qui se vendait régulièrement $49.95
Nous avons toutes sortes de conifères

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE SPÉCIALE
PLANTES POUR ROCAILLES ET BELLES PLANTES VIVACES
Pour avoir des fleurs, année après année, choix de 300 variétés. Belles plantes résistantes. Non pas $1.75 à $1.95
MAIS POUR LA PLUPART D'ENTRE ELLES $1.25 seulement

PÉPINIÈRE PAUL
CHARGEX VISA

TOUT EST EN POTS
PLANTEZ LE TOUT QU'IMPORTE LE TEMPS

TERRE À JARDIN EN SAC - MOUSSE DE TOURBE - SABLE EN SAC.

GROS PLANTS DE VIGNES À RAISINS, GADELIERS, GROSEILLERS, FRAMBOISIERS, ASPERGES, RHUBARBE... ont tous produit des fruits cette année... en pots. 25% DE RABAIS

Choix de 1,500 arbustes à fleurs dans une galaxie complète de superbes coloris. Tous nos arbustes sont empotés.
25% de rabais

9519 ouest, boul. Gouin
PIERREFONDS 684-3049
...Direction: de la route Transcanadienne, est ou ouest prenez la sortie 60, de Laval, prenez la sortie no 8, nous sommes juste à l'ouest du pont de l'autoroute Mirabel.
OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE JUSQU'À 7 h P.M.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 18 Maximum: 28
Ensoleillé avec passages nuageux

DEMAIN
Ensoleillé et chaud

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	24	Averses ou orages	Ensoleillé
Outaouais	—	28	Ensol. pass. nuageux	Ensoleillé chaud
Laurentides	—	25	Ensol. pass. nuageux	Ensoleillé
Cantons de l'Est	—	26	Ensol. pass. nuageux	Beau et chaud
Mauricie	—	26	Ensol. pass. nuageux	Beau et chaud
Québec	—	26	Ensol. pass. nuageux	Beau et chaud
Lac-Saint-Jean	—	26	Ensol. pass. nuageux	Beau et chaud
Rimouski	—	24	Ensol. pass. nuageux	Beau
Gaspésie	—	24	Ensol. pass. nuageux	Beau
Baie-Comeau	—	24	Ensol. pass. nuageux	Beau
Sept-Îles	—	24	Ensol. pass. nuageux	Beau

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	12	20
Alberta	Pass. nuageux	Edmonton	5	17
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	9	21
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	10	21
Ontario	Nuageux	Toronto	18	25
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	13	26
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	14	22
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	13	23
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	12	19

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	19	23	Chicago	21	29	Nlle-Orléans	26	37
Washington	22	26	San Francisco	12	19	Miami	25	33
Boston	15	19						

vers les capitales

Amsterdam	—	17	Londres	—	19	Stockholm	—	16
Athènes	—	29	Le Caire	—	—	Sydney	—	14
Berlin	—	15	Lisbonne	—	29	Tokyo	—	24
Bruxelles	—	17	Madrid	—	32	Tunis	—	32
Casablanca	—	29	Moscou	—	17	Vienne	—	28
Genève	—	29	Paris	—	22	Varsovie	—	21
Hong Kong	—	29	Rome	—	29			

vers les plages

Acapulco	25	33	Bermudes	24	30	Nassau	25	33
Mexico	12	25	Barbade	26	31	Rio de Janeiro	27	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE :	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	Nombre de semaines		
par courrier: Canada	13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines		
par courrier :	13	26	52
Lundi au samedi	$55.25	$110.50	$221.00
Lundi au vendredi	$34.45	$68.90	$137.80
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ANNONCES CLASSÉES

Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205

GRANDES ANNONCES

Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (samedi: 9h à 16h) 285-6911

la presse

Un policier piège un tenancier de maison de jeux qui lui avait demandé sa protection

Un individu de 34 ans, Augostinos Berbilis, du 7225, de la rue Birman à Montréal, a été arrêté mercredi soir après avoir tenté de corrompre un poli-

RAYMOND GERVAIS

cier de l'escouade de la moralité de la police de la CUM en lui offrant $500 par semaine, afin que le policier ferme les yeux sur la maison de jeux qu'il opérait.

Selon le lieutenant-détective Jean Pontbriand, de la sous-section des jeux à l'escouade de la moralité du quartier général, Berbilis avait déjà offert des sommes d'argent aux policiers afin qu'ils le laissent tranquille, mais n'avait jamais semblé sérieux dans ses offres.

Le 23 juillet dernier, à la suite d'une observation de routine, un policier attaché à la brigade des jeux s'est vu offrir avec insistance par Berbilis $500 par semaine pour que celui-ci puisse opérer sa maison de jeux en toute quiétude. Le policier a refusé l'offre pourtant alléchante et en a parlé à son supérieur.

C'est alors que les policiers ont décidé de prendre Berbilis à son propre piège. Mercredi soir dernier, le policier à qui le pot-de-vin avait été offert, est retourné voir Berbilis pour lui dire qu'il acceptait le marché.

Au dire du lieutenant Pontbriand, Berbilis semblait si heureux de voir que le policier acceptait l'offre qu'il lui a remis tout l'argent qu'il avait en poche, soit $200, et lui a dit de revenir chercher le reste plus tard.

Le policier est effectivement revenu, mais avec ses confrères afin de procéder à l'arrestation de l'individu et l'accuser d'avoir tenté de corrompre un policier.

L'entente que Berbilis espérait conclure avec le représentant des forces de l'ordre devait lui assurer qu'il n'y aurait pas de descente à sa maison de jeux pendant deux mois et que les policiers feraient des descentes dans les maisons de jeux compétitives de manière à ce que les joueurs qui fréquentent les autres maisons ne puissent aller que chez lui.

Selon les policiers, la maison de jeux clandestine qu'opérait Berbilis lui rapportait $1,500 par semaine. Elle était située au 845 ouest, Jean-Talon, et opérait sous le couvert du Club social Aldo.

Comme dans la majorité des maisons de jeux clandestines, les joueurs devaient payer les jeux de cartes avec lesquels ils jouaient et devaient changer à intervalle régulier.

Augostinos Berbilis a comparu hier matin en Cour municipale et a plaidé non coupable aux accusations qui pèsent contre lui. C'est ce matin seulement que sa requête en cautionnement devait être entendue, la couronne s'étant objectée à ce que le prévenu recouvre sa liberté.

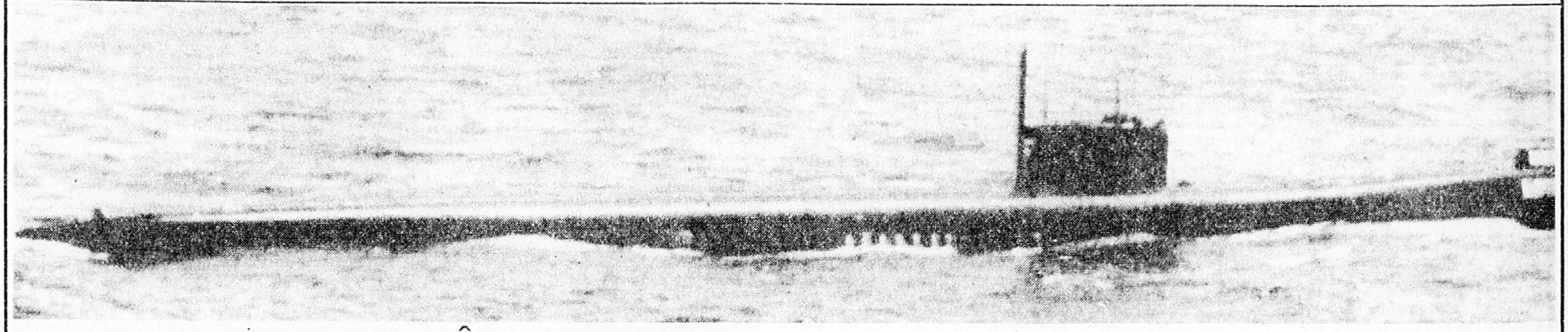

photo UPI

QUI-VIVE AUTOUR DU BÂTIMENT RUSSE

Un sous-marin nucléaire prend feu: 9 morts

TOKYO (Reuter, AFP, AP) — Neuf membres de l'équipage d'un sous-marin soviétique à propulsion nucléaire de type «Echo-1» ont perdu la vie, hier, lorsqu'un incendie s'est déclaré à bord du bâtiment, alors que celui-ci croisait à 140 km environ au sud de l'île japonaise d'Okinawa.

Les services japonais de secours maritime ajoutent que l'accident aurait également fait plusieurs blessés.

L'alerte a été donnée par un méthanier britannique, le «Gari», qui avait capté des signaux de détresse émanant du submersible. En se rapprochant, l'équipage a aperçu un nombre indéterminé de morts et de blessés sur le pont du sous-marin, privé apparemment de tout moteur.

Trois officiers soviétiques sont alors montés à bord du Gari pour demander l'envoi, en russe, d'un S.O.S., mais ils ont rejeté toutes les offres d'assistance, se bornant à accepter de l'eau.

Craignant des risques de contamination au cas où l'incendie aurait entrainé une fuite d'éléments radioactifs, le gouvernement japonais a demandé hier soir à l'URSS de lui fournir un rapport détaillé sur l'accident.

De son côté, l'Agence japonaise pour la sécurité maritime a entrepris des recherches aéronavales pour déterminer si des fuites s'étaient produites, mais elle a fait savoir un peu plus tard qu'elle n'en avait pas décelé. En attendant, les autorités japonaises ont averti tous les navires de se tenir à bonne distance du sous-marin accidenté, qui demeure immobilisé à une centaine de kilomètres d'Okinawa.

M. Kiichi Myazawa, chef de cabinet au ministère des Affaires étrangères, a fait savoir pour sa part qu'en dépit du refus d'assistance signifié par le commandant du submersible soviétique, le Japon était prêt à lui accorder toute l'aide qu'il pourrait réclamer.

S'il se confirmait qu'il y avait danger de radiations, l'itinéraire que suivrait le remorquage du sous-marin «poserait un problème», a-t-il ajouté.

Dans l'intervalle, un patrouilleur de l'Agence de sécurité maritime continue de surveiller le sous-marin, auprès duquel un navire marchand soviétique, le «Meridian», est arrivé au milieu de l'après-midi, prenant à son bord une cinquante de membres de l'équipage. A ce propos, le capitaine du méthanier britannique a fait savoir qu'il avait intercepté un message transmis par radio au cargo soviétique par le sous-marin, précisant le nombre de victimes et ajoutant: «Nous ne pouvons vous révéler le nom de notre bâtiment, mais nous sommes rattachés à la base de Vladivostok».

A l'aube, le submersible a été rejoint par un remorqueur de 1,000 tonneaux et par un pétrolier de 3,000 tonneaux battant pavillon soviétique.

Deux possibilités s'offrent aux Soviétiques: remorquer le sous-marin jusqu'au grand port de Vladivostok, sur la mer du Japon, ce qui représenterait un voyage de près de 2,000 kilomètres échelonné sur dix jours, ou le touer vers un port du Vietnam, où la Marine soviétique dispose de facilités.

Cette deuxième hypothèse semble toutefois peu vraisemblable, car il est douteux que les Vietnamiens possèdent les installations modernes nécessaires pour réparer un sous-marin à propulsion atomique.

Les premiers sous-marins de type «Echo-1» ont été mis en service en 1962. Jaugeant 5,500 tonneaux et montés par un équipage de 12 officiers et 80 hommes, ils sont munis de six missiles stratégiques. Ils ont très vite été supplantés par les «Echo-2», équipés de huit missiles stratégiques SS-N3 «Shaddock», selon la terminologie de l'Otan.

Les sous-marins de la série «Echo» sont mus par un réacteur de 30,000 CV qui leur permet d'atteindre une vitesse de 20 noeuds en plongée et 28 noeuds en surface.

Selon l'annuaire maritime britannique «Jane's», qui fait autorité en la matière, il ne reste plus aujourd'hui que deux Echo-1 en service.

RESTAURANTS DU COMPLEXE DESJARDINS

Sérabec est en faillite

La faillite de la compagnie Sérabec, jusqu'à ces dernières semaines concessionnaire des restaurants du Complexe Desjardins, a été «prononcée» hier après-midi par le registraire des faillites, et ce à la suite de tentatives pour renflouer l'entreprise qui ont avorté au tout dernier moment, semble-t-il.

La journée précédente avait

LÉOPOLD LIZOTTE

été marquée, au Complexe Desjardins même, par des incidents pour le moins inusités provoqués par l'entrée en scène de huissiers dépêchés à cet endroit par la Ville de Montréal, elle-même créancière importante de cette firme qui, depuis plusieurs mois déjà, semblait avoir «oublié» la plupart de ses principales obligations.

Le tout a été révélé par le procureur du Complexe, Me Pierre Bourque, alors que toutes les parties se retrouvaient devant le juge Jacques Dugas, hier matin, pour étudier la requête pour séquestre de la Banque Royale, principale créancière. Plus de trois millions lui sont en effet dus en capital et intérêts, on le sait.

Me Bourque devait être le premier à s'opposer au délai de quinze jours réclamé par le procureur de Sérabec, Me Claude-Armand Sheppard, qui soutenait qu'un compromis pouvait peut-être être atteint.

Le juge voulant savoir, dans les circonstances, ce qui «pressait tellement», le procureur du Complexe souligna qu'au cours de la journée de mercredi, des officiers de l'administration municipale, nantis d'un mandat obtenu de la Cour municipale, s'étaient présentés dans les divers établissements de la compagnie pour y «entrer de force» dans le but évident de vendre certains articles qui auraient pu rembourser Montréal de sa propre créance. Soit $169,000 en arriérés de taxes d'affaires.

Inquiètes de ce qui se produisait, les autorités du Complexe avaient alors elles-mêmes obtenu une ordonnance, de la Cour supérieure cette fois, pour que soient rétablis les scellés précédemment apposés aux portes des divers restaurants.

Le juge Dugas intervint alors dans le débat pour demander à Me Sheppard quels pourparlers pouvaient laisser planer l'espoir d'un refinancement.

L'avocat répondit alors que la Banque Nationale pourrait peut-être venir à la rescousse de Sérabec.

«Eh bien! ayez vos témoins dès 2h30 cet après-midi, dit-il.

A cette heure, toutefois, Me Sheppard devait déclarer que ceux qu'il aurait voulu convoquer ne viendraient pas. Et ce fut alors la fin.

Les allégués de la requête n'ayant pas été contestés par écrit, tout le monde se déplaça vers le bureau du registraire des faillites, où, en quelques minutes, la «preuve sommaire» était déposée des dettes considérables de la compagnie. Et la faillite était «consommée».

LA «COMBINE» DES $681 MILLIARDS

Trois des accusés pourront retourner aux Etats-Unis

C'est hier que devait s'instruire, devant le juge Raymond Bernier, l'enquête préliminaire des cinq Américains et des deux Asiatiques, accusés d'une fraude de $25,000 dans le processus de la prétendue récupération d'un prêt de $681 milliards supposément fait aux Etats-Unis, à la France et à la Grande-Bretagne pour lutter contre le communisme.

Mais toute l'affaire a été reportée aux 16 et 17 septembre prochains, parce que, d'une part comme de l'autre, il semble qu'on doive, pour l'instruction, faire venir des témoins de l'étranger, et plus particulièrement de... Washington.

Pour sa part, l'avocat de la défense, Me Steve Goldenberg, a réclamé et obtenu des modifications dans le cautionnement de cinq des prévenus.

L'un est visiblement malade, et il a obtenu permission de retourner en Californie pour se faire suivre par «ses» médecins. Car il en aurait plusieurs, pour traiter ses diverses maladies.

Un autre, qui est creuseur de puits de son métier, pourra retourner également sur le la côte du Pacifique pour exécuter les travaux qu'il avait laissés en plan.

Un troisième pourra se rendre à Washington, après avoir fourni un cautionnement additionnel de $1,000. Et ce, selon son avocat, pour y prendre des documents importants nécessaires à sa défense.

Quant aux deux Asiatiques qui, comme tout le monde, avaient reçu ordre de ne pas quitter la métropole avant la fin de leur procès, ils ont demandé et obtenu la permission de visiter Ottawa. Mais on n'a pas expliqué pourquoi.

Dans tous les cas, le procureur de la Couronne, Me François Doyon, ne s'est pas opposé à ces modifications. Quant à l'avocat des accusés, libérés «par erreur» sans cautionnement aucun vendredi dernier, aucun de ses clients n'en avait profité pour faire faux bond à la justice, tous revenant par la suite pour fournir le cautionnement de $5,000 imposé.

Tout comme la comparution et l'enquête sur cautionnement (tenue sous le sceau d'une ordonnance de non-publication, on le sait), l'ajournement d'hier a été suivi avec attention par un petit groupe compact de figures locales connues pour leurs activités passées dans la domaine de la fraude.

Quant aux prévenus, ils semblaient fort détendus, et dans le corridor du Palais où ils ont attendu leur bref séjour à la barre, ils semblaient fort enclins à vouloir faire connaissance avec un peut tout le monde, distribuant sourires et même... cigarettes à des parfaits inconnus.

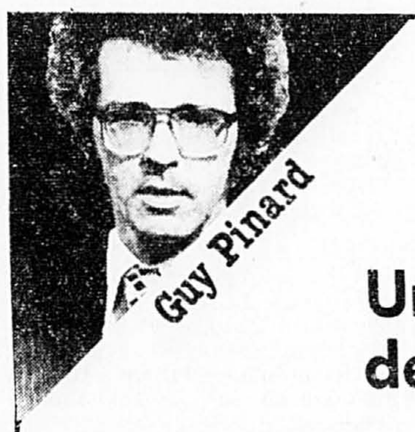

Guy Pinard

Une école de formation

Ils sont une centaine, les Cadets de l'air qui ont choisi de sacrifier leurs vacances estivales et de s'astreindre à un régime paramilitaire axé sur une discipline rigide au camp de vol à voile de Saint-Honoré, près de Chicoutimi.

Ils vivent dans la très grande majorité loin de leur foyer. Chicoutimi n'est certainement pas une ville désagréable, mais quand on est habitué de vivre à Montréal, ce n'est pas non plus la grande ville.

Pendant environ trois heures par jour, du 30 juin au 16 août (du moins pour les 60 cadets seniors), ils replongent le nez dans les livres afin de se familiariser avec les secrets de l'aéronautique. Le reste du temps, ils s'installent aux commandes de l'un des sept planeurs mis à leur disposition, et qu'ils pourront piloter (avec un permis octroyé par le ministère fédéral des Transport) avant la fin de l'été. Environ deux heures de loisirs par jour, et le congé du dimanche, voilà les seuls moments libres qu'ils peuvent meubler à leur guise.

Pourtant, malgré les rigueurs du régime, ils se comptent chanceux et ils ne céderaient leur place pour rien au monde. Un candidat sur dix seulement a été choisi et cela suffit sinon à gonfler leur orgueil, tout au moins à leur procurer la satisfaction d'avoir été triés sur le volet.

Comme l'expliquait le président national de la ligue des Cadets de l'air du Canada, André Dumas, la ligue regroupe 87 escadrilles (411 au niveau national) et près de 6,800 cadets au Québec, soit 28 pour cent des effectifs nationaux.

Le camp de vol à voile ne peut accueillir que 60 jeunes pendant la période de sept semaines chez les cadets seniors. Or, ils étaient pas moins de 600, les candidats proposés par les escadrilles de la région du Québec. Les 60 «chanceux» représentent donc la crème et on comprend facilement le taux élevé de réussite et l'absence quasi totale des défections et des expulsions chez les élus, d'une année à l'autre.

Pour jeunes de 13 à 18 ans

La ligue ouvre ses portes aux jeunes des deux sexes, âgés de 13 à 18 ans, sans distinction de langue. D'ailleurs, la région du Québec englobe une partie du territoire ontarien.

A sa première année, le cadet junior assimile les rudiments des matières obligatoires de la ligue: théorie de vol, navigation, météorologie et qualités requises de l'aviateur. Mais ce n'est qu'à partir de la deuxième année que le cadet senior peut convoiter une place dans l'un des nombreux camps qui s'offrent à lui. Outre les cours de vol à voile, la ligue offre pendant la période estivale des cours de survivance, des cours d'athlétisme, des bourses de pilotage, des sessions d'expérience du vol, des cours de formation technique ou de formation de chefs, et un programme d'échanges de cadets avec les pays étrangers.

Dans les différents camps, les jeunes sont encadrés par des militaires de l'Armée de réserve et d'anciens cadets trop âgés pour demeurer au sein de leur escadrille.

La participation aux activités d'une escadrille n'engage le jeune d'aucune manière. Même s'il doit porter l'uniforme pendant ces six années, il n'est pas tenu de consacrer une ou plusieurs années au service de l'Armée canadienne, comme c'est le cas pour ceux qui font leurs études dans un collège militaire.

En fait, les jeunes reçoivent beaucoup tout en donnant peu en retour, outre leur enthousiasme et leur assiduité. Sur le plan pratique, le cadet obtiendra gratuitement une licence pour piloter sinon un avion, tout au moins un planeur à 16 ou 17 ans. En outre, la discipline militaire leur inculque des principes qui les aideront dans la carrière choisie.

En revanche, le cadet doit s'astreindre aux conditions rigoureuses du régime du camp. Lever à 6h, cours théoriques, cours pratiques à l'aéroport de Saint-Honoré, peu de loisirs, discipline en tout moment et coucher à 22h30. En retour, l'administration du camp s'assure que la nourriture soit copieuse et succulente, que le cadet jouisse du maximum de confort et qu'il ait à sa disposition tous les équipements sportifs requis pour la pratique de son sport préféré.

La présence d'anglophones et de jeunes filles ne causent aucun ennui majeur. Selon le directeur du camp, Alain Saint-Pierre, la majorité des anglophones se débrouillent en français. Quant aux jeunes filles, elles n'ont causé aucun problème sauf sur le plan logistique. Pour le reste, elles s'en tirent plus souvent qu'autrement mieux que les garçons, assure le colonel Saint-Pierre.

Il existe sans doute des façons plus agréables de meubler les mois de vacances estivales. Mais qu'en reste-t-il? Au moins, les jeunes cadets pourront profiter pendant des années des connaissances acquises, qu'ils se dirigent ou non vers le monde de l'aéronautique.

COLLECTIFS

suite de la page A 1

plement sa carte Cam et pourrait descendre où bon lui semble en bout de ligne ou aux arrêts d'autobus intermédiaires.

Pour ce service, la Ligue nouvelle est prête à accepter $15 l'heure, alors que le maintien des autobus coûte à la CTCUM au moins $25 l'heure pour le chauffeur seulement. Au premier abord, il y a là une économie de $10 l'heure pour un service beaucoup plus souple et mieux adapté aux conditions du transport pendant les heures creuses.

Ce plan nouveau a été exposé à LA PRESSE par M. Léon Pirès, président de la Ligue nouvelle (A-11), qui compte faire avancer cette proposition lors des prochaines négociations avec le ministère des Transports.

Par ailleurs, M. Pirès est à mettre au point un système de covoiturage pour la liaison Montréal-Mirabel que le ministère des Transports ne subventionne plus.

Il s'agirait de créer un service de cueillette des passagers regroupés dans différents secteurs de la ville, en faisant appel à un numéro de téléphone unique.

Les passagers qui accepteraient de monter à Mirabel et d'en partager les frais avec d'autres occupants d'une voiture-taxi, inscriraient leur demande à ce numéro et un répartiteur se chargerait de dépêcher une voiture dans les différents secteurs où se retrouveraient quatre ou cinq passagers. Ce type de service, souligne M. Pirès, pourrait très bien fonctionner si les gens prenaient l'habitude d'appeler 24 heures à l'avance.

Le problème fondamental de l'industrie du taxi à Montréal est connu depuis longtemps: il y a trop de permis en exploitation pour le volume de transport à assurer. Le nombre des permis actuellement en vigueur s'élève à 5,416 et n'est toujours pas gelé.

Pour Mme Lyse Brien, qui exploite une flotte de taxis dans Rosemont, la mise en vigueur d'un laissez-passer à $16 par mois pour le réseau métro-autobus a créé une situation injuste pour l'industrie du taxi puisque le transport en commun se trouve alors fortement subventionné.

Aussi propose-t-elle un plan qui, d'après elle, corrigerait le marasme. Mme Brien souhaiterait que le gouvernement finance le rachat de quelque 1,000 permis, sur une base volontaire, à un prix suffisamment alléchant pour que le grand nombre des chauffeurs en situation critique soient portés à s'en prévaloir. Elle suggère donc un rachat à $12,000 du permis.

La somme globale de $12 millions investie par le gouvernement dans cette opération pourrait être récupérée en quelques années par une imposition spéciale aux propriétaires de flottes-taxis, par exemple au moment du renouvellement annuel des plaques.

Apparemment, les propriétaires consentiraient volontiers à débourser $1 par jour ($350 par année) pour épurer l'industrie montréalaise du taxi.

De toutes façons, estime Mme Brien, le gouvernement ferait encore des économies puisqu'il lui en coûte actuellement bien davantage à supporter des chauffeurs de taxi en déroute par toutes sortes d'allocations de bénéfices sociaux.

Ce nettoyage permettrait, de plus, à longue échéance une meilleure classification des chauffeurs et des voitures puisqu'un contrôle plus strict pourrait s'exercer au régistre central d'affectations.

Le taxi périclite depuis l'introduction de la CAM

■ La CAM enfonce le taxi à Montréal.

Du moins, les chauffeurs de taxi, par centaines, en sont-ils persuadés. Un grand nombre d'entre eux regardent ce nouveau concurrent venu du transport en commun comme l'un des

DENIS MASSE

principaux facteurs de la baisse des affaires dans l'industrie du taxi cet été.

Un autre facteur, d'après eux, réside dans l'expansion du réseau souterrain. L'addition de trois nouvelles stations dans le centre-ouest de Montréal (Georges-Vanier, Lionel-Groulx et Place Saint-Henri) n'a fait qu'ajouter au marasme du taxi, se produisant simultanément avec la naissance de la CAM, le 1er avril.

Alignant des prévisions sur d'autres villes d'Amérique du nord où de telles cartes sont en usage, notamment à Toronto, les dirigeants de la CTCUM pensaient écouler 75,000 laissez-passer par mois.

Contre toute attente, les ventes de la CAM connûrent un succès foudroyant dès leur introduction, atteignant le niveau des 190,000 cartes pour le premier mois de leur mise en vigueur. Le mois suivant, la CAM faisait un nouveau bond avec 222,419 utilisateurs. Ce succès populaire ne s'est pas démenti depuis et toutes les prévisions veulent que les ventes atteignent leur plafond de 250,000 cartes par mois dès l'automne.

photo LA PRESSE

A ce moment-là, environ la moitié des usagers quotidiens du réseau métro-autobus auront recours au laissez-passer mensuel puisque la CTCUM dénombre au-delà d'un million de passages par jour, chiffre que l'on divise par deux pour obtenir approximativement le nombre de personnes utilisant chaque jour le transport en commun.

Nombreux taxis au garage

Parallèlement à ce succès, les affaires n'ont cessé de péricliter dans le taxi depuis avril.

Chez plusieurs sociétés interrogées, des dizaines de chauffeurs ont remisé leur voiture pour l'été espérant une reprise des affaires à l'automne; d'autres se sont mis au crochet de l'assurance-chômage.

La Ligue nouvelle des propriétaires de taxi, qui regrouupe de 3,000 à 3,500 propriétaires de voitures-taxi, estime que la CAM est l'un des nombreux facteurs de la baisse des affaires depuis quelques mois. Le président, M. Léo Pirès, pense que l'extension du réseau du métro, n'est pas un élément négligeable de la détérioration.

Larry Dobsinsky, de Cordia Taxi, qui compte 200 chauffeurs opérant entre le centre-ville de Montréal et Montréal-Nord, dit que «la situation est alarmante» et qu'un grand nombre de chauffeurs ont tout lâché pour l'été.

Mme Lyse Brien qui exploite la flotte Municipal, sous le parapluie Beaubien, déplore aussi une dramatique chute des affaires et rend la CAM directement responsable de la désertion de plusieurs chauffeurs. Elle a six voitures clouées au stationnement.

Seul M. Gilles Laplante, des Taxis Pontiac, opérant surtout dans Verdun, Ville Emard, Ville LaSalle, le secteur sud-ouest et le centre-ville, trouve d'autres causes au ralentissement du transport par taxi. Pour lui, il s'agit d'une mauvaise conjoncture des affaires apportée par l'inflation, le référendum, le chômage. Il n'a pas entendu parler de la CAM comme du fléau majeur affligeant aujourd'hui l'industrie du taxi.

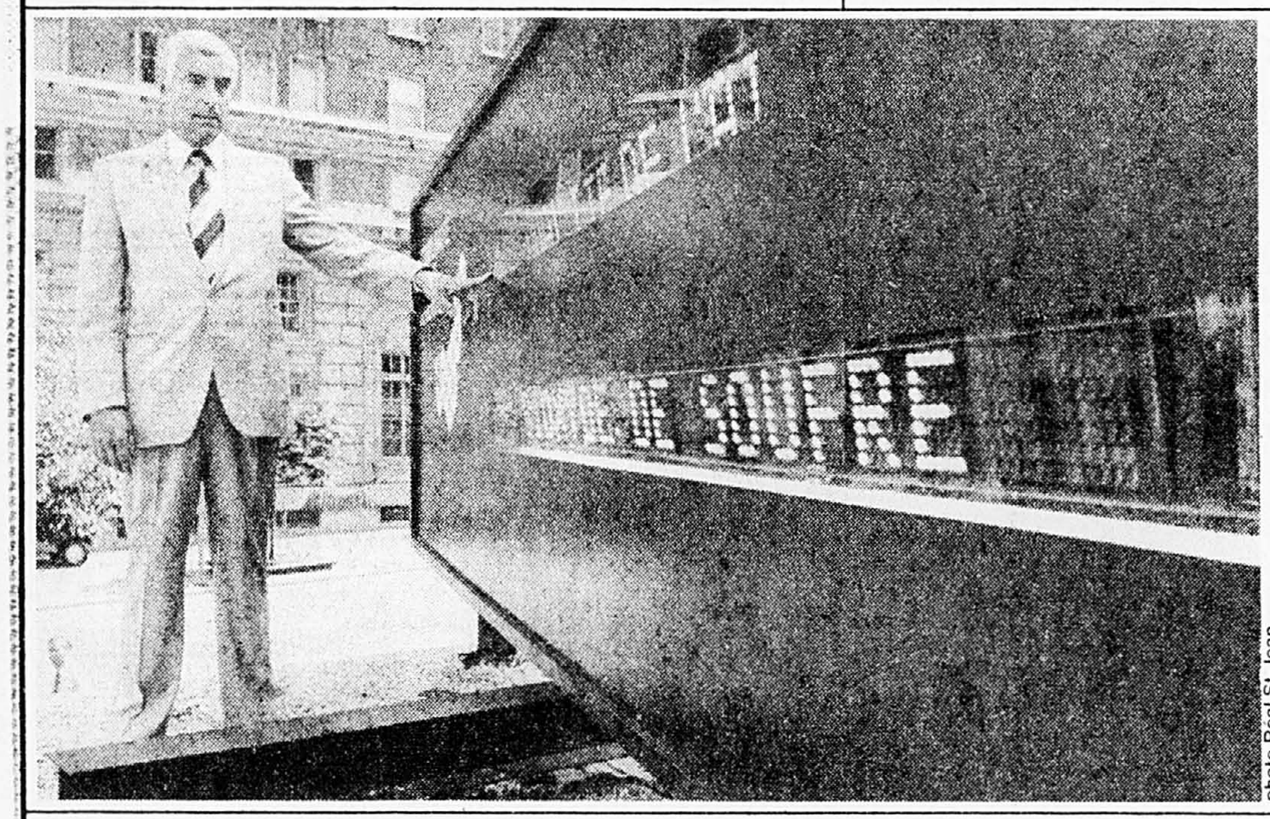

photo Réal St-Jean

Pour vous dire où en est la pollution

■ La Communauté urbaine de Montréal a inauguré hier un panneau lumineux électronique donnant les indices de pollution à Montréal.

Erigé sur le toit de l'entrée Metcalfe de la station de métro Peel, le panneau donne sur une première ligne l'indice général de pollution, et sur la seconde, les indices particuliers de cinq polluants majeurs: le bioxyde de soufre, le monoxyde de carbone, le bioxyde d'azote, l'ozone et les suies. Le président Pierre Des-Marais a inauguré le panneau.

Après la CECM, Québec se réclame à son tour de la constitution

■ Répondant aux arguments de l'avocat de la CECM, qui réclame l'annulation pure et simple de la mise en tutelle de cet organisme par le gouvernement du Québec, en mai dernier, le procureur de l'administration provinciale a longuement insisté, hier, sur le droit inaliénable qu'a ce gouvernement de légiférer en matière d'éducation.

Selon Me Guy Boissonnault, ce droit accordé par la constitution canadienne est très large, et ne peut tout simplement pas être contesté, surtout dans un cas comme celui que le juge André Biron étudie présentement.

Me Boissonneault a également souligné que l'on devait se poser des questions sur l'intérêt de la Commission à la requête telle que formulée devant le tribunal.

On sait que c'était pour régler un conflit scolaire à l'approche des examens que le cabinet Lévesque avait décidé de poser le geste qu'on lui reproche aujourd'hui.

Et, par un curieux hasard, c'est à l'approche de la rentrée scolaire que ce débat, qui pourrait remettre bien des causes en cause, surgit à nouveau.

Pour sa part, en terminant sa longue plaidoirie, le procureur de la CECM, Me Jean Pommainville, a soutenu que le tuteur nommé, M. Jean-Guy Duchenes, s'était appuyé sur l'opinion d'une seule personne pour signer une convention collective «par dessus la tête» des autorités de la Commission, qui n'avaient pas été officiellement prévenues de ce qui se préparait, incidemment.

Et cette personne, dit-il, c'était le représentant spécial du gouvernement aux tables de négociations.

Me Pommainville soumit que l'on avait, dans les circonstances, détraqué les règles du jeu, dont le déroulement normal, à ce moment-là, était la grève. Même si elles privait quelque 100,000 étudiants de leurs cours.

Les rues de Montréal

CUNARD, rue (1955)

■ Cette voie rappelle le souvenir de Samuel Cunard (1787-1865), né à Halifax, et qui fonda le premier service de transport transatlantique entre le Canada et l'Europe. Ancien nom de la voie: **Ostell Crescent.** Axe est-ouest, près du cimetière juif à Ville Mont-Royal.

DAULAC, chemin (1930)

■ Adam Dollard, sieur des Ormeaux (1635-60) est définitivement un homme choyé par la toponymie montréalaise. Outre la rue Dollard qui rappelle directement son souvenir, il en va de même mais d'une façon moins connue du public avec le chemin Daulac. Tout ceci parce qu'on épelait occasionnellement Dollard Daulac ou Daulat. Ainsi, dans le premier registre de la paroisse Notre-Dame de Montréal, on dit que «Adam Daulat, commandant âgé de 25 ans, s'est fait tuer au Long-Sault, le 3 juin 1660». Cette voie s'appelait auparavant **Bouchette.** Axe est-ouest derrière Plaza Côte-des-Neiges.

DENIS-PAPIN, rue (1970)

■ Cette voie se trouve dans le prolongement de la rue du même nom dans Saint-Léonard, à la mémoire du physicien français Denis Papin (1647-1714) qui reconnut le premier la force élastique de la vapeur d'eau et qui imagina la marmite qui porte encore son nom. Axe est-ouest hauteur 39e Av. et Pie-IX.

DÉOM, rue (1927)

■ En souvenir de Cornélius Déom, libraire qui demeurait sur cette voie, préalablement appelée **avenue Ellerslie.** Axe nord-sud, quelques rues à l'est du Collège Brébeuf.

VACCINATION

suite de la page A 1

pas son programme actuel de lutte antituberculeuse qui consiste uniquement à traiter les cas actifs de tuberculose, à faire des enquêtes tuberculiniques (un moyen médical éprouvé pour détecter une infection tuberculeuse) dans l'entourage immédiat d'un tuberculeux et à vacciner par BCG certains groupes cibles qui représentent des risques élevés (comme les immigrants).

De plus, le chef des maladies infectieuses au MAS, le Dr Gérard Martineau, a affirmé à LA PRESSE que le ministère n'a pas l'intention de commander une autre enquête scientifique dans le même bassin de population, enquête qui aurait pu confirmer ou infirmer les résultats obtenus par les docteurs Lise Frappier-Davignon, José Segura, Hugo Alfonso Sepulveta et Berthe Lavergne.

Le Dr Martineau est d'avis que les études dont dispose présentement le MAS sur l'infection tuberculeuse suffisent à démontrer qu'il n'y a pas lieu de vérifier ni de s'alarmer des résultats de l'enquête Frappier-Davignon.

Ces études, admet le Dr Martineau, ne sont toutefois que la compilation de certaines données, ramassées au fil des ans à la grandeur de la province et, dans la plupart des cas, durant la période qui a précédé l'abolition (en 1975) du programme de vaccination systématique chez les enfants. Ces études ne sont pas scientifiques et elles ne donnent qu'un aperçu de la situation prévalant dans l'ensemble du Québec, sans tenir compte spécifiquement de la ville de Montréal.

Selon le Dr Lise Frappier-Davignon, pour obtenir des conclusions valables sur l'infection tuberculeuse dans un milieu donné, il faut éviter à tout prix de comparer les résultats que l'on peut obtenir dans une grande ville comme Montréal avec ceux obtenus dans d'autres municipalités ou régions du Québec. La situation qui prévaut chez 35 pour cent d'adolescents montréalais ne peut être extrapolée aux adolescents habitant ailleurs qu'à Montréal et vice versa.

D'autre part, le Dr Martineau a indiqué que la décision des Affaires sociales de ne pas se fier à l'enquête Frappier-Davignon repose sur le fait que d'autres spécialistes ont mis en doute les résultats obtenus.

Il a surtout fait référence à la critique des Dr H.F. Brickman et Pierre Beaudry qui, au cours d'une recherche chez les 12 à 13 ans dans un certain secteur montréalais, ont trouvé un taux d'infection tuberculeuse inférieur à celui trouvé par le groupe Frappier-Davignon dans le même coin de la ville.

Dans leur réplique à la critique des Dr Beaudry et Brickman, les auteurs de la recherche Frappier-Davignon expliquent cette différence sensible par le fait qu'ils ont utilisé dans leur enquête tuberculinique le «Tine test» dont la standardisation chez l'humain n'est pas faite. «De plus, ajoutent les auteurs de la recherche Frappier-Davignon, le Tine ne contient pas d'agent stabilisateur comme le Tween. C'est pourquoi la Federal Food and Drugs Administration des Etats-Unis a changé ses règlements en juillet 1979 au sujet du Tine. Le bureau conclut en disant: «Qu'il ne serait pas sage que les cliniciens et le personnel de santé publique continuent d'employer le Tine tant que les manufacturiers n'auront pas trouvé un moyen de standardiser son produit selon les spécifications énoncées.»

EN BREF

Ste-Marie en Cour suprême

■ Son appel rejeté contre la peine de 23 mois de prison qui lui avait été imposée pour son défaut de rendre compte de plus de 100,000 dans l'affaire des Distributions-Eclairs, l'ex-avocat Jean-Paul Ste-Marie n'est pas aux cellules pour autant. Dès les heures qui ont suivi, en effet, ses procureurs, Mes Robert La Haye et José Ferrari, ont pris des dispositions immédiates pour se pourvoir devant la Cour suprême. Et, en fait, une date a déjà été fixée par ce tribunal pour que soit entendue sa demande de permission d'en appeler. Dans les circonstances (et le fait n'a rien d'exceptionnel), semble-t-il, le mandat d'incarcération qui avait été signé à la suite de la décision rendue lundi par la Cour d'appel du Québec a été suspendu. Et celui qui, au cours des derniers mois, a été constamment l'objet d'une vive controverse, par le poste qu'il occupait à la Ligue Nouvelle du Taxi, est resté en liberté sous le même cautionnement fourni à l'origine de cette procédure judiciaire.

Échecs: partie ajournée

■ Robert Huebner, d'Allemagne de l'Ouest et le grand-maître hongrois Lajos Portisch doivent poursuivre aujourd'hui à Abano Terme, en Italie, la 10e partie de leur semi-finale du championnat du monde des échecs, ajournée hier au 41e coup. Portisch, jouant les blancs, semblait avoir l'avantage, lorsque Huebner, encouragé par sa victoire à la neuvième partie, reprit soudain le dessus. Au 29e coup, Portisch offrit un échange de reines, mais Heubner nefusa et poursuivit son attaque. Huebner n'a plus besoin que de trois parties nulles pour remporter le match.

Un évadé à l'Institut Leclerc

■ La Sûreté du Québec tente présentement de localiser un individu qui s'est évadé hier matin de l'INnstitut Leclerc, où il purgeait une peine de 35 mois de prison pour attentat à la pudeur, voies de fait et vol. Il s'agit d'Eugène Bacon, âgé de 59 ans, qui mesure 5 pieds sept pouces et demi, pèse 143 livres, a les yeux pers et les cheveux gris. Toute personne pouvant fournir des détails à son sujet est priée de communiquer avec le poste Montréal-Métro de la SQ, tél.: 341-4411 ou 395-4120.

L'eau de St-Basile contaminée

■ Les résidants de Saint-Basile-le-Grand, dans le comté de Chambly, qui sont domiciliés dans le secteur compris entre la route 116 et le mont Saint-Bruno et sont alimentés par le réseau d'aqueduc municipal, sont invités à faire bouillir leur eau 20 minutes avant de la consommer. Des analyses bactériologiques de l'eau distribuée par ce réseau ont en effet indiqué qu'elle contenait des bactéries coliformes, ce qui signifie que l'eau est contaminée. La direction du contrôle d'Environnement Québec a fait savoir que cette mesure sanitaire serait levée dès que la situation serait redevenue normale.

Contre un «égout à ciel ouvert»

■ Cinq résidants de Ste-Madeleine de Rigaud, qui possèdent dans cette localité des maisons dont la valeur va de $100,000 à $500,000, ont déposé devant la Cour supérieure, hier après-midi, une requête en injonction contre le ministère provincial des Transports, qui, selon leurs prétentions, serait à faire construire un véritable égout à ciel ouvert à quelque 300 pieds seulement de leurs luxueuses maisons. Dans le langage gouvernemental, ces installations s'appeleraient un étang d'oxydation. En réalité, il s'agirait d'une vaste fosse de 144 pieds de largeur, par 306 de longueur et trois de profondeur, où seraient éventuellement traitées des eaux usées, et plus spécialement celles de la «halte routière» de l'autoroute 40, située près de cet endroit. Ces installations auraient été construites sans permis municipal, et en violation des lois de l'environnement, puisque celles-ci prévoient qu'on n'en peut établir à moins d'un demi-mille des habitations.

«Titanic»: à l'an prochain

■ Mike Harris, chef de l'expédition qui pense avoir localisé l'épave du «Titanic», a fait savoir hier, à son retour à Boston à bord du H.J.W. Fay, qu'il retournerait sur les lieux l'année prochaine, accompagné du sous-marin de 15 mètres Aluminaut, et que l'on saurait alors sans l'ombre d'un doute si les images renvoyées par le sonar reflétaient bien l'épave du paquebot, et non de simples formations rocheuses.

Canron licencie 258 employés

■ Faisant fi des dispositions de la loi concernant les mises à pied, la direction de l'Usine Canron de Trois-Rivières, qui fabrique de la machinerie industrielle, a décidé de licencier quelque 258 de ses 520 employés, et ce au beau milieu d'une grève légale qui perdure depuis le 9 juin. Le Syndicat des Métallos (FTQ), qui représente ces travailleurs, n'a pas manqué de protester et a annoncé qu'il fera appel, s'il le faut, aux tribunaux et le retour au bercail des 258 employés licenciés fera sûrement partie du retour de protocole au travail si la compagnie espère voir prendre fin le conflit, a déclaré hier un porte-parole des Métallos.

Double évasion

■ Deux prisonniers, Michel Arsenault et Denis Lemieux, se sont évadés tôt ce matin de la prison de Bordeaux. Ils ont utilisé une scie et une lime pour se défaire des barreaux. La police n'a pas fourni immédiatement plus de détails.

Montréal: l'arbitre donne raison aux cols bleus

■ Tout en s'excusant d'avoir «dérangé les journalistes pour une bonne nouvelle», M. Louis Laberge de la FTQ, accompagné de M. Réjean Gauthier, président du syndicat des cols bleus de la Ville de Montréal, a annoncé hier que les quelque 5,600 ouvriers manuels ont obtenu presque tout ce qu'ils demandaient lors de leur grève de 41 jours.

LAVAL LEBORGNE

Personne ne se rappelait hier, chaude journée d'été, de ce conflit qui est presque passé inaperçu l'hiver dernier, faute de neige; les cols bleus s'occupent normalement aussi d'une bonne partie du déneigement. «Victimes» de cette absence de neige, les cols bleus ont aussi été «victimes» d'une loi d'exception adoptée par le gouvernement du Québec les forçant à retourner au travail et confiant à un juge-arbitre, M. Germain Jutras, la tâche d'imposer une convention collective aux parties.

Malgré cela, leurs dirigeants syndicaux étaient hier des «victimes» heureuses de la sentence du juge Jutras, dont ils ont fait part à la presse.

Ainsi les cols bleus obtiennent 18% d'augmentation en 18 mois, soit 9% le 1er janvier 1980; 7% le 1er janvier prochain et un autre 4% le 1er juillet 1981. Ces hausses portent le salaire horaire moyen des cols bleus de $7.61 l'heure qu'il était le 31 décembre 1979 à $9.31 le 1er juillet prochain. À ce salaire s'ajoutera une hausse identique à celle de l'Indice des prix à la consommation de Statistique Canada (indexation) pour toute hausse des prix supérieure aux hausses de salaires prévues.

Commentant sa décision concernant les salaires, l'avocat Jutras affirme:

«... que les cols bleus n'ont pas de rattrapage sérieux à effectuer dans quelque domaine que ce soit, même s'ils n'ont pas, contrairement peut-être à une croyance ou à un préjugé populaire, des salaires et avantages plus élevés, de façon significative, que ceux prévalant dans les grosses entreprises privées ou les entreprises publiques et parapubliques. Dans bien des cas, ils sont même inférieurs.»

Le Syndicat canadien de la fonction publique, dont font partie les cols bleus, affirme aussi avoir réalisé des gains très satisfaisants au niveau des modalités d'indexation, du régime d'assurance-maladie (auquel la Ville devra contribuer $443,000 par année), de la rétrogradation en cas de maladie ou d'accident de travail et des vacances.

Cependant, le juge Jutras ne leur a pas donné raison dans leur volonté de limiter la sous-traitance. Il a aussi refusé d'indexer le fonds de pension au coût de la vie; il a cependant reconnu que le fonds de pension devait faire l'objet de négociation avec le syndicat. Lors de la commission parlementaire qui avait précédé l'adoption de la loi ordonnant le retour au travail, la Ville de Montréal avait soutenu qu'elle n'avait pas à négocier cela avec les syndicats.

L'usine de déchets toxiques à Laval? Paiement ne sait rien

■ Il est de plus en plus question que la future usine de traitement des déchets toxiques soit construite à Laval et le maire de cette ville s'est dit étonné hier que personne n'ai jugé bon de l'avertir de ce projet.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

«J'aimerais bien, explique Lucien Paiement, savoir si une nouvelle entreprise est intéressée à venir s'établir chez nous. J'aimerais savoir si le gouvernement québécois est impliqué dans ce projet et avec qui les négociations ont été entreprises, s'il y en a. Je ne veux pas me réveiller devant un fait accompli.

«Il serait peut-être bon de former nous-mêmes un comité d'étude composé d'ingénieurs et d'autres personnes pour étudier la question. Il faut savoir s'il y a danger pour les citoyens, il faut aussi penser aux gros camions qui vont circuler dans la ville. Si nous disons quelque chose après le fait accompli, nous allons encore passer pour être de gros méchants auprès de certains.»

À la suite de l'intervention du maire, une enquête sera entreprise par les fonctionnaires municipaux.

Certaines rumeurs veulent que la future usine de la compagnie Stablex soit construite près de BASF, dans le secteur Saint-François.

Rencontré à l'hôtel de ville, le représentant du secteur Saint-François, Ronald Bussey, a déclaré à LA PRESSE que si cette information était exacte, il ne voyait qu'un seul endroit pour la construction de la future usine: l'ancien plan d'Union Carbide.

Il a mentionné que ce terrain avait été zoné industriel par la ville, mais que le gouvernement l'avait plus tard, par décret, désigné comme étant situé dans un territoire agricole.

Les grévistes de l'usine Price de Kénogami sont affiliés à la CSN

■ Vaut mieux être membre de la CSN et en grève que membre du Syndicat canadien des travailleurs du papier, affilié à la FTQ, et au travail!

C'est en quelque sorte la conclusion des quelque 750 travailleurs de l'usine Price de Kénogami qui ont voté mercredi au scrutin secret dans une proportion de 57% pour leur affiliation à la CSN.

LAVAL LEBORGNE

Placés dans une situation assez inusitée, ces travailleurs avaient en effet à se choisir un syndicat en plein milieu d'un conflit de travail majeur, celui opposant 5,500 travailleurs du papier et de la forêt (CSN) à l'Association canadienne des manufacturiers de papier, et ce à cause d'une mésaventure juridique due en partie à la façon dont s'applique maintenant le Code du travail du Québec.

Au point de départ, le SCTP (FTQ-CTC), le syndicat pancanadien qui regroupe la majorité des travailleurs de l'industrie du papier, a maraudé le syndicat CSN, comme il le fait régulièrement depuis plusieurs années. Le 19 mai donc bien avant que ne débute la grève des travailleurs du papier l'employeur décrétait un lock-out à l'usine de Kénogami.

La CSN a gagné le vote décrété par un commissaire du travail par une majorité de 61%; le SCTP en a appelé et le Tribunal du travail lui a donné raison ordonnant un deuxième vote, celui qui s'est déroulé mercredi.

Pendant ce temps, le SCTP (FTQ-CTC) a déclenché une grève qui n'a duré que quelques jours.

Les travailleurs des usines Price, membres du SCTP, sont donc retournés au travail à la suite de la conclusion de cette entente.

Ceux qui font partie de la CSN, en grève eux aussi, y compris ceux de Price-Kénogami, ont décidé que le règlement intervenu entre les employeurs et le syndicat rival ne rencontrait pas les objectifs qu'ils s'étaient fixés. Ils ont donc décidé de poursuivre leur grève jusqu'à ce qu'intervienne une entente qui leur convienne.

Interrompues depuis plus de deux semaines, les négociations entre la CSN et les manufacturiers de papier ont repris hier. Une rencontre s'est déroulée à La Baie (anciennement Port-Alfred) entre le syndicat et les représentants de la Consolidated Bathurst.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B.: Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Radio Québec

AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

(RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX)

FONCTIONS:
- Le titulaire procède à l'analyse des tâches, à la rédaction et à l'évaluation de descriptions d'emploi; il voit à la mise à jour et à la révision des systèmes de classification des emplois; il conseille et assiste les gestionnaires dans la solution de problèmes reliés à l'application de ces systèmes.
- Il administre les salaires et les divers régimes d'avantages sociaux offerts aux employés et voit à leur mise à jour. Il participe à la préparation des négociations collectives.
- Dans le cadre général de son travail, il effectue les études, recherches et analyses nécessaires et fait les recommandations appropriées.
- À titre de responsable de son secteur, il planifie, organise, dirige et contrôle les travaux du personnel placé sous sa responsabilité.

EXIGENCES D'EMPLOI:
- Diplôme universitaire de premier cycle en relations industrielles ou dans une autre discipline équivalente et un minimum de 3 ans d'expérience directement reliée au domaine de la rémunération et des avantages sociaux.

TRAITEMENT:
- $22,951 à $31,234 (en voie de révision)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 30 août 1980 à:

France Landry
Service du personnel

Radio Québec
800, rue Fullum
Montréal, Québec
H2K 3L7

TECHNICIEN/NE EN LABORATOIRE

DES COLORANTS OU TEINTURES DE TEXTILE

Personne bilingue requise avec expérience dans les colorants et services auxiliaires.
Le candidat choisi sera formé pour devenir représentant technique des ventes, et sera responsable d'un laboratoire bien équipé avec personnel qualifié.
Expérience antécédente dans la vente de produits connexes serait un atout.
Salaire selon expérience
Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avec demande de salaire à:

Dr. Benito Fiore, président

MONTEDISON CANADA LTD.
2045, rue Stanley
Montréal, P.Q.
H4A 2V4

(2) REPRÉSENTANTS

domaine MÉDICAL
Strictement à la commission

2 TERRITOIRES disponibles:
— Ville de Québec et ses environs
— Ville de Montréal et l'extérieur

Exigences:
— Etre familier avec les salles d'opérations, cliniques externes et département des achats.

Compagnie de bonne réputation, établie depuis plusieurs années.
Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Case postale 281
Mont-Tremblant, Qué. J0T 1Z0

COORDONNATEUR DE PROJET

Dans le domaine de la construction, expérience minimum 5 ans (spécialement dans l'aménagement intérieur des édifices commerciaux). De préférence, personne ayant connaissances générales en électricité, ventilation et plomberie.

Tél.: 871-8150, Pierre Bolduc ou Michel Bergeron

Pour combler des postes de cadres...

De plus en plus, les entreprises reconnaissent l'efficacité de la rubrique Carrières et Professions dans La Presse.

Pour publier une annonce dans la section Carrières et Professions vous n'avez qu'à écrire à:

La Presse, Ltée
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
7, rue Saint-Jacques
Montréal, P.Q.
Canada H2Y 1K9

Veuillez vous assurer de respecter les exigences techniques et les heures de tombée des jours de publication désirés.

CP-102

Le moyen que préferent tous les employeurs avertis en quête de personnel:

Une annonce encadree sous la rubrique

carrières ET PROFESSIONS dans la presse

Tel.:
285-7320

fonction publique

TECHNICIEN(NE) EN DOCUMENTATION CATALOGAGE SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

FONCTION:
Effectue divers travaux comportant l'analyse des documents et l'identification des sujets traités à l'aide de termes propres au langage documentaire. Relève du Chef de Section - Technique.

QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme en technique de la documentation;
minimum de un (1) an d'expérience dans ce domaine.

SALAIRE:
Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 7 septembre 1980 au

SERVICE DU PERSONNEL
1535 boul. Chomedey
Suite 240
Chomedey, Laval

LAVAL

MEDIC-PROTECT

recherche des

REPRÉSENTANTS

à temps plein ou partiel
pour la région de Montréal

LE POSTE:
Fermer les ventes et faire la promotion du produit.

RÉMUNÉRATION:
Sur une base de commission, le représentant gagne en moyenne $16,000 par année.

LES EXIGENCES:
- Ambition
- Connaissance des techniques de vente
- Bonne présentation
- Bilingue
- 30 ans et plus

LA COMPAGNIE: MEDIC-PROTECT oeuvre dans la commercialisation de produits électroniques visant la sécurité des personnes âgées et des handicapés.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 2 septembre à l'attention de

Robert Boisvert,
MEDIC-PROTECT
1110, rue Sherbrooke, suite 2207
Montréal, Qué. H3A 1G8
Tél.: 844-6233

DIRECTEUR FINANCE ET GESTION

Importante société de distribution de livres, détail et gros (chiffre d'affaires: $16 millions) dont le siège est à Montréal, est à la recherche d'un directeur finance et gestion.

Il relèvera du Président-Directeur général et dirigera la comptabilité, l'informatique, le service du crédit et le contrôle de gestion.

Ce poste s'adresse aux candidats qui possèdent:
— Une solide formation comptable
— Une vaste expérience des systèmes comptables et financiers
— Une bonne connaissance informatique
— Le sens de l'organisation et des contacts humains.

Salaire important, en fonction de l'expérience.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à:

M. Roger Dussault
Vice-président et secrétaire-trésorier
LIBRAIRIE DUSSAULT LTÉE
8955, boul. St-Laurent,
Montréal, Qué.
H2N 1M6

Aucune communication téléphonique ne sera acceptée.

SUPERVISION

PRODUCTION ET CONTRÔLE INDUSTRIELS

Une usine de transformation des viandes, en plein essor, située à Montréal-Nord, demande personne active, bilingue, soignée et désirant faire carrière.
Le candidat désiré devra être très compétent, avoir esprit analytique, qualités de meneur en formation et direction. Excellentes perspectives assurées au candidat qui saura fournir une solide performance administrative.
Faire parvenir curriculum vitae à

G. Gauthier
3870, rue Sabrevois
Montréal-Nord, Québec
H1H 2X4

ÉCOLE SECONDAIRE NORANDA,
NORANDA, QUÉBEC

1 PROFESSEUR DE SCIENCES SENIOR

à plein temps, (Biologie, Chimie)

S'adresser à:
M. Brian K. Webb, directeur
Ecole secondaire Noranda
Noranda, Québec
(1-819) 762-2706

INGÉNIEUR CIVIL
INGÉNIEUR GÉOLOGUE
TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL

Minimum 5 ans d'expérience pour laboratoire région de Montréal. Conditions intéressantes.
Aussi COMMIS COMPTABLE.
Faire parvenir curriculum vitae à:
La Presse, Ref.: 10216
C.P. 6041, Succ. A, Montréal H3C 3E3

LA VILLA DES LYS INC.

400, boul. Champlain Sud,
Alma — G8B 5W1

Centre d'accueil de réadaptation pour déficients mentaux du réseau des Affaires sociales, dont la capacité théorique est de cent quatre-vingt-dix (190) bénéficiaires, offrant des services de réadaptation pour internes, semi-externes et externes

EST À LA RECHERCHE D'UN

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

(2e concours)

Nature de la fonction:
Sous l'autorité immédiate du directeur général, le directeur des services professionnels est responsable de l'administration des activités professionnelles et scientifiques de l'établissement dans le but d'assurer la qualité des actes professionnels.

Attributions-types:
— Participe aux activités relatives à l'accueil et à l'admission.
— Analyse qualitativement et quantitativement la nécessité médico-psychosociale des admissions, des durées de séjour et des ordonnances pour les services professionnels.
— Analyse les besoins des bénéficiaires.
— Assume la responsabilité du dossier des bénéficiaires.
— Élabore les programmes de réadaptation et contrôle les résultats.
— Et autres attributions...

Qualifications requises;
Le candidat doit être détenteur d'un diplôme d'études universitaires de quatre (4) ans en psychologie ou l'équivalent et totaliser un minimum de cinq (5) années d'expérience de travail et de gestion dans un domaine similaire ou connexe.

Rémunération:
— Selon la politique salariale du ministère des Affaires sociales, classe 16.
— Echelle au 30-06-79: $24,500 à $34,400.

Echéance:
Les candidats intéressés à relever ce défi doivent faire parvenir leur curriculum vitae en date limite du 5 septembre 1980 à:

M. Clément Ouellet
Directeur général
La Villa des Lys Inc.
400, boul. Champlain Sud
Alma — G8B 5W1

fonction publique

TECHNICIEN(NE) EN DOCUMENTATION CHOIX ET ACQUISITION SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

FONCTION:
Selon les règles de la bibliothéconomie, effectue les recherches nécessaires au repérage dans les répertoires spécialisés des volumes du Chef de Section - Choix et Acquisition.

QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme en technique de la documentation, minimum de un (1) an d'expérience dans ce domaine.

SALAIRE:
Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 7 septembre 1980 au:

SERVICE DU PERSONNEL
1535 boul. Chomedey
Suite 240
Chomedey, Laval

LAVAL

LA CIE A. B. DICK DU CANADA, LTÉE

REPRÉSENTANT DES VENTES

Ce chef de file dans le domaine des communications graphiques est présentement à la recherche de représentants qualifiés. Si vous avez 2 ans d'expérience ou plus dans le domaine des copieurs, duplicateurs ou une industrie connexe, entrez en contact avec nous.

Le candidat idéal aura la responsabilité des ventes de nos produits dans un territoire spécifié.

Nous offrons un excellent plan de compensation et un programme de bénéfices marginaux avantageux.

Pour une entrevue, confidentielle, veuillez envoyer votre curriculum vitae à:

La Cie A. B. Dick du Canada, Ltée
C.P. 1744
Station St-Laurent,
Montréal, Québec H4L 4Z3
au soin du Directeur des Ventes.

VENTE PROFESSIONNELLE

Vendre dans le domaine de la santé est une profession excitante et rémunératrice. Si vous voulez vous joindre au «leader» dans cette industrie, nous avons à vous offrir une position qui requiert du défi.

En temps que représentant bilingue, vous vendrez des produits techniques de qualité, conduirez des études de marché et fournirez assistance aux autres membres de notre équipe. L'expérience dans la vente professionnelle serait souhaitable.

Un entraînement vous est offert, ainsi que l'automobile, les dépenses et les bénéfices sociaux. Le salaire est basé sur votre expérience et votre habileté.

Si vous voulez faire partie de notre équipe, envoyez votre curriculum vitae à:

Ingram & Bell Ltée
550 boul. Montpellier
St-Laurent, P.Q. H4N 2G7
S.V.P. pas de téléphone

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Les thèmes des prochaines élections

Au premier ministre René Lévesque qui indiquait récemment vouloir éviter de parler de souveraineté-association aux prochaines élections, surtout si celles-ci doivent avoir lieu à l'automne, M. Claude Ryan vient de répondre qu'il pourra difficilement y échapper car le Parti libéral entend bien, de son côté, discuter abondamment de la question.

Cela prouve encore une fois qu'un parti au pouvoir peut bien vouloir imposer un thème à une élection mais qu'il reste toujours à la merci de l'opposition qui peut faire dévier le débat sur une infinité d'autres sujets. La chose s'était d'ailleurs produite en 1976. Le premier ministre d'alors, M. Robert Bourassa, en annonçant le scrutin, avait déclaré qu'il allait au peuple pour obtenir de celui-ci un mandat clair pour résister à une tentative possible d'Ottawa de rapatrier unilatéralement la constitution. La campagne a finalement porté sur bien d'autres problèmes.

De toute façon, il est normal que les libéraux s'entêtent à discourir sur la souveraineté-association. Le verdict du 20 mai dernier est là pour témoigner qu'il s'agit pour eux d'un excellent filon à exploiter. Et cela, même si le PQ, comme tout semble l'indiquer actuellement, décide officiellement de mettre une seconde fois son option fondamentale en veilleuse.

En effet, cela forcera le gouvernement à dire clairement par quelles voies il entend éventuellement réaliser son projet qu'il caresse toujours. D'après ce qu'on en sait actuellement, le PQ n'insisterait plus sur la tenue d'autres référendums à l'avenir. Il ne s'engagerait seulement qu'à procéder démocratiquement dans le cas où il demeurerait toujours convaincu que l'avenir du Québec passe par la souveraineté-association.

Il y a là au moins une ambiguïté à dissiper. Si on laisse tomber le référendum, les seules autres voies démocratiques qui resteraient seraient un scrutin ordinaire ou une loi votée à la majorité des élus. Cela n'est sûrement ni satisfaisant ni rassurant.

Un vote majoritaire en Chambre viendrait d'élus qui n'ont pas nécessairement un mandat pour engager ainsi leurs électeurs. Par contre, une élection ne peut à peu près jamais avoir valeur référendaire.

Certains rétorqueront que M. Jean Lesage, en 1962, a pu considérer que sa victoire aux urnes lui conférait un mandat clair de nationaliser l'électricité. La chose est loin d'être évidente. On n'a qu'à se rappeler que l'opposition de l'époque n'a pas soulevé de fortes objections à l'encontre du projet. Il n'y avait pas de divergences fondamentales entre les partis sur le sujet.

La réalité est plutôt d'ailleurs que ce fut un test de popularité pour M. Lesage et son bras droit d'alors, M. René Lévesque. Il n'est pas dit que si M. Robert Bourassa avait joui du même prestige et de la même popularité, en novembre 1976, il n'aurait pas lui aussi triomphé aux urnes. Cela n'aurait pas prouvé que le peuple voulait lui confier un mandat clair de s'opposer au projet de rapatriement de M. Trudeau.

En somme, tout cela revient à dire qu'on peut élire ou battre un gouvernement pour une multitude de raisons. Il est à peu près toujours impossible de pointer du doigt avec certitude le facteur déterminant de la victoire ou de la défaite.

Tout cela revient également à dire qu'en dehors d'un référendum portant sur une question précise, il est illusoire de prétendre qu'un gouvernement a obtenu du peuple un mandat absolument indiscutable pour faire telle ou telle chose.

C'est pourquoi il est important qu'on sache du PQ, en supposant toujours qu'il n'abandonne pas définitivement son projet de sécession politique, par quels voies et moyens il entend éventuellement se faire autoriser démocratiquement à le réaliser.

Pour le reste, bien malin serait celui qui prétendrait à l'avance, déterminer quels sont les thèmes qui feront pencher une fois de plus la balance d'un côté plutôt que de l'autre aux prochaines élections. M. Ryan a dit qu'il voulait parler de souveraineté-association. Mais il a ajouté aussitôt qu'il entendait développer également divers autres thèmes, dont celui évidemment de l'économie. Les ministériels auront de même certains points particuliers qu'ils voudront mettre en relief. Qui imposera son scénario à l'autre?

Il faut se rappeler également que le Québec est une grande province où les sujets de préoccupation peuvent varier considérablement d'une région à l'autre. La personnalité du candidat local peut d'ailleurs être plus déterminante que le programme du parti qu'il représente. Quand on vit à Montréal, c'est une chose qu'on est trop facilement porté à oublier.

Mais, encore une fois, ce n'est pas parce que le PQ préférerait qu'on ne parle pas de souveraineté-association qu'il n'en sera pas question aux élections qui viennent. D'ailleurs, à l'inverse, même si les libéraux voulaient que leur Livre beige demeure hors du débat, il n'est pas dit que le PQ s'abstiendra d'y faire de nombreuses références.

VINCENT PRINCE

Un conseiller municipal peut mériter son salaire

Les membres du conseil municipal de Montréal ont répondu aux exigences de la loi 105: ils ont donc présenté la liste de leurs «intérêts» consignés dans des entreprises, des corporations ou des immeubles. Et ils ont démontré que leur situation économique ou financière correspondait à celle que l'on devinait: ni riches ni pauvres, au-dessus de la moyenne, majoritairement propriétaires, avec un portefeuille d'actions plus ou moins diversifié. Bref, rien pour surprendre encore moins pour scandaliser.

Il est normal que les conseillers d'une ville importante appartiennent à la classe des hommes d'affaires et qu'ils aient atteint une certaine indépendance financière. Autrement, ils risquent de s'engager en politique municipale uniquement pour des préoccupations personnelles, sans relation efficace avec le service à rendre à la société.

Pendant longtemps, les conseillers ont reçu des salaires de crève-faim. Il leur fallait amplement gagner leur vie ailleurs pour s'offrir le luxe de servir les autres.

Aujourd'hui, leur situation est sensiblement différente. Si la loi 105 les oblige à faire l'aveu de leurs biens, elle leur permet également de toucher un salaire de plus de $20,000. Ce n'est pas énorme: personne ne fera fortune avec une telle somme et aucun des conseillers de Montréal ne pourrait se permettre de survivre avec ce seul revenu.

Par ailleurs, pour ce montant, on peut s'attendre à ce que les conseillers travaillent sérieusement.

Certains s'y emploient manifestement. On peut citer le cas de l'un ou l'autre d'entre eux qui se préoccupent très activement de leur quartier et de ceux qui l'habitent. D'autres participent à des commissions ou à des organismes où ils jouent un rôle efficace. Et d'autres, on ne sait vraiment pas ce qu'ils font.

S'il faut payer $20,599 à quelqu'un qui se rend aux assemblées du conseil simplement pour former la chair et les os d'une majorité qui doit être silencieuse, il y a là un risque de scandale.

Présentement, Montréal surabonde de conseillers. Non seulement sont-ils très nombreux, mais en plus, ils sont très nombreux du même côté. Et de ce côté-là, l'unanimité absolue est de rigueur. Le chef du Parti civique n'admet pas la prise de position personnelle et encore moins la dissension. Ce qui signifie qu'il suffit d'avoir la majorité au conseil pour simplifier tous les débats: aucun membre de la majorité n'a la liberté de mettre en doute la valeur d'une argumentation ou d'une recommandation.

À quoi sert-il de se réunir à 54 si la voix d'un seul suffit?

Dans de telles conditions, il devient difficile de mériter son salaire. N'ayant pas à débattre une question, les conseillers n'ont même pas besoin de connaître l'ordre du jour. Ils savent, étant de la majorité, qu'ils doivent voter dans un sens, quelle que soit leur opinion personnelle, s'ils ont eu le temps ou la préoccupation de s'en faire une.

Les Montréalais ne peuvent pas reprocher à leurs conseillers les $20,000 qu'ils donnent à chacun d'eux. Ils veulent seulement qu'ils les méritent. Dans le contexte actuel, avec un aussi grand nombre d'élus et une politique d'unanimité absolue, il est sûrement difficile, à un certain nombre de membres du conseil municipal, de se croire vraiment au service désintéressé de la population montréalaise. Ils s'aideraient, s'ils voulaient être moins nombreux et plus libres.

JEAN-GUY DUBUC

Reprise

Droits réservés

L'entrée «illégale» des Haïtiens

On pouvait penser que le problème des Haïtiens qui entrent illégalement au Canada allait trouver une solution. Le ministre de l'Immigration du Québec demandait que, pour le passé, soit régularisé le cas de ceux qui ont déjà franchi la frontière sans les formalités habituellement requises. On appelle cela une «amnistie».

Pour l'avenir, aurait été exigé de tous ceux qui se présentent comme touristes un visa délivré au pays d'origine par l'ambassade du Canada. Le ministre Jacques Couture ne paraît pas acquis à cette idée. On s'explique mal pourquoi, étant donné que ce document est déjà exigé des ressortissants d'un grand nombre de pays et que certains gouvernements, pour être fixés sur les mouvements de leur propre population, estiment cette mesure non seulement acceptable mais souhaitable.

Il est bien évident que le «touriste» qui descend d'un avion à Montréal avec $40 en poche, en annonçant qu'il vient passer deux semaines de vacances, se complique l'existence et risque d'être à la charge du pays d'accueil pour longtemps.

Les raisons pour lesquelles le ministère fédéral refuse «l'amnistie» ne ressortissent certainement pas à l'altruisme. Cependant, il faut bien se rendre compte que les migrations humaines d'un territoire à l'autre s'accommodent mal de l'improvisation.

Il faut voir ce qui se passe aux États-Unis en ce moment au sein de l'immigration cubaine. Un flot de 116,000 Cubains a déferlé sur les côtes de la Floride. Désespérés de ne pas trouver de travail, déçus par le pays d'accueil, gouvernés dans leur vie quotidienne par la rumeur, certains de ces immigrés deviennent des naufragés, et n'ont plus qu'une pensée en tête: retourner à Cuba.

Il n'y a pas de solution à ce gâchis, parce que les relations normales entre pays, en l'espèce, entre les États-Unis et Cuba, sont inexistantes. Comment coordonner des déplacements de population d'un pays à l'autre quand les intéressés ne se parlent pas?

Ce n'est pas le cas avec Haïti. Haïti a un gouvernement, qu'on aime ou qu'on n'aime pas, avec lequel le Canada entretient des relations. Que ces relations doivent d'urgence faire l'objet d'un examen sévère de la part d'Ottawa on le veut bien. Mais, quel que soit l'interlocuteur à Port-au-Prince, les politiques d'immigration d'Ottawa et de Québec ne pourront jamais, pour le bien de tous les intéressés, se confondre avec un service de dépannage ou une oeuvre de bienfaisance. Les bons sentiments ne sont pas méprisables. Mais ils ne suffisent pas.

GUY CORMIER

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

The Ottawa Journal

En soi, le fait de dépenser l'argent des contribuables pour convaincre les Canadiens qu'ils doivent avoir une nouvelle constitution ne constitue pas un abus de pouvoir de la part du gouvernement libéral, mais il risque fort de le devenir.

Les partis de l'Opposition ont raison de s'inquiéter de ce qui motive cette campagne. Si, comme le prétendent les libéraux, il s'agit tout simplement d'amener les Canadiens à réfléchir sur la constitution et d'encourager une louable participation du public, il serait difficile de dire que ce sera de l'argent gaspillé, même si les contribuables ordinaires ne sont pas admis à la table des négociations.

Mais la campagne promotionnelle ne peut faire autrement que de nous porter à soupçonner le premier ministre, M. Trudeau, de se préparer à ressortir de nouveau l'ancienne loi sur le référendum. Quelle meilleure façon y a-t-il d'obtenir un concensus apparent de l'électorat, dans un référendum sur la réforme constitutionnelle, que de dépenser au préalable $6 millions pour «éduquer» le public à travers les journaux, la radio et la télévision?...

S'il était possible d'obtenir par référendum l'approbation de la majorité sur des changements constitutionnels spécifiques — comme un récent sondage semble l'indiquer — alors M. Trudeau serait en mesure d'agir unilatéralement, si cela s'avérait utile.

La première annonce publicitaire de la campagne a paru dans un journal de langue française de Montréal. Elle disait que nous avons maintenant «une chance unique de construire un Canada à notre goût». Mais le «goût» semble varier considérablement d'une région à l'autre, et cela est particulièrement évident au Québec.

Ce n'est là qu'une faible indication de l'extraordinaire délicatesse de la question constitutionnelle, telle que présentée dans une campagne publicitaire...

Néanmoins, il serait ridicule de prétendre qu'un gouvernement national ne devrait pas employer tous les moyens à sa disposition pour informer le public sur un processus qui pourrait changer essentiellement les rapports entre les gouvernements, au Canada. Reste la manière de le faire. Ces messages publicitaires seront certainement étudiés de près. — *Le 13 août*

The Montreal Gazette

Les Indiens du Canada continuent de dire qu'ils veulent participer en égaux aux négociations constitutionnelles. Le nouveau président de la Fraternité nationale des Indiens, M. Del Riley, dit que les Indiens ont le droit, plus encore que les provinces, d'y prendre part...

Bien sûr, il est absolument exact que les autochtones ont été les premiers habitants de ce pays, que nous ne leur avons jamais donné de chance égale, et qu'ils n'ont jamais été en mesure de déterminer leur propre destin.

Cela, pourtant, ne veut pas dire qu'ils doivent s'asseoir à la table constitutionnelle en tant que négociateurs, avec une voix égale à celle des autres participants — les gouvernements fédéral et provinciaux...

Ces deux corps constitués continueront d'être seuls à posséder l'autorité pour faire ou refaire la constitution. Les autres ne peuvent que faire des recommandations.

M. Riley dit que le droit des Indiens de participer aux pourparlers repose sur leur prétention à détenir la souveraineté sur leurs propres territoires et sur leurs affaires ainsi que sur la perception des Indiens d'être une nation capable d'autonomie.

Mais pour le moment, les Indiens n'ont pas la souveraineté sur leurs territoires et leurs affaires; quant à déterminer comment et à quel degré ils pourraient l'obtenir — s'ils l'obtiennent jamais — cela demeure sujet à d'intenses discussions...

Les Indiens, tout comme les Québécois anglophones, les Canadiens français hors du Québec, les Noirs et les autres minorités au Canada, sont gouvernés par les gouvernements qui siègent présentement à la table constitutionnelle. Les autres groupes n'ont pas droit à double vote, le leur et celui de leurs gouvernements. Il en va de même pour les Indiens. — *Le 18 août.*

The Saskatoon Star Phoenix

De quelque manière qu'on envisage les pourparlers constitutionnels, il est difficile d'être optimiste quant à leur conclusion. Le résultat atteint par ces conférences, dans le passé, en est un peu la cause: ils semblent indiquer qu'il est impossible, ou presque, que les gouvernements fédéral et provinciaux en viennent à un accord sur les problèmes fondamentaux, et les pourparlers en cours semblent aller dans le même sens...

Il semble de plus en plus évident que la méthode suivie dans l'espoir de réformer la constitution est loin d'être idéale. D'un côté le gouvernement fédéral, qui cherche par tous les moyens à maintenir, à tout le moins, les pouvoirs qu'il juge nécessaires pour maintenir le Canada uni. De l'autre, les gouvernements provinciaux, préoccupés surtout, semble-t-il, d'accroître leurs pouvoirs aux dépens du fédéralisme...

— *Le 11 août*

Menus propos touristiques

Madame Lysiane Gagnon,

J'arrive de vacances et le premier article que je lis sur le tourisme est le vôtre, celui de *La Presse*, samedi 9 août. Je ne sais pas si votre article a été écrit comme critique ou pour susciter des échos des lecteurs, mais dans un cas comme dans l'autre, je crois que vous avez réussi.

Dans votre premier paragraphe, vous parlez de la chute du tourisme dans la province. Pourtant, votre confrère de la *Gazette* du 9 août semble d'avis contraire. En effet, je ne crois pas que nos voisins du Sud font quelques centaines de kilomètres seulement dans le but de voir nos floralies.

Dans un deuxième temps, vous parlez de baignade, de propreté et de nourriture. Je comprends qu'il est normal qu'il fasse plus chaud au sud, mais des vacances ne veulent pas nécessairement signifier baignade. Pour ce qui est de la propreté je vous laisse le bénéfice du doute, bien que j'en doute fort; mais qu'on mange mieux et moins cher aux États, je suis avec vous en autant que c'est du «fast food» comme hamburgers, Kentucky ou autre chose du même genre.

Vous continuez en disant que vous êtes allés au Manoir Richelieu. Je vous comprends lorsque vous dites que c'est plus abordable bien que la nourriture soit médiocre, mais cela paraît mieux dans un salon de dire: «Nous sommes allés manger au Manoir Richelieu» que de dire: «J'ai festoyé à l'auberge des Trois-Canards», même s'ils sont à quelques kilomètres l'un de l'autre.

Parlons maintenant de l'accueil. J'arrive d'un tour de la Gaspésie de 10 jours où je fus accompagné de mon épouse et de ma fille. Je me suis toujours senti chez moi sauf une fois à Fort-Prevel. Cette auberge est régie par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et permet un emploi d'été à des étudiants de l'École d'hôtellerie. Nous y sommes arrivés quelque peu après l'heure du repas, soit à 13h30. Nous y avons été très bien accueillis par le maître d'hôtel, mais la serveuse a été d'une froideur et très inconvenante dans ses manières. Je ne lui en tiens toutefois pas rigueur, car elle s'était peut-être levée de bon matin ou encore était absente lorsque le cours de bonne manière fut donné.

Dans vos voyages, vous semblez courir les mauvaises places pour mieux critiquer ou bien vous voyagez hors saison pour ménager.

Un point sur lequel je suis complètement d'accord avec vous c'est Percé. En effet, nous avons été un peu déçus de l'ambiance et de l'environnement négligé, ainsi que de la camelote que l'on retrouve à certains endroits. Je comprends qu'on veuille garder l'esprit d'un village de pêcheurs, mais plusieurs choses et personnes non autochtones nous font oublier cet aspect.

Vous parlez d'autodépréciation, je crois que vous avez votre quota.

Dix jours pour un tour de la Gaspésie, ce n'est ni trop vite ni trop lent et tout calcul fait, je me crois dans les statistiques. Bien été reçus, bien couché, bien mangé; un nouveau paysage à chaque tournant de route, de beaux coins à visiter; tout cela pour environ $100 par jour. C'est le montant qu'il m'a fait plaisir de dépenser pour visiter un coin de ma province: chose que je recommencerai.

P.S.: Si vous désirez de bonnes adresses, fiez-vous au *Guide Hébergement Québec* et au *Guide touristique du Québec* d'Alain Stanké.

Noël GRAVEL
Montréal

Et les femmes alors?

La protection du citoyen de Montréal est dès maintenant assurée avec plus d'efficacité par sa police. Bravo! Mais qu'est-ce que ça veut dire exactement? Que la «Main» est nettoyée? Eh bien, ça me fait une belle jambe à moi! Est-ce que le fait que les hommes ne se fassent plus «achaler» dans trois ou quatre rues de Montréal me protégera des «achalants» partout? Est-ce que parce que les prostituées ne détournent plus leur attention les hommes arrêteront de m'interpeller, de faire des gestes obscènes à mon intention, de me suivre, de me menacer, de me téléphoner, de me toucher, cela à toute heure du jour et de la nuit, dans la rue, l'autobus et même chez moi?

Les femmes et les enfants sont les êtres les plus agressés. Pourquoi protège-t-on ainsi les hommes contre une attaque qui n'en est pas une? Pourquoi punit-on une femme qui vend la seule chose dont elle soit vraiment propriétaire plutôt que l'homme qui lui achète ce qui ne s'achète pas? Et bien moi, je leur dis merci aux prostituées de la «Main»; pendant longtemps elles m'ont protégée des instincts malsains d'un tas de «pauvres» hommes qui **choisissaient** en connaissance de cause de fréquenter **le** trottoir.

Félicitations, les hommes, en quelques mois vous avez triomphé du dixième de ce que les femmes endurent journellement partout dans la ville et contre lequel elles luttent vainement depuis des années! Et vive le progrès du vingtième siècle sans lequel une femme serait incapable d'être arrêtée pour sollicitation en attendant son taxi!

Nathalie PÉRUSSE
Montréal

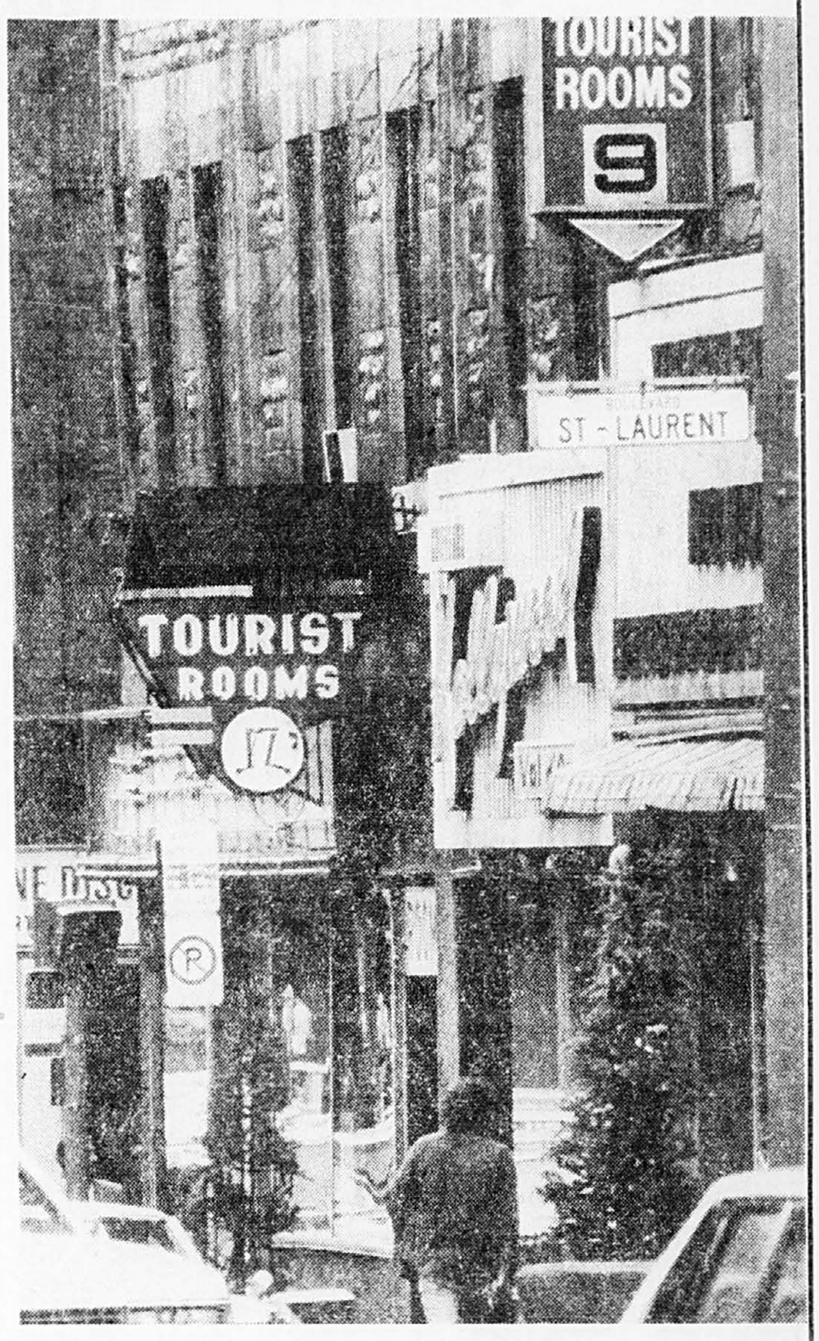

Floralies mal fichues

L'autre soir, en prenant une marche de santé dans notre pépinière, j'ai remarqué que l'herbe était très longue et qu'il y avait des «piquants à vache» d'une beauté fantastique. Ils ont au moins un mètre de hauteur, décorés de grosses boules piquantes. C'est incroyable ce que peut faire la Mère Nature, je regrettais même de ne pas avoir apporté ma caméra.

Mais là où c'est le plus intéressant, c'est dans la section où étaient nos jardins communautaires. Sans doute, la terre est plus fertile dans cette section, après tant d'années de labeur. Il y a là une jungle de mauvaises herbes «faut le voir pour le croire». Plusieurs de ces herbes ont une hauteur de six à sept pieds. Quelques-unes sont fleuries. On peut voir des fleurs de toutes les couleurs. Quelle merveille! Quelque chose à faire rêver nos plus chevronnés naturalistes et botanistes!

J'ai vu aussi quelques gros tournesols. Des reliques de nos jardins communautaires. Un peu plus loin près de la maison administrative, «très belle pièce architecturale». Je crois avoir identifié quelques «Ambrosai artemisiifolia» communément appelée «petite herbe à poux». Très dangereuse pour les personnes allergiques et surtout les asthmatiques. Mais soyez sans crainte, nous sommes protégés par la loi 7.3, règlement 44 qui oblige les particuliers et les municipalités à les couper avant le premier août, sous peine d'amende. Chose bizarre, nous sommes le 15 août aujourd'hui et elles sont toujours là. C'est vrai, la Ville de Montréal est très occupée avec les autres Floralies. Chose certaine, l'année prochaine, il y en aura encore plus et quelques-uns, plus chanceux, en auront même dans leur gazon.

On dit que l'herbe à poux pousse moins haute dans une ville. Pourquoi? La pollution... J'espère que ce n'est pas la même chose pour nos enfants...

J'ai passé une journée aux Floralies de l'île Notre-Dame, et croyez-moi, c'est pas plus intéressant que notre pépinière et ça coûte pas mal plus cher. Quelle différence y a-t-il entre une rose de France et une rose d'Angleterre? Dans notre pépinière, il y a des centaines de plants différents à identifier et ça ne coûte rien... Faut voir...

N.B. L'année prochaine, peut-être que je devrai prendre mes marches dans le cimetière de l'Est. Dommage!

L'ancienne pépinière de la Ville de Montréal est située entre les rues Duquesne et De Repentigny dans le Nouveau-Rosemont. La Ville de Montréal veut y construire des habitations.

Jacques FOURNIER,
Montréal.

Labrador

L'Association du Labrador québécois
The Quebekers' Labrador Association

est profondément convaincue qu'il est absolument indispensable que la Commission parlementaire sur le renouvellement de la constitution canadienne ne manque pas cette occasion extraordinaire qui lui est fournie, non seulement de réaffirmer les droits inaliénables du Québec sur tout le territoire du Labrador, mais aussi d'engager l'actuel gouvernement du Québec, et ce avant toute révision constitutionnelle, dans le processus du rapatriement du Labrador.

Ces droits de la province de Québec ont été décrits par Me Frédéric Dorion, ex-juge en chef de la Cour supérieure du Québec, dans le discours qu'il prononça à la Chambre des Communes, le 6 février 1948, alors qu'il était député, document que chacun de vous a reçu en date du 19 et du 20 mars de cette année.

Le coordonnateur de l'association, accompagné de Conrad Savard, a rencontré Me Dorion mercredi, le 6 août, et ce dernier est convaincu que la démarche précitée dans le premier paragraphe s'impose.

Paul de BANÉ,
coordonnateur
Les Grondines
Cté Portneuf

Gratitude

Dans l'édition de LA PRESSE du samedi 9 août 1980, monsieur Dollard Morin a fait un article très intéressant sur une grande fête qui a eu lieu au Patro Le Prévost, rue Christophe-Colomb à Montréal.

Comme parents, nous tenons à féliciter et à remercier monsieur Morin pour son compte rendu de l'événement et pour son objectivité dans la présentation du Centre de loisirs Patro Le Prévost.

Par la même occasion, nous désirons souligner publiquement le travail, le dévouement et la disponibilité du directeur, le père Yvon Laroche, de ses confrères de la Fraternité St-Vincent-de-Paul, des animateurs Alain Delwaide et Elaine Grondin et de tous les moniteurs et monitrices du Patro.

Grâce à ce groupe dynamique, nos enfants de 6 à 12 ans et nos adolescents de 13 à 15 ans ont vécu un été riche en expériences diverses dans une atmosphère d'accueil, de partage, de charité et de joie.

Merci à vous, Père Yvon, et à toute votre équipe pour les valeurs fondamentales transmises et vécues au Patro Le Prévost.

Des parents heureux et satisfaits.

Agathe et Jean-Guy PROULX, Jacqueline et Hubert DUCHARME, Diane LEDUC, Isabelle DESNOYERS, Nicole DARLINGTON, Jeanne et Robert YELLE, Madeleine et André MORAIS, Suzanne ROBICHAUD, Sylvie HÉTU.

Avortées, avorteurs, de grâce

Le 7 août dernier, dans un quotidien de la province, coiffé d'un gros titre, paraissait un article de Michelle Guérin sur les cliniques de planification familiale. On y signalait une résolution émanant du Conseil du statut de la femme, en vue de demander au ministre Lazure une enquête aux centres hospitaliers de Ste-Marie de Trois-Rivières et celui de la Mauricie à Shawinigan. L'on déplorait alors l'inefficacité des services de ces hôpitaux.

Je profite de l'occasion pour féliciter ces centres hospitaliers qui ont compris les responsabilités morales d'un avortement et qui ont décidé de ne pas se faire les complices des assassinats favorisés par le plan Lazure qui est payé à même les deniers publics. La Corporation des médecins n'a-t-elle pas assez d'éthique professionnelle pour sévir contre un médecin dont les principaux souci et devoir sont de sauver des vies. Il faut croire que les sanctions prévues ne s'appliquent pas dans le cas d'un ministre. Pourtant, qu'on le pense ou pas, l'avortement est et sera toujours un meurtre. Ce serait superflu de revenir sur la pensée de l'Eglise et de nombreux médecins à ce sujet.

De plus, que dire d'un soi-disant bon gouvernement qui veut bâtir un peuple fort... et qui le construit sur des cadavres. Quelle supercherie et quelle tromperie! Que dire aussi lorsqu'on voit le Statut de la femme et la Coordination nationale pour l'avortement libre donner des conférences et demander des enquêtes, afin qu'il y ait encore plus de tueries.

Oui, convertissez-vous, avortés, avorteurs ou complices pendant qu'il en est encore temps, de ce que vous faites à ceux que Jésus appelait les plus petits. Oui, pensez-y bien et rappelez-vous cette parole de Jésus: «Tu ne tueras point.» Je ne voudrais pas que vous soyez un jour l'objet d'une sentence terrible et irrévocable.

Lionel VERRETTE
Trois-Rivières

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

Hiérarchie routière

Au sujet de l'augmentation des amendes pour excès de vitesse, je pense bien que cela ne fera qu'augmenter la discrimination des «classes» d'automobilistes.

Car, d'un côté, QUI aura à payer ces amendes? Toutes les personnes «influentes» n'ont qu'à sortir leur petit air V.I.P. pour devenir, comme dit la fable, «de petits saints». Ces bonnes gens vont maintenir leur 160 km à l'heure, évidemment.

D'un autre côté, $20 ou $50, c'est du pareil au même pour les fils de millionnaires, par exemple, ou pour les fils-à-papa, ou pour ceux qui font entrer leurs amendes dans les frais divers de leur compagnie; bref, pour tous ceux qui n'ont pas à payer EUX-MÊMES les amendes qu'ils accumulent. Ceux-là se fichent comme de l'an quarante de ces petits détails mesquins: eux aussi vont continuer d'écraser à 160 km/heure.

Restent les «zôtres», c'est-à-dire les gens ordinaires ou sous-ordinaires, c'est-à-dire les cochons de payeurs de taxes, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas le droit d'aller un peu plus vite quand ils sont pressés. Ceux-là devront s'attacher, ralentir, sinon... payer cher, proportionnellement à leurs finances — afin de gaver le dieu Trésor public.

Aurais-je sauté des lignes? J'ai eu beau chercher dans les articles concernant le mini-sommet des intervenants en matière de sécurité routière à Pointe-au-Pic, je n'ai trouvé rien ni personne qui aurait proposé d'étudier ou de prendre le mal autrement.

À sa source, par exemple. Pourquoi ne pas suggérer aux gouvernements nationaux qu'ils demandent aux compagnies Ford, GM, Chrysler, de produire des véhicules ne pouvant pas dépasser les 100 km/heure? Seules les voitures d'urgence (ambulances, pompiers, police) auraient une puissance plus forte. La conjoncture actuelle semble favorable à une telle décision: la mode et surtout la force des choses sont à l'économie énergétique, et par ailleurs les gouvernements centraux, tant des États-Unis que du Canada, sont en position de créanciers-sauveteurs vis-à-vis de ces grosses compagnies. Une action conjointe et internationale des principaux gouvernements en ce sens aurait un effet plus salutaire et plus juste qu'une simple augmentation des amendes, laquelle sous-entend une augmentation des faveurs discriminantes.

Personnellement, j'aimerais bien pouvoir pousser à fond ma voiture sans du fait même contrevenir à la loi. J'aimerais bien savoir que je peux voyager à la même vitesse que les autres automobilistes. Normalement, ça devrait être ainsi, pour tout le monde. Et il y aurait cent fois moins d'accidents. Trop beau?

La triste réalité actuelle, c'est qu'on pense malgré soi, chaque fois qu'un bolide vous dépasse à 160 km/heure: encore un sale profiteur!

Mais un dessin vaut mille mots dit-on. Voici ce que deviendra, psychologiquement, une voie rapide au Québec à l'automne prochain:
(en souhaitant que Girerd ne m'en voudra pas!)

S. GRENIER
Longueuil

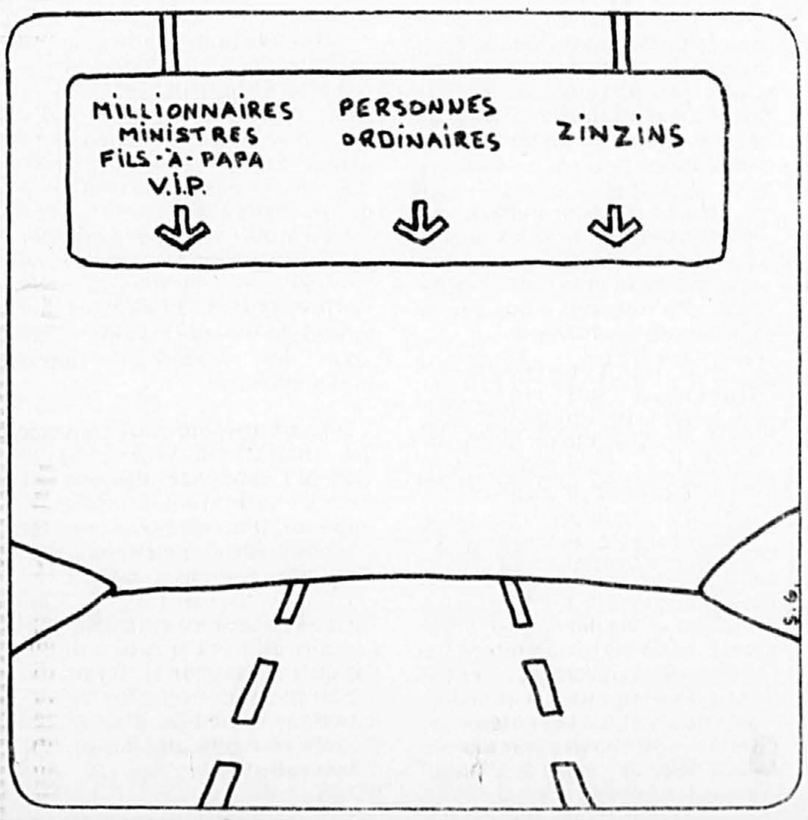

Soins hospitaliers déficients

Dans la nuit du 21 juin 1980, ma femme, Anna Borik, âgée de 70 ans, a été hospitalisée dans un état grave à l'Hôpital Général Juif de Montréal. Les médecins établirent le diagnostic d'infarctus. Après avoir passé deux semaines dans cet hôpital, ma femme fut transférée au Centre hospitalier pour convalescents, 6363, chemin Hudson, à Montréal. Malheureusement, l'attitude du personnel à l'égard de ma femme s'avéra des plus inhumaines. Étant donné que les crises cardiaques se répétaient et que l'état de la malade ne lui permettait pas de quitter son lit, elle se voyait obligée de demander à l'infirmière de service de lui apporter le bassin. Cependant, l'infirmière a refusé plusieurs fois de lui donner le bassin, comme ce fut le cas dans la nuit du 13 juillet, lorsque l'infirmière lui a montré la porte de la toilette et lui a fait signe de se lever et d'y aller. Ma femme a prié, a supplié, rien n'y fit, et elle a dû se lever et aller toute seule, après quoi elle eut une attaque. Le lendemain, j'ai rapporté ce cas à l'infirmière en chef qui m'a promis que cela ne se répétera plus. Néanmoins, la scène a de nouveau eu lieu dans la nuit du 20 juillet. Le matin, ma femme a demandé à l'infirmière de service de téléphoner à notre fille. L'infirmière, lui tournant le dos, a fait seulement semblant de composer le numéro, tout en riant et se moquant; ce sont les autres malades, alités dans la même chambre, qui ont été témoins de cette scène.

Quand ma fille a téléphoné, un peu plus tard, à ma femme, celle-ci l'a priée de venir pour l'aider à se laver et à prendre son petit déjeuner, car elle se sentait très mal. Ma fille est arrivée à 9 heures et a demandé la permission de monter à l'infirmière en chef, vu que les visites ne sont permises qu'à partir de 11 heures, selon le règlement de l'hôpital. Cette permission lui fut refusée. Ma fille objecta qu'il y a des cas où l'on peut faire cependant une exception de la règle générale, surtout que ma femme ne parle pas le français et qu'elle a de la difficulté à s'exprimer en anglais. Mais l'infirmière en chef dit d'un ton tranchant à ma fille que l'exception pouvait être faite seulement si sa mère se mourait. «Quand elle se mourra, alors je vous laisserai passer», lui dit-elle. Ma fille sortit et revint à dix heures, mais en vain, on ne la laissa entrer qu'à 11 heures bien précises. C'est pourquoi nous avons décidé, ma fille et moi, de reprendre notre malade à la maison, malgré son état de santé et aussi le fait qu'elle devait continuer son traitement pendant quelques semaines.

Si un malade cardiaque, après un infarctus, doit se trouver dans de semblables conditions, où il est constamment obligé de s'humilier et de supplier afin de pouvoir obtenir les soins les plus élémentaires, l'issue ne peut être que fatale. Lorsque ma fille dit à l'infirmière en chef qu'elle écrira une lettre à un journal, celle-ci lui répondit, moqueuse: «Écrivez où et à qui vous voulez, seulement, n'oubliez pas de nous en envoyer une copie!» Elle n'a même pas voulu écouter le récit de ma fille qui essayait de la mettre au courant des faits.

J'exprime l'espoir que le ministère de la Santé saura prendre des mesures qui s'imposent afin que de pareils cas ne se répètent plus.

Youri BORIK
Montréal

NOTES POLITIQUES

Ryan flirte de plus en plus avec les femmes

■ Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, tient à présenter une liste impressionnante de candidates lors des prochaines élections générales, et marquer en quelque sorte une première dans ce domaine.

En effet, M. Ryan compte présenter au moins 20 candidates dans les 122 circonscriptions électorales de la nouvelle carte, ce qui constituerait un record pour un parti politique provincial. Le PQ en 1976 avait présenté 12 candidates.

Déjà M. Ryan compte dans son équipe deux vedettes, soit Mme Solange Chaput-Rolland, dans Prévost et Mme Thérèse Lavoie-Roux, dans l'Acadie.

En compagnie de son épouse Madeleine, le chef du PLQ a rencontré en fin de semaine dernière une personnalité du comté de Fabre, Mme Lise Thibault, pour l'inviter à accepter la candidature dans le comté de Fabre.

Mme Estelle Gobeil

Cette dernière, qui était présidente du comité du NON dans Laval lors du référendum, doit donner une réponse au chef libéral d'ici quelques jours. Très active dans le comté, elle est aussi animatrice d'une émission de télévision au canal 10. Elle avait d'ailleurs lancé «le mouvement des femmes d'aujourd'hui».

Mégantic-Compton

Dans le comté de Mégantic-Compton devenu vacant à l'Assemblée nationale à la suite de la démission de l'unioniste Fernand Grenier, la réunion de mise en candidature pour le PLQ aura lieu dimanche, à East-Angus.

Huit personnalités du comté ont déjà déposé leur bulletin de mise en candidature, dont Mme Estelle Gobeille, résidante de La Patrie.

Institutrice jusqu'en 1945, elle s'occupe depuis de la vie des commissions scolaires sur tout le territoire de l'Estrie, en plus de prendre une part active à différents autres mouvements sociaux de cette communauté des Cantons de l'Est.

Elle a aussi occupé de nombreux postes sur la scène provinciale et canadienne et elle a été vice-présidente du sous-comité du statut de la femme à la commission de la condition féminine de l'UNESCO.

Lise Bacon

Misant aussi sur la caractéristique de «la solidarité des femmes au sein d'un mouvement politique», M. Ryan a rencontré, hier soir, l'ex-ministre libéral dans le gouvernement Bourassa, Mme Lise Bacon, qui s'occupe maintenant de l'association des assurances.

Après ces pourparlers avec M. Ryan, il se pourrait fort bien que Mme Lise Bacon, originaire de Trois-Rivières, se présente dans le comté de Bourassa, représenté actuellement à l'Assemblée nationale par le péquiste Patrice Laplante.

Dans Taillon

Par ailleurs, dans le comté de Taillon, il est question de la candidature de Mme Lise Thivierge, animatrice d'un CLSC, et dans Marie-Victorin, de Mme Nicole Beaudry, professeur suppléant. Une permanente du PLQ, Mme Louise Robic pourrait aussi être candidate dans le comté de Jacques-Cartier.

Et un peu partout, en province, a souligné un porte-parole du parti, à Montréal, les «recruteurs» du PLQ cherchent à dénicher des candidatures féminines de haut calibre, en vue de répondre au voeu du chef de faire une très large place aux femmes dans le PLQ.

Une interrogation

D'un autre côté, la candidature de Jérôme Choquette, ex-ministre libéral et fondateur avec Fabien Roy du Parti national populaire, continue à poser des interrogations. Ce dernier avait manifesté le désir de se présenter dans Outremont. Le président du PLQ, Me Larry Wilson, lui avait alors signifié clairement qu'il était maintenant considéré comme «personna non grata» au PLQ.

Ce qui n'avait pas empêché M. Choquette de continuer à vendre des cartes de membre en vue de la réunion de mise en candidature qui doit avoir lieu en septembre dans ce comté. Mais la semaine dernière, M. Choquette a eu une nouvelle rencontre avec M. Ryan, et les 600 cartes de membre qu'il avait demandées au parti sont demeurées sur le bureau d'un permanent de la rue Gilford. M. Ryan n'a pas voulu en dire davantage à ce sujet.

Un autre ministre

Un autre ancien ministre du cabinet Bourassa, M. Denis Hardy, a aussi manifesté l'intention de se présenter dans le nouveau comté de Groulx. Il aurait aussi fait savoir au PLQ qu'il «paierait une visite de courtoisie au chef Ryan lorsqu'il aurait un moment de libre».

Inutile de dire que si M. Hardy se présente dans le comté, la permanence va lui préparer une «chaude réception». Le maire de Boisbriand, M. Nolan Filiatrault, a déjà annoncé sa candidature et il est manifestement l'homme du parti.

Hier soir, M. Alain Cousineau, doyen de la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke, a annoncé qu'il briguerait l'investiture pour ce comté lors de la réunion de mise en candidature dont la date n'a pas encore été fixée.

LES PREMIERS MINISTRES ATTAQUENT OTTAWA

Coup de canon du Manitoba et coup de semonce des provinces

■ WINNIPEG — La première journée de la 21e conférence des premiers ministres provinciaux s'est ouverte hier à Winnipeg par une sorte de coup de canon manitobain pour répondre aux attaques fédérales, mais

PIERRE VINCENT
envoyé spécial de LA PRESSE

elle s'est terminée sur un ton moins agressif par une manière de coup de semonce tiré par les provinces.

Le communiqué conjoint des premiers ministres provinciaux, dont les versions ont changé souvent entre 15h et 20h hier, afin de le javeliser au maximum des attaques contre Ottawa que contenait sa version originale, se contente en somme de réaffirmer la foi des chefs des provinces en un régionalisme fort dans un Canada uni. Il évite soigneusement à la fois de tomber dans ce que Claude Morin appelle «le piège du fédéral pour nous amener sur le terrain de la confrontation» et il s'abstient d'aborder les sujets de discorde entre les provinces.

Échéancier artificiel

Il insiste aussi sur le fait que le partage des pouvoirs doit être la question clé de la réforme constitutionnelle et «qu'elle doit être étudiée conjointement avec les autres provinces», et fait valoir que «les pourparlers sur la réforme constitutionnelle ne peuvent être compartimentés en secteurs artificiels, puisque les difficultés d'ordre institutionnel et juridictionnel ont une interaction telle qu'elles doivent être considérées ensemble».

Le communiqué dit également que les premiers ministres mèneront les pourparlers constitutionnels à bonne fin, sans tenir compte d'un «échéancier artificiel». Donc ils ne reconnaissent plus la date fatidique du 12 septembre comme étant l'échéance ultime des négociations constitutionnelles en cours.

Entre six mois et un an

La veille au soir, au cours d'une conversation en cercle restreint, M. Bryan Peckford, premier ministre terre-neuvien, avait estimé qu'il faudrait entre six mois et un an de négociations aussi intenses que celles de cet été pour venir à bout d'une nouvelle constitution. Et, hier midi, M. Blakeney, premier ministre de la Saskatchewan, prévenait que «les Canadiens ne doivent pas s'attendre à une nouvelle constitution dans six semaines» et mettait en garde M. Trudeau contre l'idée d'un référendum qui porterait sur une question limitée, à laquelle on répond oui ou non. «Ce n'est pas comme ça qu'on écrit un nouveau texte constitutionnel, a-t-il dit, et puis, de toute façon, la population préfère nous voir négocier, tant qu'il y a de l'espoir, plutôt que d'être consultée.»

À la sortie de la réunion tôt hier soir, quelques ministres avant d'aller assister avec les autres premiers ministres à une représentation de la comédie musicale «Show Boat», M. Lévesque a déclaré que «c'est un communiqué avec lequel on peut

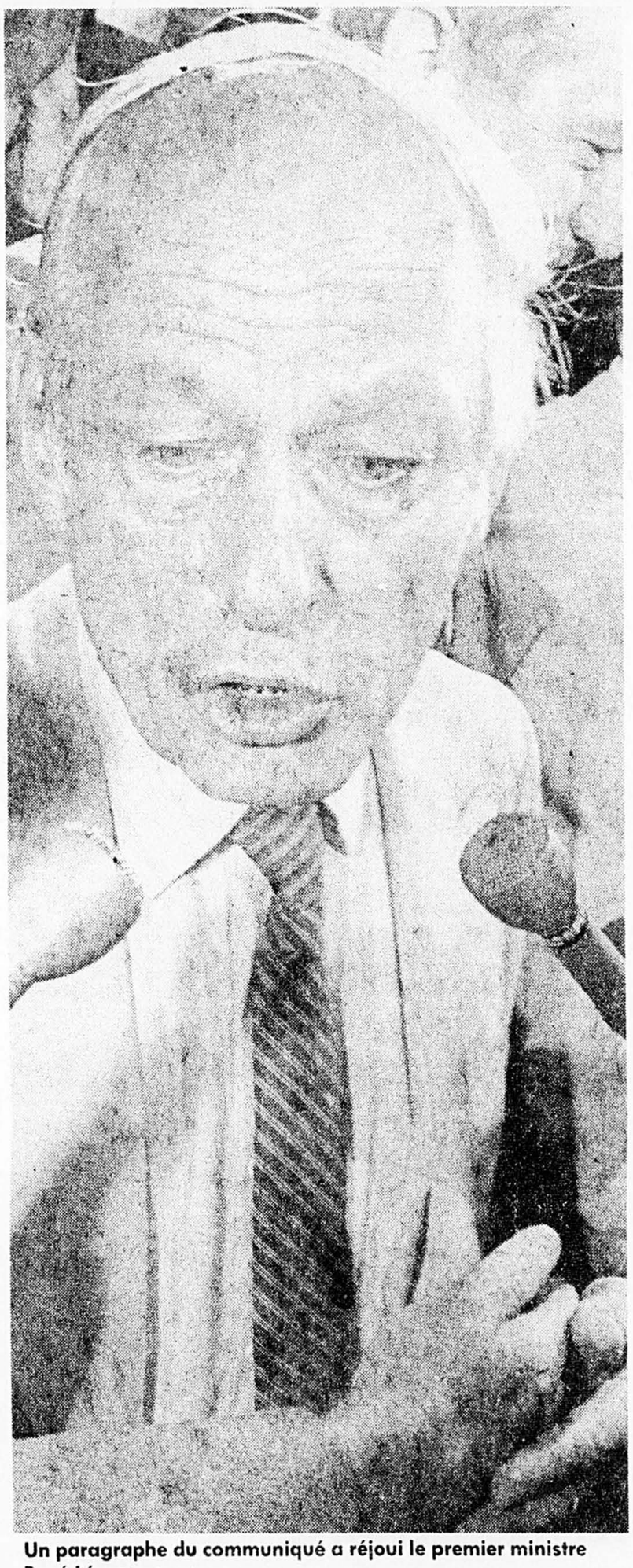

Un paragraphe du communiqué a réjoui le premier ministre René Lévesque.

fort bien vivre», faisant observer qu'il satisfait notamment une des grandes revendications du Québec: la reconnaissance de la dualité canadienne.»

Promesses référendaires

Le petit paragraphe qui réjouit tout particulièrement M. Lévesque est celui où il est dit que «considérant les entretiens constitutionnels en cours, les premiers ministres reconnaissent le besoin de respecter les engagements pris envers les Québécois d'apporter des changements constitutionnels qui répondent à leurs aspirations». Selon M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, ça signifie que les nouveaux textes constitutionnels devront tenir compte des promesses référendaires et surtout ce qu'elles sous-entendaient.

Comme on voit, les termes utilisés ne sont jamais trop engageants, ce qui contraste avec le ton sur lequel les travaux s'étaient amorcés le matin, quand M. Sterling Lyon, premier ministre manitobain et hôte de la conférence, a ni plus ni moins dit que l'ennemi commun des provinces c'est le gouvernement fédéral, et que cet ennemi s'apprête à lancer contre nous la plus grande offensive de son histoire, «en changeant de façon fondamentale les rôles des différents gouvernements du Canada dans notre Confédération.»

Attaquer l'économie

Plus loin, dans l'exposé qu'il a lu à ses homologues, M. Lyon, voulant sans doute signifier que la meilleure défensive demeure l'offensive, suggère de passer à l'attaque dans le domaine le plus controversé de l'heure: l'économie.

«Réunissons-nous ici-même à Winnipeg, en compagnie de nos ministres des Finances et du Développement économique, et cela dès le mois d'octobre, afin que nous puissions vraiment nous mêler d'économie canadienne, afin que nous puissions dire notre mot dans les affaires budgétaires de l'Etat», dit-il en substance dans son intervention.

Partant de là, les premiers ministres auraient pu exiger que soit retiré des négociations de septembre l'article sur les pouvoirs touchant à l'économie. Mais ils s'en sont bien gardés, préférant en exprimer le souhait à mots couverts.

Inflexibilité d'Ottawa

Idem sur l'état des négociations constitutionnelles en cours, où ils auraient pu s'inspirer du rapport Romanow, qui n'est pas tendre envers Ottawa et qui, selon les mots de M. Lyon, démontre «qu'une certaine inflexibilité du gouvernement fédéral a eu pour conséquence de faire peu progresser les discussions». Eh bien non, les provinces n'ont pas répondu à Ottawa par la bouche de leurs canons! Il faut dire que les premiers ministres provinciaux savent probablement fort bien que leur artillerie ne ferait pas le poids avec celle de M. Trudeau.

Ce matin, au petit déjeuner, avant de passer aux questions sur l'énergie et sur le camionnage interprovincial, les premiers ministres apporteront des corrections au communiqué conjoint sur l'économie, le deuxième sujet à l'ordre du jour d'hier. S'ils s'en tiennent à leur première version dont LA PRESSE a vu copie, les premiers ministres provinciaux devraient réclamer qu'Ottawa ne hausse pas trop les impôts aux contribuables et ne donne pas suite à son projet de taxe sur les richesses naturelles, «deux mesures qui nuiraient à l'économie canadienne», soutiennent-ils. Les premiers ministres provinciaux s'entendront probablement aussi pour souhaiter qu'à l'avenir on coordonne «nos stratégies provinciales en vue d'attirer les investissements requis et qu'on évite une concurrence destructive et égoïste entre les provinces». Après les discussions qui se terminent en principe vers midi aujourd'hui les premiers ministres se rendent dans un lieu de villégiature à quelques kilomètres de Winnipeg.

AVANT D'ÊTRE ÉLU DÉPUTÉ LIBÉRAL

Samson a plusieurs obstacles à surmonter

■ QUÉBEC. — Même s'il ne lui reste qu'une formalité à remplir avant d'annoncer sa candidature à la convention libérale dans la nouvelle circonscription de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Camil Sam-

LOUIS FALARDEAU
(de notre bureau de Québec)

son aura bien d'autres obstacles à surmonter avant de se faire réélire comme député sous les couleurs du parti de Claude Ryan.

Que M. Samson soit accepté comme membre du PLQ et se présente à la convention ne fait plus de doute: l'exécutif de l'association locale a donné son accord lundi et le dernier obstacle sera franchi mercredi prochain lorsque le caucus, réuni à Lachute, donnera le sien. Il y aurait bien quelques députés qui ne déborderaient pas d'enthousiasme à l'idée d'accueillir dans leurs rangs ce «chasseur de sorcières», mais ils se rallieront sans difficulté à la suggestion de leur chef.

Car, aussi étonnant que cela puisse paraître à première vue, M. Ryan semble être, de toute la grande famille libérale, le plus ardent partisan de la candidature de M. Samson. Alors qu'au sein de la direction du parti à Montréal on se montre très discret quand il s'agit de commenter la venue du chef créditiste, les libéraux de Rouyn-Noranda-Témiscamingue semblent plus résignés qu'enthousiastes: c'est parce qu'on sait que tel est le désir du chef qu'on ouvre la porte à l'adversaire d'hier.

Mais si on ouvre la porte, on ne déroule pas pour autant le tapis rouge. L'exécutif local a exigé que M. Samson se soumette à une convention où il risque d'avoir un adversaire de taille en la personne de Pierre Fleury, un jeune médecin de 32 ans. Celui-ci nous a dit hier qu'il prendrait sa décision au cours des prochains jours et que la venue de M. Samson n'entrera pas en ligne de compte.

Et s'il dit «que le meilleur gagne!», il ne semble pas douter qu'il battrait le transfuge créditiste. Le nouveau comté ressemble beaucoup à la circonscription fédérale de Témiscamingue où M. Fleury, à titre de président local du PLC, a dirigé victorieusement les campagnes de 79 et 80 qui ont vu l'ancien fief de Réal Caouette passer aux libéraux.

M. Fleury pourrait compter sur l'appui de beaucoup de libéraux qui, s'ils acceptent la venue de M. Samson, ne cachent pas un certain malaise. Surtout des jeunes ou des nouveaux venus, attirés au PLQ par le renouveau apporté par Claude Ryan et qui trouvent que le style démagogique et les idées d'extrême droite du chef créditiste cadrent mal avec ce «renouveau».

Mais ils se rallieraient à peu près tous si M. Samson devait être choisi candidat libéral. Ils ont travaillé avec lui au cours de la campagne référendaire et ont trouvé l'expérience concluante.

Et surtout, ils invoquent une raison stratégique: le comté irait au PQ si le candidat libéral devait faire face à un Camil Samson créditiste. Il fallait donc que M. Samson devienne libéral au risque qu'il devienne même le candidat de ce parti.

On reconnaît toutefois que cette stratégie n'est pas sans faille et que la réélection du chef créditiste n'est pas assurée. Tous les libéraux interrogés croient probable qu'il y aura de toute façon un candidat créditiste. Le parti s'est divisé au moment du référendum et il est certain que ses sympathisants ne suivront pas tous M. Samson au PLQ.

C'est pourquoi ce dernier voulait déguiser sa défection en une sorte d'union sacrée des créditistes et des libéraux pour battre l'ennemi commun qui est le PQ. Il avait d'ailleurs exigé, au cours de ses entretiens avec M. Ryan, que le parti accepte comme candidats ses deux plus proches collaborateurs; Jean-Noël Gravel et Roger Bureau. Le chef libéral a officiellement refusé cette condition et il semble qu'on ait convaincu M. Bureau de renoncer à son projet d'être candidat libéral dans Abitibi-Est. (Il nous a dit que sa décision n'était pas prise). Mais en même temps, on facilite la venue de M. Gravel dans Limoilou. Mais à la condition, qui vaut aussi pour M. Samson, qu'ils deviennent de francs libéraux et non des créditistes appuyés par le PLQ.

Autre obstacle sur la route de M. Samson, des libéraux irréductibles qui n'accepteront jamais de faire campagne avec lui. On ne saura leur importance qu'après la convention mais déjà on dit dans la région qu'un des membres actifs et important souscripteur, M. Eddy Courchesne, battu comme candidat libéral par M. Samson en 70, ne se ralliera jamais. Et on touche du bois dans l'espoir qu'il n'y ait pas de candidat libéral indépendant.

On veut présenter un front uni pour rééditer la victoire du 20 mai. Mais on est conscient que ce fut une victoire fragile: le «oui» a obtenu plus de 40 p. 100 des voix, un des meilleurs scores pour un compté non péquiste. Et certains se demandent si ce désir d'unité, qui a été le principal facteur de l'acceptation de M. Samson (sauf pour M. Ryan, qui aurait été séduit par les talents d'orateur et l'humour du député de Rouyn-Noranda) ne provoquera pas, finalement, une plus grande désunion.

ÉCONOMIE ET FINANCES

LA SGF DOUBLE SES PROFITS

■ Un accroissement exceptionnel du volume des livraisons de wagons par Marine Industrie Limitée, dont plus de la moitié vers les Etats-Unis où existe une sous-capacité de production de ce type de matériel, associé à des prix très rémunérateurs pour la pâte Kraft vendue par Donohue Inc., surtout aux USA, ont fait plus que doubler le bénéfice net du Groupe SGF au deuxième trimestre.

JEAN POULAIN

Telles sont les explications fournies par le secrétaire et adjoint au président de la Société générale de financement du Québec (SGF), M. Jean Houde.

Le bénéfice net du second trimestre s'est en effet élevé à $13 millions, à rapprocher à $5 millions pour le même trimestre de 1979.

Le chiffre d'affaires du groupe a lui-même plus que doublé pendant la période, passant de $112,9 millions à $227,9 millions.

Cette amélioration considérable du chiffre d'affaires provient à la fois du volume exceptionnel des livraisons de wagons, comme mentionné plus haut, mais aussi, selon M. Houde, de l'expédition de plusieurs cargos fabriqués par Marine et livrés, pendant la période, à la Pologne.

Il ne faudrait donc pas extrapoler ces chiffres et s'attendre à ce qu'ils doublent d'année en année a expliqué le porte-parole du groupe, mais l'on peut néanmoins prévoir que le rythme des livraisons de wagons de Marine se poursuivra encore pendant le reste de l'année.

Pour les six premiers mois le bénéfice net du groupe ressort à près de quatre fois ce qu'il était pour la même période en 1979, soit $23,283,000 au lieu de $6,496,000.

Toutefois, le principal artisan de cette performance accrue est la société Donohue Inc. dans laquelle la SGF ne détient que 43 pour cent (y compris ses filiales).

Il en résulte que la part du bénéfice du groupe qui est dévolue à la SGF ne représente que $9,037,000 pour les six mois, sur le total de $23,383,000, alors que pour les trois derniers mois seulement, où le résultat de Marine-filiale à 100 pour cent a plus contribué, cette part se chiffre à $6,225,000 sur un total de $13,109,000.

Il faut également remarquer qu'au cours du premier trimestre un conflit chez Forano, filiale en propriété exclusive (100%), a eu un effet négatif sur les résultats.

Inversement, la grève qui a interrompu les activités chez Donahue au cours du premier semestre de 1979, a influencé les données et mis en valeur les résultats comparatifs de 1980.

Enfin, les activités de Marine Industrie dans le secteur hydro-électrique (fabrication de turbines et d'alternateurs pour Hydro-Québec) ont contribué au redressement graduel de cette filiale de Sorel.

Les résultats trimestriels du groupe, qui ont été rendus publics hier laissent envisager des perspectives encourageantes pour le troisième trimestre de l'exercice, en dépit de la récession qui sévit aux Etats-Unis.

Par ailleurs, les négociations finales relatives à la mise sur pied d'une société en commandite pour l'exploitation d'un consortium pétrochimique avec Gulf Canada Limitée et Union Carbide du Canada Limitée où la SGF investirait $34 millions dans une première phase, ne sont pas encore terminées, a précisé à LA PRESSE, le secrétaire et adjoint du président, de sorte qu'il ne faut pas s'attendre à ce que ces activités contribuent au troisième trimestre.

Enfin Marine Industrie a terminé la livraison des navires qu'elle avait en carnet et aucune décision n'a encore été prise sur la fermeture éventuelle de ce secteur, mais l'on continue les activités de réparation de navires.

Les taux d'intérêt amorcent une hausse

■ La Banque du Canada a augmenté hier son taux d'escompte de 10.26 pour cent à 10.45 pour cent, à la suite de son émission hebdomadaire de bons du Trésor.

MICHEL ROESLER

Cette nouvelle hausse s'inscrit dans un mouvement récent de redressement des taux d'intérêt tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

D'ailleurs dès la décision de la Banque du Canada connue la Banque Nationale du Canada a rajusté son taux de base d'un quart de point, soit de 12 à 12.25 pour cent, rejoignant ainsi celui des autres banques à charte.

Déjà dans le courant de la semaine la plupart des grandes banques américaines avaient augmenté leur taux de base.

La Chase Manhattan, la troisième plus importante banque américaine a redressé d'un quart de point son prime rate pour l'établir à 11.25 pour cent.

Cette tendance, selon les analystes va se poursuivre pour plusieurs raisons, et cela même si l'économie est en récession sur tout le continent et dans la plupart des pays membres de l'OCDE.

D'abord, comme l'a déclaré M. W. D. Mulholland, le pdg de la Banque de Montréal, la politique monétaire des Etats-Unis et du Canada, ne peut, par son protectionnisme, que favoriser les hausses de taux d'intérêt puisque ces pays, pour freiner la chute de leur devise, cherchent par des taux alléchants à attirer les capitaux flottants et les investissements.

A cela s'ajoute les déficits considérables des gouvernements qui puisent sur le marché des capitaux et accentuent lourdement la demande.

Les taux hypothécaires

Cette soif de capitaux a entraîné l'émission d'obligations à des taux élevés provoquant dans les institutions financières une surenchère dans le rendement des dépôts à terme.

«Il faut des taux compétitifs» comme l'a déclaré à LA PRESSE, Jacques David, vice-président et trésorier du Crédit Foncier, lequel soit dit en passant offre des dépôts à terme sur cinq ans avec un rendement de 12.25 pour cent et des REER (Régimes enregistrés d'épargne-retraites de 12.50 pour cent sur cinq ans.

Cette bonne tenue du marché des capitaux, en dépit d'une importante récession refaillit sur le marché hypothécaire, alors que les mises en chantier, au Canada, sont à leur niveau le plus bas.

Mais à cause des hausses considérables enregistrées l'année dernière dans les taux hypothécaires, les propriétaires ont renouvelé pour un an et même six mois seulement. A cela s'ajoute la masse régulière de renouvellement d'emprunts.

L'ensemble des deux provoque une forte demande qui favorise le maintien à un taux élevé et même la hausse des taux d'intérêt sur les emprunts hypothécaires.

Actuellement ces taux, selon que les emprunts sont ouverts ou fermés, pris sur un an, deux ans et jusqu'à cinq ans, varient de 13 à 13.50 pour cent et parfois plus.

Ils pourraient grimper davantage au cours des trois prochains mois, estiment les analystes, sans atteindre toutefois les niveaux records de l'hiver dernier.

La production poursuit sa chute

■ La production industrielle de biens a continué de décliner en juin pour le troisième mois consécutif.

JEAN POULAIN

Les données rendues publiques hier par Statistique Canada montrent que l'indice de la production industrielle est passé de 136.6 en mars (base 100 en 1971) à 133.8 en avril, à 131.1 en mai et finalement à 130.9 en juin.

Il en résulte que la performance industrielle du second trimestre s'inscrit à un niveau 2.2 pour cent plus bas que celui des trois premiers mois de l'année.

Ce qui est pire encore est que le niveau de la production de ce deuxième trimestre, soit l'indice 132.0 est lui-même inférieur à ce qu'il était il y a un an (134.0), ce qui signifie un recul depuis un an (l'indice en juin 1979 s'établit à 133.6 alors qu'il est retombé à 130.9 un an après.

À l'intérieur des groupes industriels, celui des mines de métaux, de minéraux ainsi que le pétrole et les carrières ont réalisé une progression par rapport au premier trimestre de l'année, mais l'industrie manufacturière dans son ensemble a subi un recul de 3.1 pour cent entre le second et le premier trimestre de cette année.

Ce sont surtout les biens durables qui ont supporté le plus la réduction d'activité par une baisse de 5.1 pour cent, alors que les biens non durables ne perdaient que 1.1 pour cent.

Parmi les gros perdants l'on relève la baisse de 10.0 pour cent dans le domaine de la fabrication d'équipement de transport (qui comprend la construction de voitures et autres véhicules), l'industrie du bois (baisse de 6.6 pour cent) et l'industrie du caoutchouc et des matières plastiques (moins de 5.7 pour cent) liée elle aussi à l'automobile.

Les quelques industries manufacturières qui ont réussi à améliorer leur position par rapport au premier trimestre sont celles des aliments et boissons, en hausse de 1.7 pour cent, le tabac (plus de 3.2 pour cent), l'imprimerie et connexe (plus 0.80 pour cent) et les industries diverses (plus de 1.4 pour cent).

À noter que, comme il s'agit d'indices de production l'inflation n'entre pas en ligne de compte pour les comparaisons, les pourcentages se rapportant à des volumes plutôt que des valeurs.

Le président Paul Tippett d'American Motors a dévoilé, hier, la première Renault 18 i modifiée qui sera offerte aux automobilistes nord-américains. Cette première contribution de Renault aux efforts entrepris conjointement par les deux constructeurs depuis le début de leur association conduira probablement à la mise au point d'un modèle original Renault-AMC en 1982.

EN BREF

Asbestos se fait souffler 20 pour cent de ses ventes

■ C'est la perte d'un très gros client de Bruxelles, au début de l'année, qui serait responsable du déficit de $3.8 millions enregistré par la société Asbestos Limitée au premier semestre.

Les dirigeants de la compagnie ont refusé, hier, de commenter la nouvelle diffusée par Radio-Canada à l'effet que Etermite, plus important fabricant d'amiante-ciment au monde, ait décidé de s'approvisionner ailleurs.

Eternite achetait, depuis 25 ans, entre 60,000 et 80,000 tonnes d'amiante par année auprès de l'Asbestos, au prix de $850 la tonne. Il s'agit de 20 pour cent des ventes d'Asbestos, qui produit 300,000 tonnes d'amiante par année.

Selon les observateurs de l'industrie, Etermite aurait décidé de s'approvisionner au Zimbabwe (Rhodésie), où la firme britannique Turner Newall exploite une mine d'amiante. C'est cette firme qui a cédé à la Société nationale de l'amiante du Québec la mine Bell-Asbestos, au début de cette année.

Depuis que le Zimbabwe-Rhodésie a réouvert ses frontières, l'amiante qui y est produite par Turner-Newall pénètre très facilement sur le marché, en raison de prix coupés, disent les observateurs.

La perte de ce client porte un dur coup à Asbestos Limitée, qui a fait l'objet d'une bataille juridique avec Québec, qui tentait de l'exproprier.

SOQUEM — PROFIT DE $2.2 MILLIONS

(PC) — À moins d'une baisse dramatique du prix de l'or, l'avenir de SOQUEM s'annonce fort prometteur, Ainsi, les bénéfices de la Société québécoise d'exploitation minière ont atteint $5.3 millions après trois mois, alors que l'an dernier l'exploitation des trois mines Louvem, Niobec et Doyon n'avait rapporté que $4.6 millions en profits.

Pour la première fois de son histoire, ces résultats encourageants ont permis à SOQUEM d'afficher un bénéfice non réparti de $2.2 millions. À la fin de l'exercice précédent, le déficit accumulé s'élevait à $3.2 millions.

Dans son rapport trimestriel, le président de la Société, M. Paul Bourassa, explique que «ces résultats sont attribuables, dans une bonne mesure, au rendement de l'exploitation de la mine Doyon. «La montée en flèche du prix de l'or a gonflé rapidement les profits tirés de l'exploitation du gisement abitibien. En fait, on prévoit extraire 1,600 tonnes de minerai par jour de cette mine d'or qui est en période de rodage.

En fait, à Louvem, les résultats ont été plus faibles que ceux prévus à cause d'une baisse de production. Ailleurs, la filiale Niobec a traité 150,000 tonnes de minerai durant le premier trimestre, et on prévoit augmenter la production à 2,300 tonnes par jour d'ici à environ un an.

De plus, SOQUEM a également annoncé son intention d'investir $1 million dans une nouvelle filiale, Exploration Aiguebelle, de Rouyn.

MISE À PIED À LA JOHNS-MANVILLE

(PC) — La société Johns-Manville Canada Inc., principal producteur d'amiante du Québec, a annoncé hier qu'elle mettrait à pied 150 mineurs à Asbestos le 2 septembre.

M. Marc-André Gosselin, porte-parole de la compagnie, a expliqué que la demande décroissante de fibres d'amainte sur le marché mondial forçait la Johns-Manville à instaurer la semaine de travail de cinq jours au lieu de six, ce qui entraînerait des congédiements.

Selon M. Gosselin, la compagnie, qui emploie 2,600 travailleurs à Asbestos, ne sauarait dire pendant combien de temps les ouvriers seront sans emploi. Ils avaient été informés de cette éventualité au début d'août.

BAISSE DE LA PRODUCTION AUTOMOBILE AUX ÉTATS-UNIS

La production automobile en septembre va tomber à son plus bas niveau depuis 1970 , a indiqué hier la revue spécialisée «Automative News».

Cinq constructeurs américains (General Motors, Ford Motor, Chrysler, AMC et Volkswagen of America) ont l'intention d'assembler 525,829 voitures en septembre, soit le niveau le plus faible depuis septembre 1970 (478,322 unités).

Ces chiffres de production sont par ailleurs en baisse de 16 pour cent par rapport à la même période l'année dernière.

CONSTRUCTION DOMICILIAIRE : FIN D'ANNÉE DIFFICILE

La baisse de la construction domiciliaire au Québec va s'accentuer d'ici à la fin de l'année, selon les prévisions de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ).

Pendant la première moitié de l'année, les mises en chantier de résidences unifamiliales ont décliné de 40 pour cent par rapport à 1979. La baisse va atteindre 43 pour cent au cours des derniers six mois de 1980, prédisent l'APCHQ et la firme de consultants torontois Clayton Research.

De 16,961 qu'elles étaient au deuxième semestre de 1979, les mises en chantier de maisons unifamiliales (le «gros» de la construction domiciliaire au Québec) vont tomber à 9,625 au cours de la même période cette année.

Du côté de la construction multifamiliale, le nombre de logements mis en chantier devrait totaliser 6,673 de juillet à décembre 1980, comparativement à 8,059 l'année dernière. Il s'agit d'une diminution de 17 pour cent.

Selon Pierre Fortin, économiste de l'APCHQ, la faiblesse de la construction domiciliaire s'explique en partie par les taux d'intérêt très élevés du printemps dernier. Les gens qui comptaient acheter une maison cette année ont remis à plus tard leur décision.

Ce «plus tard» semble être le printemps 1981, l'APCHQ prévoyant une légère reprise de l'industrie pour cette période.

M. Fortin a indiqué, par ailleurs, que les constructeurs de logements multifamiliaux semblent généralement réorienter leurs activités du côté de la copropriété.

BUTTERFIELD QUITTERAIT ROCK ISLAND

(PC) — Les 1,200 habitants de la petite ville de Rock Island en Estrie, à la frontière du Vermont, sont inquiets de leur avenir. Le plus grand employeur de l'endroit a annoncé qu'il allait réduire petit à petit la production pour en arriver finalement à la fermeture complète de l'installation.

Litton Business and Industrial Systems y exploite une usine de machines-outils: la Butterfield. Trop éloignée des sources de matières premières et des marchés du sud de l'Ontario, elle n'est plus rentable, a dit le président Melvin Van Stickle, mercredi.

La décision, annoncée aux 290 salariés la semaine dernière, a été prise alors que s'amorçaient des négociations collectives avec l'Association internationale des machinistes et au moment où une autre section de Litton, Dominion Twist Drill, commence à fabriquer les mêmes produits à une nouvelle usine, à Smiths Falls en Ontario.

SOLDE D'AUTOMNE CHEZ NORDAIR

La société Nordair a annoncé, hier une réduction de 50 pour cent sur les billets en classe économique. Du 15 septembre au 4 décembre 1980. Les vols d'automne de Nordair seront offerts à prix réduits sur tous ses vols.

«Cent vingt mille sièges sont disponibles à ces tarifs spéciaux», a déclaré M. Ron Patmore, vice-président, ventes et commercialisation: «Si nous en jugeons d'après les résultats antérieurs, la plupart des sièges seront vendus au cours de la première semaine, afin d'éviter de surcharger les lignes téléphoniques, comme c'est souvent le cas lorsqu'un transporteur aérien offre des tarifs réduits, les réservations pourront se faire de 18h à 22h en semaine et toute la journée le samedi et le dimanche.»

BAISSE DES REVENUS PÉTROLIERS EN IRAN

(AFP) — Les revenus pétroliers de l'Iran ont enregistré une chute sensible en juillet-août par rapport à la période de mars à juin, indiquent des chiffres fournis par le ministre du Pétrole, M. Ali Akbar Moinfar.

Ces revenus sont tombés à $26 millions par jour en moyenne du 21 juillet au 21 août, contre $48 millions par jour en moyenne au cours des trois premiers mois de l'année iranienne (21 mars — 21 juin), précisent ces chiffres.

Les exportations pétrolières (produits raffinés compris) s'élèvent à un millin de barils-jour, a également déclaré jeudi M. Moinfar à l'agence PARS.

Le gouverneur de la banque centrale, M. Ali Reza Nobari, avait affirmé pour sa part, mercredi, que ce chiffre était tombé à 570,000 barils-jour au cours de la période du 21 juin au 21 juillet.

DÉFICIT 1979 RÉDUIT AUX É.-U.

(AFP) — Les États-Unis ont amélioré leurs échanges commerciaux internationaux en 1979, a indiqué le président Jimmy Carter dans un rapport au Congrès, rendu public mercredi.

Selon le président américain, les exportations de produits manufacturés ont augmenté de 26 pour cent en 1979 et celles des produits agricoles de 24 pour cent. «Le déficit de notre balance commerciale a ainsi été réduit de $4 milliards, en dépit de la rapide augmentation des produits pétroliers», a-t-il souligné.

Le président Carter ajoute que l'amélioration des exportations américaines est le premier objectif de son gouvernement et qu'il poursuivra ses efforts dans ce domaine.

Les États-Unis ont exporté 7.5 pour cent de leur production en 1979, alors qu'en 1970 les exportations ne représentaient que 4.3 pour cent de leur production. Ils demeurent cependant en dessous du taux d'exportation pratiqué dans tous les autres pays industrialisés.

TORONTO

OÙ VA LA BOURSE DE TORONTO

(Indice compose 300 titres)

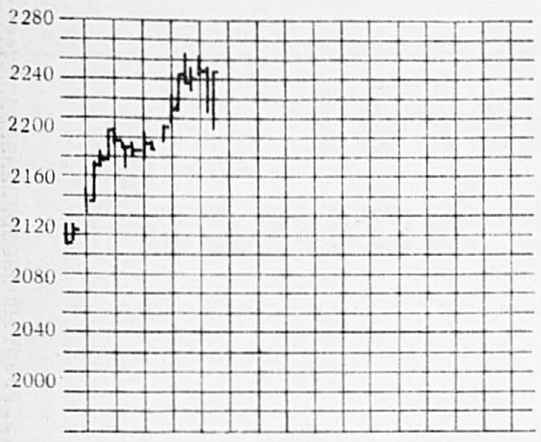

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE INDUSTRIEL

HAUT 2270.7
FERMETURE 2270.68
BAS 2255.4

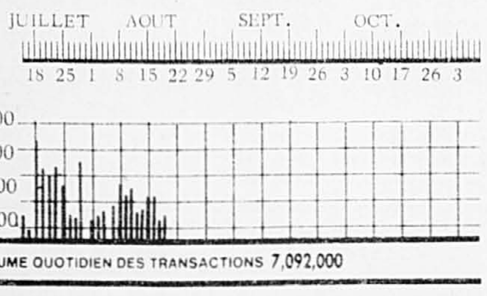

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS 7,092,000

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

	Ferm.	Var.
300/COMPOSÉ	2270.68	+24.25
SERV. FINANCIER	1425.44	−3.91
MINES ET MÉTAUX	2216.73	+28.60
PÉTROLES ET GAZ	4931.00	+61.89
INDUSTRIELLES	1423.99	+17.63

par la PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Le mouvement de hausse à la Bourse de Toronto s'est accéléré, jeudi. L'indice composé a clôturé la séance avec un gain de 24.25 points et a atteint un sommet inégalé de 2270.68. Treize des 14 compartiments du marché ont progressé, tirés par celui de la gestion qui a monté de 80.13 points pour finir à 2613.43, un record. Les services financiers ont décru modérément. Les produits industriels de même que les transports ont aussi atteint de nouveaux sommets, et les commerces sont à leur meilleur niveau depuis le début de l'année. A l'issue de cette excellente journée, on dénombre 309 valeurs à la hausse, 173 à la baisse et 226 stationnaires. Le volume d'affaires était de 7.09 millions d'actions et la valeur chiffrait $130.12 millions. Parmi les industrielles traitées hier, Cominco Ltd. gagne 4 à $67½, Scintrex 2¾ à $12¼, Hudson's Bay Oil and Gas 2⅛ à $37¼, Moore Corp. 1¾ à $38½ et HCI Holdings B 1½ à $36. Equitrust Mortgage and Savings perd ½ à $7, Gulf Canada ⅛ à $31⅜, Silknit Ltd. 75 cents à $3.75 et Monarch Wear deux cents à 28 cents. Afton Mines gagne 3½ à $38½, Dome Mines 1½ à $128 et Lake Shore Mines 1 à $17¾. Carolin Mines cède ½ à $22½ et Northgate Explorations ⅜ à $10⅛. Chieftain Development avance de 1¾ à $25½, North Canadian Oils de 1⅝ à $19½ et Page Pete de 1⅝ à $28. Ulster Pete baisse de ⅛ à $6 et Bachelor Lake de ⅛ à $5½.

A-B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
A.G.F.M	z16	$6½	6½	6½	
Aby Gln w	100	$13½	13½	13½	
Abti Prce	20656	$21¼	20⅞	21¼	+ 1¼
Abitbi 7½p	150	$41	41	41	+ 1
Abitbi 10	975	$50⅛	50⅛	50⅛	+ ⅛
Acklands	125	$13½	13½	13½	
Acklnd 2p	z25	$12¾	12¾	12¾	
Adanac M	23750	$5½	475	5⅛	+r2
Afton Min	1700	$38½	35½	38½	+ 3½
Agnico E	12140	$15¼	14⅞	15¼	+ ⅜
Akaitcho	1300	210	200	210	
Albany	8900	245	241	242	+ 1
Alt Energy	28648	$22¾	22¼	22¼	- ⅜
Alta Gas A	32889	$33⅜	33⅛	33⅜	+ ⅜
Alta G C p	z15	$64¾	64¾	64¾	
Alta G E p	100	$21¾	21¼	21¾	+ 1¼
Alta G F	z30	$25	25	25	
Alta G 9.76	280	$24⅞	24⅞	24⅞	- ⅛
Alta G 7.60	200	$20½	20¼	20¼	- ¼
Alta G 6⅜	3600	$46⅜	46⅛	46⅜	
Alta G 6½	5760	$29½	29¼	29¼	
Alta Nat	1000	$22½	22½	22½	
Alcan	41865	$39⅛	38½	38¾	+ ⅛
Algo Cent	500	$25½	25½	25½	
Algoma St	5204	$41½	40	41¼	+ 1¼
ASfel p	4800	$25	24⅞	24⅞	- ⅛
Allarco Dv	200	$132	132	132	+ 2
Alum 3rd p	400	$25¼	25	25	- ¼
Am Larder	19100	84	80	80	- 5
Am Eagle	9700	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Am Leduc	8500	85	84	84	- 1
Andres W A	4210	$11½	11	11	
Andres W B	160	$11	11	11	
Ang Am 6¼	z55	$60½	60½	60½	
Ang D Gld	1500	410	410	410	+ 5
Aquitaine	15106	$63¼	62⅛	63	+ 1
Arbor C	2300	355	340	355	+ 30
Argosy	16400	80	76	80	+ 7
Argus	z10	$13¾	13¾	13¾	
Args 250 p	170	$24⅝	24⅝	24⅝	
Argus B pr	z10	$25¾	25¾	25¾	
Argus C pr	140	$7	7	7	
Asamera	21650	$22⅝	22⅛	22⅝	+ ⅛
Asbestos	2707	32	31	31	- ½
Asoc Porc	884	440	420	440	+ 15
Astral	990	325	310	325	+ 5
Atco A	13721	$28¾	28½	28⅝	+ ⅛
Atl C Cop	2100	97	97	97	- 1
Atlas Yk	1500	79	77	77	- 4
Ato Hard A	1200	$10½	10½	10½	+ ½
BC Sugar A	121	$41½	41½	41½	+ 1
BP Can	12820	$45¼	44⅞	44⅞	+ ⅜
Bachelor	48900	$5⅞	5½	5½	+ ⅛
Bakertalc	44175	130	122	130	+ 8
Banister C	300	$19½	19½	19½	
Bank BC	3300	$36	35¼	36	+ ⅜
Bank Mtl	18998	$29¾	29⅛	29¾	- ⅛
Bank N S	11059	$32⅝	32	32¼	- ⅜
Bankeno	4000	$7¾	7½	7½	
Barbecon	200	$19	19	19	
Barex	2300	32	31	31	+ 1
Bary Expl	300	189	189	189	+ 4
Basic Res	16166	$17½	17	17¼	- ¼
Bay Mills	2100	$6⅝	6	6	- ⅛
Bell Canad	48955	$19⅞	19⅝	19¾	+ ⅛
Bell A pr	115	$58¼	58¼	58¼	- 1
Bell D pr	400	$58½	58½	58½	
Bell 2.28	z75	$29⅝	29⅜	29⅜	
Bell 1.96	2400	$23¾	23⅝	23⅝	- ⅛
Bell 2.05	3600	$22⅞	22⅝	22¾	
Bighart O G	1700	$8½	8½	8½	+ ⅛
Bl Hawk	1000	56	56	56	
Black Phot	725	$15½	15½	15½	- ½
Blakwod A	200	450	450	450	
Bombr	202	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
Bonza O	25336	$11	10½	10⅞	+ ⅜
Bonanza W	4960	485	470	480	+ 5
Bow Val	115110	$25	24⅛	24⅝	+ ⅛
Bow Vly 7	3900	$8⅞	55	86½	+ 1½
Bralor Res	3415	$15¾	15⅛	15½	+ ⅛
Bramalea	200	11	11	11	
Brscn A	105693	$30¾	29½	30½	+ 1⅛
Brscn 8½	100	$25	25	25	
Brenda M	850	$36⅜	36	36	+ W
Brinco	10055	$8½	8⅜	8½	
Brinco p	917	$6	5⅝	5⅝	- ⅛
BCFP	9950	$16⅞	16¼	16⅞	+ ⅜
BCRIC	28480	$7	6¾	6⅞	+ ⅛
BC Phone	3124	$16½	16¼	16⅜	- ⅛
BCPh 4½ p	z60	$47	46	46	
BCPh 4¾ p	z35	$52¼	47¾	47¾	
CCPh 9956	z25	$48¾	48¾	48¾	
BCPh 4.84	100	$13¾	13¾	13¾	
BCPh 5.15	z50	$55¾	55¼	55¾	
BCPh 5¾ p	z10	$57¾	57¾	57¾	
BCP 10.16 p	271	$24⅞	24⅞	24⅞	
Broul Reef	10200	193	192	193	+ 3
Brunswk	9875	$15½	14⅞	15⅛	+ ¼
Budd Can	200	$7⅜	7⅝	7⅜	

C

CC Yac	152200	355	325	355	+ 10
CAE	4200	$23½	22¾	23½	+ 1
CCL Ind	9300	$7⅛	7	7	
CIL	1150	$27¾	27½	27½	
CIL pr	z15	$40	40	40	
CME Res	700	290	290	290	
Cad Frv	31896	$25	24¾	25	+ ⅛
Cad Frv A	8285	$8¾	8¾	8¾	
Cal Pow A	10096	$18¾	18⅛	18¾	+ ⅛
Cal P 5 p	z5	$60½	60½	60½	
Cal P 10 p	15	$104½	104½	104½	+ 1
Cal P 2.36	200	$24¼	24¼	24¼	- ½
Calvert	5650	305	295	295	- 15
Camel O G	20441	$10¾	10¼	10⅜	+ ⅛
Camflo	21500	$33¾	32¾	33	+ ⅜
C Chib A	400	$15	15	15	+ ¼
Camp RL	21282	$70⅜	68½	68¾	
Can Cem	1770	$13¾	13½	13½	
C Cem 6½	z50	$13¾	13¼	13¼	
CCem 2p	7700	$13¾	13½	13⅝	- ⅛
CDC	8822	$14½	14⅛	14⅛	+ ⅛
CDC pr B	306	$157	151	156	+ 6
C Nor West	10825	$28⅛	27¼	28⅛	+ 1⅛
CanP E	260143	$31	28¾	30	+ 1½
C Packrs	975	$32	31½	31½	- ¼
Can Perm	5456	$18¼	18	18¼	+ ¼
CPerm 6¾	200	$22½	22½	22½	
C Safway p	z10	$85	55	85	
CS Pete	15200	$22	21¼	21½	- ⅛
Can Trust	1851	$26½	26¼	26¼	- ¼
C Tung	400	$32	32	32	+ ½
Cdn Arrow	11425	205	195	205	+ 5
CCablesv A	11225	$9⅛	8½	8¾	- ⅛
CCablesv B	10937	$8⅝	8¼	8¼	- ⅜
C Curtis	2500	99	92	99	+ 4
C Formst	2120	$13	12½	12½	- ½
CG Invest	100	$23¼	23¼	23¼	
Cl Bk Com	47706	$29⅜	29	29⅜	+ ½
C Lencour	14900	125	116	120	
C Marconi	3100	$23¼	22	23¼	+ 1¼
C Nat R	25090	$20⅝	20¼	20½	- ⅛
C Nat 8.50	3050	$43¾	43¾	43¾	- 1¼
C Occidental	2456	$14¼	14	14¼	- ¼
CP Ltd	149590	$50½	49½	50⅛	+ 1¼
CPL A p	430	$8½	8½	8½	
C Reserve	500	$22⅞	22¾	22¾	+ ⅛
Cdn Tire	100	$25¼	25¼	25¼	- ⅛
Cdn Tire A	1900	$28¼	27¾	28	+ ⅛
C Utilties	4600	$23	23	23	- ¼
C Util 5 pr	z10	$53	53	53	
CUtil 2nd	1000	$27¼	26½	27¼	+ ½
CWN 5½ p	345	$12	12	12	
Canbra	1575	$7½	7	7½	+ ½
Candel Oil	190	$32	32	32	- ½
Canrav	3250	310	300	300	
Canron A	1930	$16⅝	16⅜	16½	- ⅛
Cara	1700	$8¾	8⅜	8⅝	
Cara A	600	$7⅞	7¾	7¾	+ ⅛
Carl OK	12530	$9⅞	9½	9¾	+ ¼
Carl A p	900	$23½	22¾	23	+ ¼
Carma A	13060	$26	25¼	26	+ ¾
Carolin M	7150	$24½	22½	22½	- 1½
Car	500	390	390	390	
Cassiar	1500	$14¼	14⅛	14¼	+ ⅛
Celanese	10300	$7¼	7⅛	7⅛	- ⅛
Celanes 1 p	250	$9¾	9¾	9¾	
Celan 175 p	400	118	17⅝	18	+ ⅜
Cti Fund A	1000	6	6	6	
Cent Pat	7400	480	460	465	+ 10
Chnclr	5950	$5¼	5	5⅛	- ⅛
Charter Oil		735	290	276	226	4
Cherokee	5250	$11⅛	11⅛	11½	+ ½
Chib Kav	26000	44	41½	43	
Chieftan D	2855	$25½	24	25½	+ 1¾
Chromaco	1000	275	275	275	+ 25
Chrysler	4440	$10¾	10½	10⅝	+ ¼
Cockfield	100	450	450	450	
Coin Lake	89800	107	94	103	+ 10
Cmplx	6900	385	325	365	+ 45
Cominco	18917	$68½	64	67½	+ 4
Cominco A	200	$24⅝	24⅝	24⅝	
ComCap Tr	1500	$7½	7½	7½	
Comrcl O G	7000	360	355	360	
COMMTECH		¼ 97	¾	¾ ¼ 7	¾	¾
Coniagas	3900	270	250	270	+ 20
Con Bath A	33840	$16½	16⅛	16¼	- ⅛
Con Fardv	6136	310	295	300	+ 13
C urham	17800	264	257	264	+ 2
C Marben	2000	200	196	196	- 4
C Morisn	4500	400	380	380	
Cons Pipe	z1	$8¼	8¼	8¼	
Cons Prof	10500	205	200	200	- 9
C Rambler	1600	$5	485	495	
Consoltex	2000	$7¼	7	7	- ¼
Con Distrb	20630	$10¼	9⅝	10¼	+ ⅜
Conventrs	3350	$17¾	17⅛	17¼	
Conwest A	100	$5¼	5¼	5¼	- ⅛
Conwest B	1100	$5	490	490	+ 15
Cop Fields	100	$18	18	18	
C Falcon C	23810	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Coseka R	14900	$20⅞	20¼	20½	+ ⅛
Costain Ltd	6082	$10¼	¾	10¼	+ ½
Costn wt 3	2090	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅛
Courvan	4600	220	210	210	- 10
Craigmt	1825	$6	6	6	
Crain R L	750	$13½	13⅛	13½	
Crestbrk	100	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅜
Crwn Life	109	$77	77	77	- ½
C Zelrb A	8280	$24¼	24¼	24¼	
Crush Intl	4600	$13	13	13	- ¼
Cuvier M	500	83	83	83	+ 1
Cyprus	6305	$22½	21⅞	22	- ⅜
Czar Res	21760	$17¾	17½	17½	+ ¼

D-G

DRG Ltd A	1700	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Dalco Pet	1250	$9	8⅞	8⅞	- ⅛
Daon Dev	60378	$10¼	10⅛	10⅛	- ⅛
Daon 8½ p	300	$8	8	8	
Daon 9½ p	1000	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
Delour	128300	154	149	150	+ 3
D Eldona	22350	210	205	210	+ 1
Delhi Pac	9500	90	85	85	- 3
Denison	23210	$52⅞	52	52¼	+ ¾
Dicknsn	41490	$20½	20	20¼	
Digtech	6484	$9½	9½	9¾	+ ⅛
Discovry	38710	238	225	229	- 2
Doman I	29730	$11¼	11	11½	+ ½
Dome Mine	4275	$129½	2227⅛	128	+ 1½
Dome Pete	40162	$87½	86¼	87	+ ⅜
D Pete A p	1300	$29⅝	29½	29⅝	+ ⅛
D Bridge	11760	$19	18¾	19	+ ¼
D Cifrs A	1400	450	445	450	+ 10
DExplor	53400	95	89	94	+ 9
Dofasco A	11000	$41⅝	41¼	41⅜	- ⅜
Dom Store	1438	$18½	18¼	18¼	- ¼
D Textle	3650	$15	14¾	14⅞	+ ⅛
D Textle p	z9	$104	104	104	
Domtar	11105	$25⅜	25¼	25⅜	
Domtar pr	800	$10½	10½	10½	- ¼
Dover Ind	100	$15	15	15	
Dr Mc C A	400	$11	11	11	
Dunde Pal	6100	115	112	112	- 3
Dunrale	9100	176	165	175	+ 5
Du Pont A	100	$28	28	28	
Dylex L A	2102	$11⅜	11½	11⅜	+ ¼
Dynamar	2175	$5¼	5⅛	5⅛	
Est Mirtic	120	425	425	425	
Easi Sul	7100	385	375	385	+ 10
Estn Prov	990	$12	12	12	+ ¼
Ego Res	48440	231	210	228	+ 18
Elhoni	44800	$9	8½	9	+ ½
Emco	8600	$13¾	13¼	13⅜	+ ⅜
Energy Res	1000	185	185	185	+ 10
Equi Trust	729	$7½	7	7	- ½
Extndcar	400	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Extd A	500	$9½	9½	9½	- ⅛
Fibrg Nik	7292	$13½	13½	13½	+ 1½
Fathm Dcn	9400	270	260	263	+ 3
Fed Ind A	2500	$8½	8¾	8¾	+ ⅛
Fed Pion	200	$40⅝	40⅞	40⅞	+ ⅞
Finning T	100	$30½	30½	30½	+ ½
F Calgary	11390	275	260	275	+ 20
F City Fin	400	$17	17	17	+ ⅛
F City wt 2	700	$8	8	8	
F City Tr C	z25	$67⅞	67⅛	67⅛	
F Mar	4980	233	220	230	
Foodex p	3000	$6½	5⅞	5⅞	- ⅛
Ford Cnda	200	$48½	48	48½	+ ½
F Sea A pr	300	$7⅛	7⅛	7⅛	
Francana	21300	$21	20	21	+ 1⅛
Fraser	100	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Fruehauf	400	$9¾	9¾	9¾	- ⅛
G&H Steel	1500	185	185	185	
G M Res	13350	$6⅜	6¼	6⅜	+ ¼
Gaz Metr	210	$6¾	6¾	6¾	
Gaz 5.40 p	z50	$55½	55½	55½	
G Distrb A	800	$11	10¾	10¾	+ ⅛
G Distrb w	400	465	465	465	+ 5
GMC	1075	$65¼	65	65¼	+ ½
Genstar L	29170	$39	37⅝	38¾	+ ¾
Gnstar 2.35	10250	$39¼	38	39	+ ½
Gesco Dis	300	265	265	265	
Giant Yk	4150	$29	27½	27½	+ ½
Gibraltar	14750	$16⅛	15¾	16	
Glbe Rlty p	1050	$20¾	20¾	20¾	
Goldale A	3600	$6⅜	6⅛	6¼	+ ⅛
Goldund M	14850	315	310	315	+ 10
Graff G	2700	$14¾	14⅛	14¾	+ ¼
Graft G A	120	$15½	15½	15½	+ ½
Grandma	2200	260	255	260	+ 10
Granduc	350	310	310	310	- 5
GL Forest	335	$57½	57¼	57¼	- ⅛
GN Fin	1000	47	47	475	- 20
Gt West S	3300	440	425	425	
GWestwt	3600	6	66	68	- 2
Greyhnd	305	$18¼	18¼	18¼	
Guar Trst	102	$8	8	8	
Guar Trp	100	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Gulf C	17675	$33⅛	32¼	32⅜	- ⅛
Gulfstrem	16200	$10⅜	10⅛	10¼	+ ¼

H-L

HCI Hldg A	600	$26½	66	36	+ 1¼
HCI Hldg B	1200	$36½	36	36	+ 1½
Hardee	500	75	75	75	- 3
Hard Crp A	2650	260	250	250	- 5
Hard Crp C	1475	210	210	210	+ 5
Harlequin	2940	$22¼	22	22	
Harris A	250	435	435	435	
Harris B	275	410	410	410	
H Wood	2100	130	130	130	+ 5
Hatfeigh A	170	$5½	5½	5½	
Hatfeigh B	255	5¾	5¾	5¾	- ⅛
Hawker	1450	$18⅞	18⅝	18⅞	
Haves D	267	$8⅛	8⅛	8⅛	
Hedway A	9100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ¼
Highfield	1000	325	325	325	
Holinger A	299	$61	61	61	
Howdn DH	400	$10¼	10¼	10½	+ ¼
H Bay Mng	2800	$29¼	29	29⅛	+ ½
H Bay Co	1887	$26¾	25⅝	26¾	+ 1¼
HBC pr	4336	$19¼	19	19¼	+ ⅛
HBOG	112259	$37½	35⅜	37¼	+ 2⅛
Husky	148028	$19⅛	18	18⅞	+ 1⅛
Husky wt 7	4403	$15½	15	15½	+ 1
Hydra Ex	30065	103	96	96	- 1
IAC	9059	$11	10¾	10⅞	- ⅛
IAC 4½ p	z22	$63⅛	63½	63⅛	
ICG Util p	100	$15	15	15	+ ⅜
IU Intl	9609	$21⅛	20⅝	21⅛	+ ⅜
Imasco	350	$26	26	26	
Imp Oil A	95173	$47¼	41¾	42¼	+ ⅛
Inco	106607	$28⅛	27⅜	27½	- ⅛
Inco 7.85	2100	$21¼	21	21	
Indal	10800	$15¼	15¼	15¼	
Inglis	200	$14	14	14	+ ¾
Inland Gas	1800	$15	14⅞	14⅞	- ⅛
Inter-City	35800	$18¼	17¾	18¼	+ ⅝
Intrmetco	300	$12	12	12	- ¼
IBM	849	$78	77	78	+ 1
Int Mogul	414	$9	8¾	9	- ⅛
Intl Thom	5000	$9⅛	9	9	- ¼
Intpr Pipe	6806	$18½	18⅛	18½	
Ipsco	170	$33½	33½	33½	+ ½
Inv Grp A	z11	$18⅞	18⅞	18⅞	
Iron Bay T	200	$6¾	6¾	6¾	
Irwin Toy	1061	375	375	375	+ 15
Island Tel	100	$14¾	14¾	14¾	
Ivaco	3850	$20	19⅝	19⅝	- ¼
Ivaco 8.85	800	$44	44	44	- ¼
J Q Res	13800	157	150	157	+ 12
Jannock	1000	$12¾	12½	12⅝	- ⅛
Jannock B	328	$12	12	12	+ ¼
Janock wt 2	1150	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Jorex Ltd	15000	100	96	99	- 1
Joutel	6600	138	135	138	+ 5
Kaiser Re	9072	$33⅝	33	33⅝	+ ⅝
Kam Kotia	32720	$7⅜	7	7¼	+ ⅛
Kaps Tran	8245	135	131	135	+ 5
Keeprite	650	$16¾	16¼	16¾	+ ⅛
Kelly D A	550	$9½	9	9	- ½
Kelsey H	200	$27½	27¼	27½	- ¼
Kerr Add	6923	$19½	19⅛	19⅛	- ⅛
K Anacon	5000	92	90	92	+ 2
La Luz	z25	$57⅛	57⅛	57⅛	
Labatt A	2393	$24⅛	24	24⅛	+ ⅛
Lacana	34140	$10¼	97⅛	10¼	+ ⅛
Lacana w	3900	$7	6¼	6¾	+ ½
Laidlaw A	1200	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ¼
Laidlaw B	2900	$6⅝	6½	6⅝	+ ¼
Laidlaw B	400	$8	8	8	
LOnt Cem	1000	$5¼	5⅛	5¼	+ ¼
L Shore	17547	$18	17	17¾	+ 1
Lasitr Km	650	190	190	190	
Laurasia	12500	110	107	110	+ 2
Lau Fin p	598	$13½	13⅜	13⅜	
Lava Cap	725	$10½	10¼	10⅜	
Leigh Inst	2000	$11¼	10¾	11¼	+ ½
Liberian	220	440	440	440	
LL Lac	9684	$20½	19¼	19½	+ 1
Loblaw Co	3800	$6⅛	6	6	
Lob Co pr	200	$25¾	25½	25¾	- 1
Lob Ltd Ap	150	$15	15	15	- ¼
Lob Ltd Bp	200	$16½	16	16	- ½
Lochiel	3900	$7⅞	7¾	7¾	
Lochiel A	z100	$13⅞	13½	13⅞	
Logistec	500	460	460	460	+ 35
Lytton M	z112	74	74	74	

M-O

MDS Helth	1000	$14	13¾	14	
MICC	899	$11	11	11	- ¼
MICC A	110	$23¼	23¼	23¼	- ¼
MICC 8⅝	516	$20¼	20¼	20¼	
MSZ Res	9200	238	232	238	
MTS Inter	3500	90	89	89	- 3
Mclan H A	6725	$17	16⅞	17	+ ⅛
MB Ltd	7935	$34¼	34	34⅛	- ⅛
Madeline	3300	240	240	240	- 2
Madsen	1000	204	199	199	- 5
Magna A	3850	$12⅝	12¼	12½	
Magna B	600	$12¼	12¼	12¼	- ⅛
Magnason	2000	240	240	240	
Magnetcs	7500	152	150	152	+ 2
Maistc Wil	12333	$7¼	6⅞	6⅞	
Malartic	4800	375	360	375	+ 25
Man Bar	19200	140	131	140	+ 4
Maritime	1142	$24¼	24¼	24¼	
Mar T 940	364	$9⅞	9⅞	9⅞	
Mar T 765	400	$9	9	9	+ ½
Markel F	237	470	470	470	
Mark Sproc	6375	$10	9⅞	10	+ ¼
Mass Fer	11740	$10⅛	9¾	10⅛	+ ⅜
Mas F A	3660	$20¼	19⅜	19¾	- ⅜
Mas F B	1800	$20	19¾	19¾	- ¼
Matchan	15500	72	70	70	+ 1
Mc Adam	2800	73	71	73	+ 2
Mc Intyre	1500	$85½	85½	85½	+ ½
McLaghln	300	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
McLghl 10 p	z40	$11⅛	11⅛	11⅛	
Melcor	500	$20⅞	20⅞	20⅞	
Mentor	2400	$7⅛	6⅞	7	- ⅛
Mercantil	9485	$21	20¼	20¾	+ ⅝
Merla E	100299	$9⅞	9⅝	9¾	+ ⅛
Mildcon	240	240	240	240	
Minrl Res	10400	239	233	234	- 1
Mitel Corp	19215	$31⅞	31½	31¾	
Molson A	1389	$33	33	33	+ ⅜
Molson B	500	$31	30½	30½	- ⅛
Monarc W	1000	28	28	28	- 2
Moneta P	8700	90	90	90	
Mtl Trust	600	$22	21½	22	+ ½
Moore	34942	$38¾	36⅝	38½	+ 1¾
Mtn States	20550	$12¾	12¼	12¾	+ ⅜
Murphy	2480	$36	35⅜	35⅞	- ⅛
N B Cook	100	$6	6	6	
NBU Mine	3100	390	375	375	- 10
Nat Bk Can	8762	$13⅞	13⅝	13⅞	+ ⅛
Nat Drug p	z17	$12⅜	12⅜	12⅜	
Nat Pete	22348	355	345	355	+ 10
Nat Sea A	100	$12¼	12¼	12¼	- ⅛
Neomar	11209	445	425	445	+ 10
NB Tel	936	$19¾	19½

MONTRÉAL

OÙ VA LA BOURSE DE MONTRÉAL (Selon 65 titres industriels)

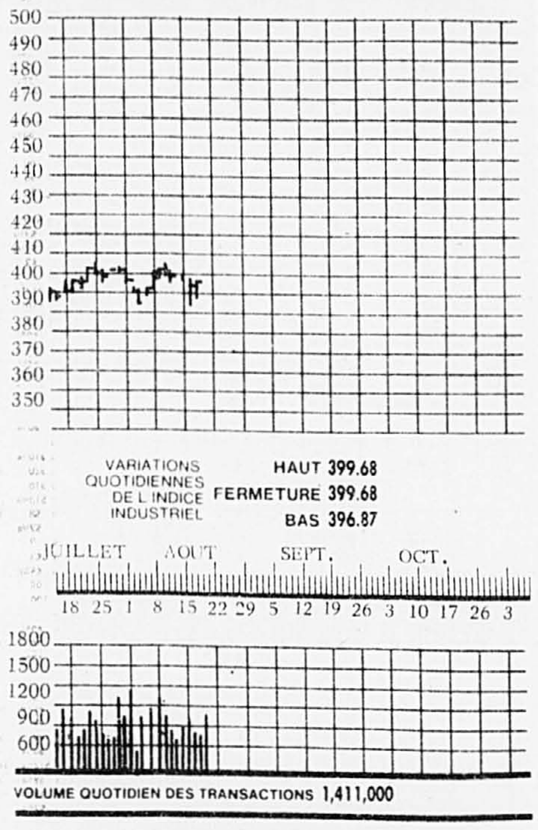

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS 1,411,000

INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

	Ind.	Ser. pub.	Banques	Comp.	Pap.
Var. 21 août	+4.54	+6.95	−1.07	+4.62	−0.10
Fer. 21 août	399.68	275.21	385.81	372.70	200.30
Hauts 80	428.98	273.35	390.50	381.38	209.16
Bas 80	315.25	216.57	282.55	292.02	161.23
Hauts 79	334.72	257.07	334.76	317.19	187.18
Bas 79	218.32	194.96	273.98	224.93	147.35

MONTRÉAL — Forte hausse des cours à la Bourse de Montréal, jeudi. L'indice composé termine sur un gain de 4.62 à 372.70. Un important volume a été traité: 1,411,215 actions contre 1,123,524 le jour précédent. Dans le groupe des hydrocarbures, qui fait un bond de 11.54 à 771.10, Husky Oil gagne 1⅜ à $19, Texaco ⅝ à $26⅝, Imperial Oil A ¼ à $42¼, Shell Canada ⅛ à $32⅝ et Hudson Bay Oil 2¼ à $37½ tandis que Gulf Oil perd ⅛ à $32⅜. Les industrielles montent de 4.54 à 399.68 et les services publics de 6.95 à 275.21. Par contre, les bancaires reculent de 1.07 à 385.81 et les papetières de 0.10 à 200.30. Les gains l'emportent royalement sur les pertes par 82 à 43 et 39 valeurs sont stables.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Abcourt	1000	250	250	250	
Abitibi Asb	8000	115	110	115	- 3
Abti Prce	2713	$21¼	21	21⅛	+ ⅛
Alta Gas T	18000	$33⅝	33¼	33⅝	+ ¾
Alta Gel2	400	$29½	29½	29½	+ ¼
Alcan	5700	$39	38½	38¾	+ ¼
Aquitaine	1024	$63¼	62¾	63	+ 1
Astral	1200	315	300	300	+ 15
BC Phone	1200	$16½	16⅜	16⅜	+ ⅛
BP Can	2892	$45⅜	44¾	44⅞	+ ⅜
Bachelor	2900	$5⅞	5⅜	5¾	+ ¼
Bkertalc	32443	131	120	130	+ 9
Bank Mtl	5253	$29½	29⅛	29⅛	− ¼
Bank NS	810	$32¾	32	32	− ½
Boue Nat	8808	$13⅞	13⅝	13⅞	+ ⅛
Bq Epargne	500	$21	21	21	
Bateman	10000	23	21	22	− 1
Bell Canad	10454	$19⅛	19⅛	19¼	
Bell pr G	300	$23½	23½	23½	+ ⅛
Bell pr H	350	$22⅞	22⅞	22⅞	
Bomb inc	5744	$16½	15⅝	16⅛	+ ¾
Bow Val	6415	$24⅛	24½	24¾	+ ⅜
Bow pr B	600	$86	86	86	− 1
Brcan A	5811	$30½	29½	30½	+ 1
Bruneau	4533	48	47	47	− 1
CAE Ind	3621	$23½	23	23½	+ 1¼
Cadil Ex	12950	$6	5½	6	+ ½
Cal Pw A	3500	$18⅜	18½	18⅜	+ ⅛
Cda Cem	900	$12	11¾	11¾	
Cda CemB	200	$13¾	13¾	13¾	− ¾
C Devlp	600	$14⅜	14¼	14¼	+ ¼
C Trust A	14750	$26¼	26¼	26¼	− ¼
C Cabl B	100	$8½	8½	8½	− ⅛
C Imp Bank	50988	$29½	29	29⅜	+ ⅜
CP Ltd	61642	$50¾	49½	50⅛	+ 1¼
Cdn Tire A	400	$28¼	28	28¼	+ ¾
Carl Ok	23075	$10	9⅞	10	+ ⅛
Carr Co	2	12¾	12¾	12¾	− ⅛
Cart Hw	8	34	20½	20	20 − ¼
Cart W	9	304	u11¼	10½	10⅞ + ½
Castl Ck	14	162	141⅛	137⅛	14 + ¼
Catrp T	10	3410	57½	56⅛	56⅞ − ⅝
Celanese	7	159	56	56	56 + ¼
Cenco	10	311	8⅛	7¾	8 + ¼
Centex	8	81	42⅝	42	42⅜ + ⅝
Cen SW	6	547	13½	13⅜	13⅜ − ⅛
Cen TUt	8	89	27⅛	26⅞	27 + ⅛
Cessna	14	580	20¾	20	20¾ + 1⅛
Chmp I	7	504	27¾	27¼	27⅜ + ⅛
Chmp S	9	908	10	9¾	9⅞
Chart Co	2	2584	22	20⅝	21⅞ + 1¼
Chese M	5	392	45⅝	45¼	45½
Chelsea	6	34	8⅞	8⅝	8⅞ − ⅛
Chm NY	4	96	41½	40⅞	41⅜ + ⅛
Ches P	11	777	30⅜	29⅞	29⅞ − ⅛
Chessie	5	263	38⅛	38	38⅛ + ⅛
Choc FN	7	27	5¾	5⅝	5¾ + ⅛
ChrisCft	10	55	24⅜	24	24½ + ½
Chroma	7	508	21½	20⅜	21 + ⅜
Chrysler		2204	9⅜	9	9¼
Cin Mil	13	425	51½	49	50⅜ + 2⅛
Citicrp	5	721	22¾	22½	22⅝ + ⅛
CitisSv1.60	8	6443	u42½	38¼	42½ + 4¼
City Inv	5	6722	27	24⅛	26¾ + 3
City Inv w		61	1¾	1⅝	1¾ + ⅛
Clark Eq	7	94	35½	35⅛	35⅜
Clark Oil	4	202	43¾	43¼	43½ + ⅜
Clev Clf	7	53	30⅞	30½	30¾ + ⅛
Clev E	7	148	16⅛	15⅞	16⅛ + ⅛
Clorox	7	333	10½	10⅛	10½ + ⅜
Cluet P	6	45	10⅜	10¼	10¼
Coast Cp	6	1274	28¼	27	28 + 1⅛
Coca Btl		903	6¾	6⅜	6⅜ − ⅛
Coca Col	10	798	36⅝	35⅞	36⅜ + ¾
Cldw Bk	9	5	23¼	23	23¼ + ¼
Cole Nt	6	99	15¾	14½	15¼ + 1
Coleco	7	217	11⅜	10⅞	11⅜ + ½
Colg Pal	7	5645	16	15⅝	15⅞ + ⅜
Col Alk	7	236	8¾	8½	8¾ + ⅛
Col Penn	5	181	20⅛	19½	20⅛ + ½
Colt In	5	27	45⅜	45	45⅜ + ⅜
Col Gas	9	95	39½	39⅛	39⅜
Col Pic	8	67	31⅞	31½	31⅞ + ⅜
Col SoH	7	11	22¾	22	22½ + ½
Cmb En	11	694	71	69¼	70½ + 1
Cmb Eq		313	9½	9¼	9⅜
Com Ed	8	295	20¼	20	20⅛
Comsat	9	225	39⅜	38⅛	39⅜ + 1½
Cmpugrp	10	501	23¼	22⅞	22⅞
Comp Sc	14	221	24¾	23⅞	24⅛ + 1
Conoco	6	1097	54¼	53¼	53¾ + ½
Con Ed	5	112	24	23⅝	23⅞ + ¼
Con Fds	7	435	26	25½	26 + ¾
Con Frt	6	41	26¾	w6½	26½ − ¼
Con NGs	8	210	47	45¼	47 + 2
Con Pow	7	338	18⅜	18⅜	18½ + ⅛
Cont Air		207	8¾	8½	8½
Cont Corp	6	389	u29¾	28⅜	29½ + 1
Cont Gp	6	245	32⅜	31¾	32⅛ + ¼
Cont Tel	7	538	14¾	14⅜	14⅜ − ¼
Con Dat	9	696	68¾	67¾	68¼ + 1⅜
Cook Un	6	295	5¾	5⅜	5⅜ + ¼
Coop In	11	941	45⅛	44⅞	44⅞ − ⅛
Coop Lb	11	98	23	22⅜	22⅞ − ⅛
Copw Cp	6	1	18⅜	18⅜	18⅜
Cordura	18	394	8¾	8⅛	8¼
Core In	10	19	18½	18½	18½ + ½
Corn Gl	10	318	64¼	62	63⅞ + 2¼
Cowles	18	66	28	27¼	28 + ⅜
Cox Bcst	15	405	49⅜	47¾	49⅜ + 1⅞
Crane	8	126	38⅜	38	38⅜ + ⅜
Crock N	5	275	34¾	34¼	34⅝ + ⅛
Crom K	6	8	22⅞	22⅜	22⅞ + ½
Crou H	13	519	u31¼	30¼	30⅝ + ½
Cr Crk	6	78	28¾	28½	28¾ + ½
Cr Zell	11	1175	52¼	50¾	52¼ + 1⅛
Cum En	17	27	34⅝	34	34⅜ + ⅜
Curl W	5	77	25¼	25⅛	25⅛ − ⅛
Curt WA		1	31¾	31¾	31¾ + ¾
DPF	6	224	8⅝	8⅜	8⅜ + ⅛
DamnCp	30	273	9⅝	9⅝	9⅞ + ⅜
Dan Riv	4	129	17¾	17¾	17⅝ + ⅛
Dana Cp	7	x247	24½	24	24¼ + ½
Dart In	6	250	43¼	43	43
Data Gn	17	250	85¼	82⅜	85⅛ + 2⅝
Data Ter	20	148	31¾	30¾	31⅞ + 1
Dayco	4	12	12	12	12 − ⅛
Dayt Hud	9	594	u50¾	49¼	50½ + 1⅜
Dayt PL	7	84	14	13⅝	13⅞ + ⅛
Deere	8	4333	36¾	35½	36¼
Del Monte	7	68	12½	12¼	12½ + ¼
Delta A	10	324	48	46¾	47⅜ + 1⅛
Delton		70	13¼	12⅞	12⅞ − ¼
Den Mf	7	425	17¾	17½	17½ − ¼
Deny Inc	10	23	20½	19¾	19¾ − ⅜
Dentsply	14	90	18¼	18⅛	18⅛ − ¼
De Soto	6	20	13½	13¾	13⅜ − ⅛
Det Ed	8	230	12⅜	12⅜	12⅜ + ⅛
Dexter	10	1	28⅞	28⅞	28⅞ + ⅛
Di Gior	8	106	9⅝	9½	9½
Diam Int	10	28	36¾	36⅛	36⅞ + ⅜
Diam S	8	1285	32⅜	31¾	32⅛ + ⅜
Diebold	9	367	37⅞	37¼	37¾ + ⅜
Digital E	16	1880	89¼	86¾	88⅞ + 2¼
Dillingm	6	620	u16⅜	15½	16½ + 1
Disney	12	579	51⅝	51	51¼ − ⅜
Diver In	9	856	7⅜	7¼	7⅜ + ⅛
Div Mtg		344	4⅜	4¼	4⅜
Dr Peppr	11	761	13½	13¼	13½ + ⅜
Dome		208	111¾	109⅛	110½ + 1½
Donnely	10	108	35	34⅜	34⅝ − ⅛
Dorsey	5	58	15½	15	15½ + ½
Dover	13	231	45½	43⅜	45½ + 2
Dow Ch	9	2049	37⅞	37⅛	37¾ + ½
Dravo	14	53	38⅞	38⅛	38⅞ + 1⅛
Dress I	11	412	72¾	71	71¼ + ⅜
duPont	8	730	47¾	46½	47⅜ + ½
Dun Brd	15	89	u52¾	52	52⅜ + 1⅛
Dug Lt	7	213	14⅝	14⅜	14½ + ⅛
Dutch B	13	174	14⅜	14	14⅜ + ⅜
EGG	19	201	35⅛	33⅞	35 + ¾
E Sys	16	364	44¼	42	43½ + 1½
Eastn A	152	1027	10⅜	10⅛	10⅜ + ⅛
East GF	9	657	22⅜	21¾	22⅛ + ⅜
Eas Kod	10	1656	65	64⅛	65 + ⅞
Eaton	5	903	u31	29⅝	30¾ + 1⅜
Echlin	15	334	16¼	15⅝	16¼ + ⅜
Eckr J	11	386	30½	30⅛	30⅛ − ⅛
ElPaso	8	3153	23¾	23¼	23½ + ⅜
Elec As	17	591	u12¾	12	12⅛ + ⅜
ElMeMg	16	1363	u 7¾	7⅜	7¾ + ⅜
Emer E	11	310	39⅛	38¾	39⅛ + ⅜
Emery	14	83	16⅞	16¼	16⅞ + ⅜
Emhart	7	206	33½	32⅜	33½ + 1¼
Engl MC	6	3852	u46⅞	45½	46⅝ + 2¾
En Busn	6	4	16⅜	16⅜	16⅜ + ⅛
Envrtec		255	12	11¾	11⅞ + ⅛
Equifx	8	2	22⅛	22⅛	22⅛ − ⅛
Equimk	6	28	9⅝	9½	9⅝
Ethyl	7	100	32⅜	31¾	32 + ⅞
Evans P	7	161	25¼	24⅝	25 + ⅜
ExCelO	7	54	40⅜	39½	40 + ¾
Exxon	6	1700	71¾	70⅞	71½ + ½
FMC Cp	6	596	26⅝	26⅛	26⅜ + ¼
Fabrge	10	47	11⅜	11⅜	11⅜
Fairch Ind	7	603	25⅜	24¾	25⅜ + ⅜
Far WFin	4	12	14⅞	14⅞	14⅞
FarahMf	12	396	4½	4⅜	4½ + ⅛
Fedders		302	4⅝	4½	4⅝
Fed NM	10	801	15⅞	15⅜	15¾ + ¼
Fed Signl	8	86	17⅛	16⅞	17⅛ + ¼
Fed DStr	8	282	32¼	31⅝	31⅞ − ¼
Ferro	6	82	22¾	22	22⅛ − ⅜
Fieldcst	5	5	29	28¾	29 + ¼
Fin Fed	8	96	39⅜	39⅛	39¼ + ⅛
Fireston		366	7½	7⅜	7½ + ⅛
Fst Chrt	8	767	16⅞	16	16⅞ + ⅞
Fst Pa		1096	6⅛	5¾	6 + ⅛
Fisher Sc	9	86	32	31	32 + 1
Fleet Ent		105	9⅜	9	9¼ + ⅛
Fla Pw	7	212	14⅞	14⅜	14¾
Flu C	20	771	49¼	47⅞	49¼ + 1½
Ford		1162	28¾	28⅛	28½ − ⅛
For McK	5	327	30¾	30	30¾ + ⅛
Fos Wh	13	400	39½	38⅝	39 + ¾
Four Ph	11	157	26	25⅛	25⅝ − ⅜
Foxbro	14	126	49¼	48	48⅝ + ⅜
Frank M	5	368	12½	11½	12¼ + ¾
Frep Mi	17	712	u58¾	56¾	58½ + 1⅞
Fruehf	6	52	27⅜	27	27⅛ + ⅛
Fuqua	4	348	16⅞	16	16¼ + ⅜
GAF Cp	7	125	11½	11⅜	11⅜ − ⅛
GCA Cp	22	151	62	61	61½ + 1⅜
GDV	5	76	12	11¾	12 + ¼
GF Eqp	24	47	4¾	4¼	4⅜ − ¼
GK Tec	7	443	40¾	40½	40¾ + ⅛
Gannett	13	163	51¾	50	50 − 1½
Gearhrt	27	292	36¼	35	36¼ + 1
GA Oil	20	521	72	68½	72 + 3½
Gn Dyn	10	835	70⅝	70⅛	70⅜ + ½
Gen Elec	9	1488	56⅞	56½	56⅞ + ½
Gn Food	6	486	31¾	30⅞	31¼ + ⅜
Gn Host	2	21	18¾	18	18⅜ + ⅛
Gn Inst	11	401	72½	71¼	71½ − ⅜
Gen Mills	9	683	28⅞	28½	28¾
Gn Mot	92	1664	56⅜	55½	56⅜ + ½
Gn Port	5	50	22⅛	21¾	22 + ¼
GP	7	584	5¾	5½	5½ − ¼
Gen Sig	11	296	40½	39½	40⅜ + 1⅛
Gn Stl	8	22	9¾	9¼	9¼ − ⅛
GTel El	8	796	26⅞	26½	26⅝ − ⅛
Gn Tire	17	138	20¼	19¾	20¼ + ½
Genesco	23	190	4½	4¼	4½ + ⅛
Genstr	8	568	33⅜	32½	33½ + 1
Gen Pts	11	76	26	25¾	26
Ga Pac	11	2336	28¾	28⅛	28¼ − ⅜
Gerber	7	50	23½	23¼	23¼ + ⅛
Getty	8	543	82¾	81¾	82¾ + ¼
Gib Fin	24	383	10	9½	10 + ⅛
Gld Lew	6	263	33½	32¼	33½ + 1
Gillette	8	764	u30¼	29¼	30¼ + 1
Ginos Inc		28	9¾	9⅝	9⅝ − ⅛
Glob Mar	16	1270	u45⅞	43¼	45½ + 3⅜
Goodrch	6	65	22½	22⅛	22¼
Goodyr	7	690	16	15¾	16 + ¼
Gould	8	366	26¾	25⅞	26⅜ + ¾
Grace	8	357	44⅜	43⅜	44⅜ + 1¼
Granitv	5	1158	13⅞	13½	13¾ + ⅜
Gt AP		377	5¾	5⅜	5¾ + ⅛
GtW Fin	7	1399	20¾	20½	20¾
Greyhd	6	652	16	15¾	15⅞ − ¼
Gruman	11	194	25¾	25⅛	25¼ + ⅛
Gulf Wn	4	2395	19¼	19	19⅛ + ⅛
Gulf Oil	5	2117	43¾	42¼	43⅛ + 1
Gulf Res	10	202	23⅜	22¾	23⅛ + ⅛
Glf SU	5	187	11⅜	11¼	11⅜ + ⅛
Gulton	8	69	17⅛	16¾	17
Halbrtn	17	631	123	120½	122 + 2⅛
Ham P	6	340	31½	30⅝	30¾ + ⅜
Hndtmn	7	173	12⅝	12	12⅝ + ⅜
Handy H	16	10	58	57¾	58
Hana M	5	58	34¾	34½	34¾ + 1
Hardee	6	228	17⅜	16¾	17⅜ + ½
Harnisf	x8	242	16¼	15⅞	16⅛ + ⅛
Harris C	16	292	43⅞	42¾	43¾ − ⅛
Hart SM	6	192	u14⅞	14⅜	14⅜
Hazltn	10	41	27½	27½	27½ + ⅜
Hecks	7	286	16¼	15⅞	15⅞
Hecla	7	372	36⅜	35⅝	36 + ¼
Heinz HJ	7	224	43½	42	43¼ + 1
Hel Cu	6	6	7⅞	7⅞	7⅞ + ⅛
Heller In	6	237	21⅞	20⅜	20⅝ + ⅜
Heim P	20	151	69¼	68¼	68⅝ + ⅜
Hercules	6	494	21¼	21	21¼
Hershy	6	50	25⅜	25⅛	25⅛ − ¼
Heublin	9	233	32	31⅜	32 + ⅛
Hew Pck	18	695	74½	73	74⅛ − ¼
High Vlt	18	570	16½	16	16 + ¼
Hilton	10	1049	39¾	37½	39⅛ + 1⅝
Hobart	7	31	18¾	18⅜	18⅝ − ⅛
Hldy In	10	714	25½	24½	25⅛ + ⅝
Homestk	8	483	68⅝	67¼	67¾ − 1⅛
Honywl	9	530	92⅜	91¼	92⅛ + ⅛
Hoov U	8	32	18¼	18	18¼ + ⅛
Horizon	22	71	8	7¾	8 + ¼
Hosp Cp	22	214	47¾	47⅜	47¾ + ⅜
Host Int	6	39	17	16⅞	17
Hough M	7	28	30¾	30⅜	30¾ + ⅛
Hous Fab	10	90	5	4⅞	5
Househ F	6	788	18⅞	18⅜	18¾ − ⅛
Hous In	6	2150	27	26¼	26⅝ − ¼
Hud Bay		88	25¼	24¾	25⅛ + ⅜
Hughs Tl	15	323	70¾	68¾	70¾ + 1⅞
Humana	20	386	57½	56⅜	56⅝ + ¾
Hunt Ch	9	30	12⅛	12	12
Hutt EF	7	365	u35½	34⅛	35¼ + 1¼
Huvck	14	38	25	24⅞	25 + ⅛
IC Ind	6	699	32¼	31¾	31⅝ − ⅛
ICN		855	4⅜	3⅞	4⅜ + ⅛
INA Cp	6	670	38⅛	37⅜	37¾
IU Int	3	635	18¼	17¾	18¼ + ⅜
Ideal B	5	17	25⅜	25	25⅜ + ½
Ideal T	6	10	5⅜	5¼	5¼
Imp Cp	5	194	28¾	27⅞	28⅜ + ½
INCO	7	1422	24¼	23½	23⅞ + ⅛
Inexco	22	485	38⅝	37¾	38⅜ + ¾
Inger R	9	371	27⅞	26¾	27⅜ + ⅜
Inlnd Stl	10	444	30½	29⅞	30½ + ¼
Insilco	7	217	16	15⅜	15⅝ − ¼
Interco	7	23	50½	50¼	50½ + ½
Interlk In	4	47	28⅞	28⅛	28½
IBM	13	2731	67¾	66⅝	67⅜ + ½
In FlaF	14	651	25¼	24¾	25 + ⅛
Int Har		284	31¼	30⅜	31¼ + ¾
Int MC	8	289	45	44¼	44⅞ + ¼
Int Multif	9	289	19⅝	19⅜	19⅝ − ¼
Int Pap	7	359	41½	41¼	41¼ − ⅛
Int TT	11	927	31¾	31	31⅛ + ⅛
Ipco Cp	20	81	5½	5¼	5½ + ⅛
IrvgBk	5	72	u41⅞	40½	41⅛ + ½
Itek Cp	16	676	28¾	27¼	28½ + 1⅜
Itel C		49	2⅝	2⅜	2⅝
JWT Gp	8	1	26½	26½	26½
Japan F		34	9⅛	9¼	9⅜ + ⅛
Jhn Man	7	158	24⅝	24⅛	24¼ − ⅛
JhnJn.30	13	296	81⅜	80½	81 + ⅜
Jn Con	11	193	28	27¾	27⅞
Jon Logn	6	174	10⅜	10¼	10⅜ + ⅛
Jon Lg pf		z300	40	40	40
Jov Mfg	11	327	49¾	47¾	49⅝ + 2⅛
KLM Air		6	34⅜	34⅜	34⅜ + ⅛
K Mart	10	1806	24⅞	24½	24⅝ + ⅛
Kais Al	4	613	26¼	25¾	26⅛ + ¼
Kaisr St	11	225	46	45	45 − ¾
Kaneb	9	330	28⅜	27⅝	28⅜ + 1⅛
Katy In	4	302	12¾	12	12⅛ + ⅜
Kauf Bd	6	191	11¾	11¼	11¼
Kellogg	9	171	20⅞	20⅜	20⅝ + ¼
Kenmtl	9	38	28	27¾	28 + ¼
Kenecot	6	3337	29¼	28½	29¼
Kerr M	11	1108	79⅜	75¾	78½ + 2⅞
Keys Int	18	28	29¾	29½	29¾ + ⅛
Kidde W	5	169	41½	40½	41½ + 1¼
Kimb Cl	7	242	52⅛	51¼	51¾ − ⅛
Kings D	5	105	11	10⅝	10⅝ − ¼
Koehrg	10	23	u36⅜	36½	36½
Kollmr	18	61	31	29⅝	31 + 1⅜
Koppers	10	1822	29	26¾	29 + 2½
Krattco	6	341	44⅝	44¼	44⅛ − ⅛
Kroehlr		91	7¾	7⅛	7¾ + ⅜
Kroger	7	197	21⅝	21	21⅜ + ⅜
LFE Cp	11	34	9¼	9⅛	9¼ + ⅛
LTV	3	911	12¾	12⅛	12½ + ¼
LTVA .36f		1	18	18	18
Lane Bry	9	72	19	17⅞	18⅞ + ¾
Lanier	14	50	33¾	32¾	33½ + ¾
LawtCh	12	190	13⅛	12¾	13 + ⅛
Lear Sg	7	129	28⅜	27¾	27¾
Leaswy	8	87	30¾	30½	30¾
Lee Ent	9	10	24¼	23¾	24⅛ + ⅛
Leh Val		101	1½	1⅜	1½
Lehmn		81	14½	14¼	14¼ + ⅛
Lennar	6	409	30¾	30	30
Levi Str	7	553	38¼	37⅞	38 + ⅛
Levitz F	6	154	27½	26¾	27¼ + ¼
LOF	10	113	23	22⅝	22⅞ + ¼
Lfemk	15	545	u31⅞	30¾	31¾ + 2
Lilly Eli	12	1990	56⅛	55¼	55¾
Linc Nat	6	155	44	43	43⅞ + 1½
Lionel	11	365	9⅞	9½	9⅞ − ⅛
Lifton	8	995	62⅝	60⅜	62⅜ + 2⅜
Lockhd		825	33⅞	32½	33½ + 1¾
Loctite	13	268	34¼	33½	34¼ + ⅛
Loews	5	130	79½	78¾	79½ + 1
Lon Star	6	166	33⅞	33¾	33¾ + ¼
La Land	11	1582	53⅜	52⅜	52¾ + ¼
La Pac	10	172	28	27⅞	27⅞
Lubrizol	13	178	74⅛	73	73 − ⅜
Lucky S	6	757	17	16⅜	16⅞ − ¼
Lukens	54	24	14	13½	14 + ¼
MCA Inc	8	397	48¼	47¼	48¼ + 1
MGIC	8	326	26¾	25⅞	26½ + 1
MGM Htl	13	351	14⅛	13⅞	14⅛ + ⅛
MacDon	7	43	7⅛	7	7⅛ + ⅛
Macke	7	23	12¼	12¼	12¼
Macmil	8	48	13⅞	13¾	13¾
Macy	7	514	47	46¾	46¾ + ¼
Mad Fd		110	u21¾	21	21¾ + ⅜
Magic C	29	231	9	8¾	9 + ⅜
MgtAst	7	554	18	17⅛	17⅞ + ¾
Manh In	4	25	7	6¾	6⅞
Mfr Han	5	179	31⅜	31¼	31⅜ − ⅛
Mapco

À LIRE

LÉVESQUE, BEAUBIEN
(Montréal)
- Le secteur de l'énergie — revue hebdomadaire, 11 août 1980 (en français)
- Sélection de titres américains, 4 août 1980 (en français)
- Le commerce au détail 1980, août 1980 (en français)

NESBITT THOMSON
(Montréal)
- IU International Corporation, 7 août 1980
- L'énergie, 13 août 1980

RICHARDSON SECURITIES
(Montréal)
- L'industrie bancaire au Canada et au Etats-Unis, étude comparative, août 1980
- Le marché monétaire et celui des obligations, 8 août 1980

TASSE
(Montréal)
- Commentaires et recommandations sur le placement, juillet 1980 (en français)

WALWYN
(Toronto)
- Le marché obligataire, 31 juillet 1980

WOOD GUNDY
(Montréal)
- Le marché obligataire, 7 août 1980
- Les cotes des obligations, 7 août 1980

BUNTING
(Montréal)
- Revue des marchés, 11 août 1980

NESBITT THOMSON
(Montréal)
- Revue trimestrielle des compagnies pétrolières canadiennes, 11 août 1980

MERRILL LYNCH
(Montréal)
- L'or et l'argent: prévisions des prix en fonction des tendances de l'inflation et des événements politiques, juin 1980
- Les producteurs canadiens d'or, juillet 1980
- Woodward Stores Limited, juillet 1980
- La forte demande d'acier pour la construction de pipeline fait augmenter les bénéfices des producteurs, juillet 1980
- Les titres ordinaires les plus actifs, 16 juillet 1980
- Le marché des mines et métaux, juillet 1980

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

Pommes: (Prix minimum net vendu et livré aux détaillants à compter du 11 août 1980): Melba et variétés hâtives: $13.00 le cell-pack; $11.00 pour 12 cellos de 3 lb; $11.00 pour 9 cellos de 4 lb; $6.50 pour les 4x4 pintes; $7.00 pour 4x4 pintes overwrapped; $8.00 pour 40 lb en vrac. Prix minimum net vendu et livré aux grossistes: diminuez de 12.5 p.c. du prix du détaillant.

Régions à plus de 180 milles de Montréal: ajoutez $0.50. Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Bleuets: panier de 11 pintes triés: $22; $13.50 les 12 chopines.

LÉGUMES

Ail en tresse: $3.00 à $5.00 la caisse de 12 unités.

Aneth: $3.00 à $4.00 la botte de 12 pqts.

Aubergines: $5.00 à $7.00 le boisseau.

Bettes à carde: $4.50 à $5.00 pour la caisse de 12 pqts.

Betteraves: moyennes, $2.50 à $3.00 le sac de 25 lb; **grosses,** $1.00 à $2.00 le 25 lb; **grosses,** $3.00 le 50 lb; $0.50 à $0.75 la botte de six pqts; $2.75 à $3.00 pour 12 sachets de 2 lb.

Brocoli: $5.50 à $6.00 la caisse de 12 ou 14 unités; glacé, $7.50 à $8.00 la caisse de 14 unités.

Carottes: $1.75 à $2.00 la botte de 12 pqts; $2.00 à $2.50 le sac de 25 lb; $5.00 en sacs de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; $4.00 à $4.50 la caisse de 30 pqts; $3.00 à $4.00 le sac de 25 lb; grosses, $6.50 à $6.75 le sac de 5 lb; $4.00 à $4.50 la caisse de 30 pqts.

Carottes mini: $5.00 à $5.50 la caisse de 20 sachets de 12 oz; glacées, $5.50 la caisse de 30 pqts.

Céleri: $5.50 à $5.75 la caisse de 24; préréfroidi, $6.00 à $6.50 la caisse de 24 unités.

Chicorée: $3.00 à $3.50 pour 12 à 16 unités.

Choux de Bruxelles: $7.00 à $7.50 les 12 casseaux de 10 oz.

Choux chinois: $2.75 à $3.25 la caisse de 12.

Choux-fleurs: $4.50 à $5.00 pour 12; en vrac, $7.00 à $8.00 la dz.

Choux rouges: $2.50 à $3.00 la caisse de 12.

Choux de Savoie: $3.50 à $4.50 la dz.

Choux verts: $2.00 à $2.25 la caisse de 40 lb; $1.50 les 50 lb.

Ciboulette: $3.00 à $4.00 pour 12 pqts.

Concombres: de serre: gros sans pépins, $5.50 à $6.00 la caisse de 12; moyens sans pépins, $4.50 à $5.00 la caisse de 12; petits sans pépins, $3.50 à $4.00 la caisse de 12; **de champ à mariner,** moyens: $9.00 à $10.00 le boisseau; petits, $12.00 à $14.00 le boisseau; gros, $7.00 à $8.00 le boisseau; **de champ,** $3.50 à $4.00 pour caisse de siz dz.

Courgettes-Zucchini: $2.50 à $3.00 pour 20 lb.

Epinards: $4.00 le boisseau; $4.50 à $5.00 les 12 sachets de 10 oz.

Haricots jaunes: $3.50 à $4.00 le 20 lb.

Haricots verts: $3.00 à $3.50 le 20 lb.

Haricots verts plats: $5.00 à $7.00 le boisseau.

Laitue frisée: $4.50 à $5.00 la caisse de 24 unités; Boston: $3.50 à $4.00 la caisse de 16; Romaine: $4.50 à $5.00 pour 16; Iceberg: $4.00 à $4.50 la caisse de 18 unités; Iceberg préréfroidie, $4.50 à $5.00 les 18 unités.

Maïs sucré: $3.50 à $4.00 le sac de 6 dz d'épis.

Menthe verte: $5.00 à $5.50 les 12 pqts.

Navets blancs: $3.00 à $3.50 le sac de 25 lb; $1.00 le pqt de six.

Oignons: verts jeunes; $4.00 à $4.25 la caisse de 3 dz; $4.50 à $5.00 les 4 dz; $1.50 à $2.00 la botte de six pqts; $1.50 à $2.00 la botte de six; jaunes gros, $8.00 à $9.00 le 50 lb; jaunes moyens, $5.00 à $6.00 le 50 lb; $3.50 à $4.00 le 25 lb; $6.50 à $7.00 pour 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; jaunes petits, $0.75 à $1.00 le 10 lb; blancs à mariner, $4.50 le sac de 10 lb.

Panets: $9.00 pour 12 sachets de 2 lb.

Persil: $1.00 à $1.50 pour les 12 pqts.

Piments verts: $7.00 le boisseau.

Piments rouges: $10.00 le boisseau.

Poireaux: $2.00 à $2.50 la boîte de 12.

Radis: $4.00 à $5.00 la caisse de 3 dz de pqts; $5.00 à $5.25 la caisse de 30 sachets de 6 dz; $5.00 à $5.50 les 12 sachets de 16 oz.

MARCHÉ DES OPTIONS — Chicago

Option et prix		Août	Nov.	Fév.	Ferm.
Apache	20	a	a	7	25⅜
Apache	25	1½	2⅜	3½	25⅜
Apache	30	a	a	1½	25⅜
BrisMv	35	10½	10¾	a	45½
BrisMv	40	5¾	a	a	45½
BrisMvp	40	1-16	¼	a	45½
BrisMv	45	1⅛	3	4	45½
BrisMvp	45	15-16	2 1-16	a	45½
Bruns	10	3⅞	4	a	13⅞
Bruns	15	¼	¾	1⅛	13⅞
Chamin	20	7⅜	a	a	27⅜
Chamin	25	2⅜	3⅛	a	27⅜
Chamin	30	3-16	¾	a	27⅜
Coastal	25	3⅛	5	a	28
Coastal	30	11-16	2⅜	a	28
CompSc	25	1⅛	2¼	a	24¾
CompSc	30	a	a	1 11-16	24¾
CornGl	45	a	19	b	63⅞
CornGl	50	13¾	12¾	14½	63⅞
CornGlp	50	a	⅜	1	63⅞
CornGl	55	8⅞	a	a	63⅞
CornGlp	55	1-16	1	1¼	63⅞
CornGl	60	4	5¾	6½	63⅞
CornGlp	60	⅝	2⅛	3⅜	63⅞
Dow Ch	30	7⅜	8	8	37¾
Dow Chp	30	1-16	a	a	37¾
Dow Ch	35	3	3⅞	4½	37¾
Dow Chp	35	¼	1¼	1⅞	37¾
Dow Ch	40	5-16	1⅛	1 15-16	37¾
Dow Chp	40	a	3⅜	4	37¾
Evans	20	5¼	5⅛	a	25
Evans	25	⅞	1¾	2 5-16	25
Ford	20	8⅜	8¾	9¼	28⅝
Ford	25	3⅜	4⅜	5½	28⅝
Ford	30	9-16	1 13-16	2 15-16	28⅝
Ford	35	1-16	9-16	b	28⅝
FrptM o	40	17	b	b	58½
FrptM o	46⅞	12¼	b	b	58½
Frpt M	30	a	27¾	b	58½
Frpt Mp	30	a	1-16	b	58½
Frpt M	35	22½	23¼	a	58½
Frpt Mp	35	a	⅛	a	58½
Frpt M	40	18⅞	18¼	20¼	58½
Frpt Mp	40	1-16	3-16	a	58½
Frpt M	45	13¾	15½	15	58½
Frpt Mp	45	⅛	⅝	1 1-16	58½
Frpt M	50	b	11⅜	13½	58½
Frpt Mp	50	b	1⅝	3	58½
Frpt M	60	b	5½	8	58½
Frpt Mp	60	b	5⅞	6⅞	58½
Gen Elp	45	a	a	½	56⅞
Gen El	50	6⅞	7½	a	56⅞
Gen Elp	50	1-16	a	1 7-16	56⅞
Gen El	55	2¼	3½	4½	56⅞
Gen Elp	55	½	1⅞	2¾	56⅞
Gen El	60	¼	1⅜	2	56⅞
Gen Elp	60	3⅞	5¼	a	56⅞
G M	40	a	1y¾	b	56½
G Mp	40	a	⅛	b	56½
G M	45	11⅜	12⅛	a	56½
G Mp	45	1-16	⅜	13-16	56½
G M	50	7	8	8¾	56½
G Mp	50	⅛	1¼	2	56½
G M	60	13-16	2⅜	3⅜	56½
G Mp	60	3⅞	5½	6½	56½
Glf Wn	10	a	9	b	19⅛
Glf Wn	15	4	4⅝	5	19⅛
Glf Wn	20	9-16	1 9-16	2¼	19⅛
GlfWn o	12	7⅛	7¼	b	19⅛
GlfWn o	16	3⅛	3⅝	b	19⅛
HughTlp	45	a	1-16	b	70¾
HughTl	50	20⅞	a	a	70¾
HughTlp	50	a	3-16	½	70¾
HughTl	60	11¼	a	13¼	70¾
HughTlp	60	⅛	1¼	a	70¾
HughTl	70	3	6⅛	8¾	70¾
HughTlp	70	2 1-16	4¾	a	70¾
I T T	30	1⅜	2⅛	2 7-16	31⅛
K mart	20	4⅞	5	5½	24⅝
K mart	25	¾	1 9-16	2⅜	24⅝
Kenn C	25	4¼	5⅛	5¾	29¼
Kenn Cp	25	1-16	½	a	29¼
Kenn C	30	15-16	2 9-16	3¼	29¼
Kenn Cp	30	1½	2 7-16	2⅞	29¼
Kenn C	35	1-16	13-16	b	29¼
Kenn Cp	35	6	a	b	29¼
Kenn C	40	1-16	b	b	29¼
Litton	45	17½	17¼	b	62⅝
Littonp	45	1-16	¼	b	62⅝
Litton	50	12½	13⅞	15	62⅝
Littonp	50	1-16	11-16	a	62⅝
Litton	60	3¼	7⅛	8⅞	62⅝
Littonp	60	1⅜	3⅜	a	62⅝
Mc Don	40	9	a	b	48¾
Mc Don	45	4⅛	5¾	a	48¾
Mc Don	50	1¼	2⅝	3⅞	48¾
Mc Don	60	a	⅝	1¼	48¾
Mid SU	10	2⅝	a	2¾	12⅝
Mid SU	15	a	⅛	3-16	12⅝
N C R	60	13	14¼	15	72½
N C Rp	60	⅛	15-16	a	72½
N C R	70	4¼	6½	a	72½
N C Rp	70	1 11-16	3⅜	a	72½
N C R	80	7-16	b	b	72½
N C Rp	80	7¾	b	b	72½
Nw Indp	25	a	a	7-16	30⅞
Nw Ind	30	1⅜	2¼	2¾	30⅞
Nw Indp	30	¾	1¾	2⅜	30⅞
Nw Ind	35	3-16	¾	1⅜	30⅞
Nw Indp	35	5	a	a	30⅞
Ow Ill	20	5¼	6	6⅜	25⅝
Ow Illp	20	1-16	a	a	25⅝
Ow Ill	25	1 5-16	2⅜	3	25⅝
Ow Illp	25	⅝	1¼	2	25⅝
Ow Ill	30	⅛	⅞	b	25⅝
Ow Illp	30	a	4½	b	25⅝
R C A	20	6½	a	7	26½
R C A	25	1 9-16	2 9-16	3¼	26½
RalPur	10	2	2⅜	2½	11⅞
RalPurp	10	a	¼	¼	11⅞
RalPur	15	1-16	¼	½	11⅞
Revlon	40	12	a	b	51¾
Revlonp	40	a	¼	b	51¾
Revlon	45	7¼	a	a	51¾
Revlonp	45	⅛	⅞	a	51¾
Revlon	50	2 11-16	4⅛	6	51¾
Revlonp	50	¾	2¼	3⅜	51¾
Revlon	55	b	2	a	51¾
Rockwl	20	11	b	b	31⅛
Rockwl	22½	8½	a	b	31⅛
Rockwl	25	6	6¾	6½	31⅛
Rockwlp	25	1-16	a	a	31⅛
Rockwl	30	1 9-16	2⅞	3¾	31⅛
Rockwlp	30	a	1½	2½	31⅛
Safewy	35	½	a	a	34
Sears	15	3½	3⅞	4⅛	18½
Sears	20	¼	⅞	1 3-16	18½
SupOilp	120	a	⅜	b	172
SupOil	130	41	a	b	172
SupOil	140	a	34	b	172
SupOilp	140	⅛	2	b	172
SupOil	150	21½	27	31	172
SupOilp	150	¼	4	a	172
SupOil	160	15	19½	b	172
SupOilp	160	1⅜	6¾	9½	172
SupOil	170	7	13¼	20	172
SupOilp	170	4	a	15	172
SupOil	180	2 7-16	8½	14½	172
SupOilp	180	11	a	a	172
Syntex	35	12	a	a	46⅜
Syntex	40	6⅜	7¾	a	46⅜
Syntexp	40	1-16	1 1-16	a	46⅜
Syntex	45	2⅜	4¼	4⅞	46⅜
Syntexp	45	¾	3	a	46⅜
Tektrn	60	8¼	a	a	67
Tektrnp	60	¼	a	a	67
Tektrn	70	1⅜	a	6	67
Tektrnp	70	3½	a	7	67
		Oct	Jan	Apr	
Alcoa	50	18¼	a	a	68¼
Alcoa	60	9¼	a	a	68¼
Alcoa	70	2¼	3¼	a	68¼
Am Exp	35	2⅜	a	a	37⅛
Am Exp	40	a	1	a	37⅛
Am Tel	45	8½	8⅜	b	53¾
Am Tel	50	3⅜	3⅞	4½	53¾
Am Tel	55	9-16	1 5-16	1¾	53¾
Atl R	40	7⅜	8¼	8¾	46⅞
Atl Rp	40	¼	⅝	1¼	46⅞
Atl R	45	3⅝	5	6	46⅞
Atl Rp	45	1⅛	2	a	46⅞
Atl R	50	1⅛	2½	3⅛	46⅞
Atl Rp	50	3¼	a	a	46⅞
Avon	30	7¾	a	b	37½
Avonp	30	1-16	½	b	37½
Avon	35	3⅜	4¼	a	37½
Avonp	35	13-16	1 11-16	2 3-16	37½
Avon	40	⅞	1¾	2¾	37½
Avonp	40	3¼	4¼	4¾	37½
Avon	45	a	⅝	a	37½
Avonp	45	7¾	a	a	37½
BankAm	20	6¼	a	b	26⅜
BankAm	25	1 11-16	2⅜	a	26⅜
BankAm	30	3-16	9-16	1	26⅜
Beth S	20	6⅛	6⅛	a	25¾
Beth S	25	1¾	2¾	3¼	25¾
Beth S	30	5-16	11-16	1	25¾
Burl N	25	a	17½	b	42⅜
Burl N	30	12½	12⅞	a	42⅜
Burl N	35	7⅝	8⅜	9⅛	42⅜
Burl N	40	3⅞	5	6½	42⅜
Burl N	45	1⅜	2¾	4	42⅜
Burrgh	70	a	a	7	69⅞
Citicp	15	7½	7⅞	b	22⅜
Citicp	20	2¾	3¼	3⅜	22⅜
Citicp	25	⅜	⅞	1⅜	22⅜
Delta	40	8	8¾	a	47⅞
Delta	45	4⅜	a	a	47⅞
Delta	50	1½	a	a	47⅞
Dig Eq	90	4½	a	a	88⅞
du Pntp	30	a	1-16	b	47⅜
du Pnt	40	7⅜	a	a	47⅜
du Pntp	40	a	15-16	a	47⅜
du Pnt	45	3¾	4½	5⅛	47⅜
du Pntp	45	⅞	a	a	47⅜
du Pnt	50	1¼	2¼	a	47⅜
du Pntp	50	3⅝	a	a	47⅜
Eas Kd	45	19½	19¾	b	65
Eas Kdp	45	1-16	a	b	65
Eas Kd	50	14⅞	15⅛	15¼	65
Eas Kdp	50	1-16	7-16	13-16	65
Eas Kd	60	5¾	7⅛	8¼	65
Eas Kdp	60	⅞	2⅛	3	65
Eas Kd	70	1⅛	2 9-16	3½	65
Eas Kdp	70	6½	8	8½	65
Exxon	50	21½	b	b	71⅝
Exxon	55	16⅝	a	b	71⅝
Exxon	60	12⅜	12⅞	13¼	71⅝
Exxonp	60	1-16	⅜	1	71⅝
Exxon	70	3⅝	4¾	5⅞	71⅝
Exxonp	70	1 3-16	2⅜	3⅜	71⅝
Exxon	80	¼	1⅜	2⅛	71⅝
FedExp	50	8¾	10	a	56¾
FedExpp	50	⅞	a	a	56¾
FedExp	60	2⅞	a	a	56¾
F N M	10	6	6	b	15¾
F N M	15	1⅛	1¼	1⅜	15¾
F N M	20	⅛	¼	7-16	15¾
Fluor	30	19	19	b	49¼
Fluor	35	14	15	a	49¼
Fluorp	35	¼	a	a	49¼
Fluor	40	10⅛	11¼	11¾	49¼
Fluorp	40	¼	⅞	1½	49¼
Fluor	45	6¼	8	9¼	49¼
Fluorp	45	1 5-16	2⅜	3⅜	49¼
Fluor	50	3¼	5¼	6½	49¼
Fluorp	50	3¾	4¾	5½	49¼
Gt Wst	15	5½	6	b	20¾
Gt Wst	20	1⅛	a	3¼	20¾
Gt Wst	25	5-16	a	a	20¾
Halbtn	80	41	b	b	122
Halbtn	90	32¼	33½	b	122
Halbtn	100	23¾	a	b	122
Halbtnp	100	a	⅞	b	122
Halbtn	110	14¼	16¼	a	122
Halbtnp	110	1	a	a	122
Halbtn	120	7⅛	9¾	13½	122
Halbtnp	120	3⅝	5	a	122
Halbtn	130	2⅝	6¼	a	122
Homstk	40	28½	29	b	67⅜
Homstkp	40	a	⅛	b	67⅜
Homstk	45	a	24¼	b	67⅜
Homstkp	45	a	3-16	b	67⅜
Homstk	50	18⅝	19¾	b	67⅜
Homstkp	50	⅛	¾	b	67⅜
Homstk	60	9¾	12	14½	67⅜
Homstkp	60	1¼	2½	3½	67⅜
Homstk	70	4	6⅞	8⅝	67⅜
Homstkp	70	5⅝	6½	7¾	67⅜
Hou OM	15	19¼	19¼	b	34⅛
Hou OM	20	14¼	14⅛	b	34⅛
Hou OM	25	9¼	10¼	11¼	34⅛
Hou OMp	25	⅛	½	11-16	34⅛
Hou OM	30	5⅛	6¾	7¼	34⅛
Hou OMp	30	¾	1½	2	34⅛
Hou OM	35	2½	4	5	34⅛
Hou OMp	35	3	3½	3⅞	34⅛
I N A	30	8¼	a	b	37¾
I N A	35	3	3½	a	37¾
I N A	40	⅝	1⅜	2	37¾
I B M	50	17¼	17½	b	67⅜
I B Mp	50	1-16	3-16	b	67⅜
I B M	55	13⅜	14	b	67⅜
I B Mp	55	1-16	½	b	67⅜
I B M	60	8⅝	9⅞	10¾	67⅜
I B Mp	60	7-16	1½	2¼	67⅜
I B M	65	4¾	6½	7¼	67⅜
I B Mp	65	1 11-16	3	4	67⅜
I B M	70	2¼	4	5¼	67⅜
I B Mp	70	4⅛	5⅜	6¼	67⅜
I B M	75	¾	b	b	67⅜
I B Mp	75	7⅜	b	b	67⅜
In Har	25	5⅞	6⅜	b	31⅛
In Harp	25	3-16	½	b	31⅛
In Har	30	2⅛	3	3½	31⅛
In Harp	30	1 7-16	2	2 9-16	31⅛
In Har	35	7-16	1⅛	1¾	31⅛
In Min	35	2⅞	a	4¼	44⅞
In Min	50	¾	1⅞	2⅜	44⅞
In Pap	35	6¼	7¼	a	41¼
In Pap	40	2⅜	3⅞	a	41¼
In Pap	45	13-16	1½	2⅜	41¼
John J	70	12½	13	a	80½
John J	80	4	6	7⅝	80½
John J	90	½	2⅛	a	80½
Kerr M	60	18½	20	b	78½
Kerr Mp	60	3-16	½	b	78½
Kerr M	70	11	14⅜	a	78½
Kerr Mp	70	1⅜	2¾	3½	78½
Kerr M	80	4⅞	7⅞	10	78½
Kerr Mp	80	5	6¾	a	78½
Kerr M	90	1 13-16	4¼	6⅛	78½
Kerr Mp	90	a	13¼	a	78½
Merck	60	19¾	a	b	79¾
Merck	70	10	10¼	11¾	79¾
Merck	80	2¼	4	5¼	79¾
Merril	25	6⅜	6⅝	a	30⅞
Merrilp	25	5-16	a	a	30⅞
Merril	30	2 13-16	3¾	a	30⅞
Merrilp	30	1⅝	a	a	30⅞
M M M	50	10⅛	10⅜	a	59⅛
M M M	60	1 15-16	3¼	4¼	59⅛
Monsan	50	8	a	a	57½
Monsan	60	1⅜	2¼	a	57½
Nw Air	25	3¾	4½	a	27⅜
Nw Air	30	1 3-16	2⅛	2⅞	27⅜
Pennz	30	18¾	a	b	49⅞
Pennz	35	14½	a	b	49⅞
Pennz	40	9¾	10¼	11¼	49⅞
Pennz	45	5⅛	6⅞	8	49⅞
Pennz	50	2 11-16	b	b	49⅞
Pepsi	25	3⅛	3⅜	a	28
Pepsi	30	⅜	15-16	1¼	28
Polar	20	8¾	9⅛	b	28⅞
Polarp	20	1-16	5-16	b	28⅞
Polar	25	4⅛	5¼	5⅞	28⅞
Polarp	25	7-16	1⅛	1⅜	28⅞
Polar	30	1 9-16	2 9-16	3½	28⅞
Polarp	30	2⅜	3¼	3½	28⅞
Sperry	45	10¾	a	b	55⅜
Sperry	50	6¼	8	a	55⅜
Sperry	60	1⅜	2⅞	3⅝	55⅜
Squibb	25	4	5	b	28¼
Squibb	30	1 5-16	2 3-16	3	28¼
Squibb	35	3-16	13-16	1¼	28¼
Squibb	40	a	⅜	a	28¼
StorTec	10	10¾	11¼	b	20⅞
StorTec	15	6	6⅜	7⅜	20⅞
StorTecp	15	1-16	½	⅝	20⅞
StorTec	20	2⅜	3¼	4	20⅞
StorTecp	20	1 3-16	2	2⅜	20⅞
Tandy	40	32½	a	b	74⅜
Tandy	50	24¼	a	a	74⅜
Tandy	60	13¾	16½	a	74⅜
Tandy	70	8⅛	a	11¼	74⅜
Teldyn	90	a	66⅞	b	154½
Teldyn	100	53⅝	56½	b	154½
Teldynp	100	1-16	5-16	b	154½
Teldyn	110	43½	48	b	154½
Teldynp	110	a	¾	b	154½
Teldyn	120	36¾	38⅞	b	154½
Teldynp	120	3-16	1⅜	b	154½
Teldyn	130	26¾	31	b	154½
Teldynp	130	13-16	3⅛	b	154½
Teldyn	140	18⅝	23	27	154½
Teldynp	140	2¼	6	7	154½
Teldyn	150	11⅜	17⅛	20	154½
Teldynp	150	4¾	8¾	11½	154½
Teldyn	160	6¼	11⅞	16½	154½
Teldynp	160	9¾	12½	15	154½
Teldyn o	112	41½	b	b	154½
Teldyn o	120	34	b	b	154½
Tex In	80	40½	a	b	122⅛
Tex In	90	32⅛	33⅝	a	122⅛
Tex In	100	23½	25	25½	122⅛
Tex In	110	14	16¼	19	122⅛
Tex In	120	7⅛	11¼	13½	122⅛
Upjohn	50	9⅜	a	11¼	58⅞
Upjohn	60	2¼	3⅝	4⅝	58⅞
Weyerh	30	7¼	a	a	37¼
Weyerh	35	3	3⅞	4⅝	37¼
Weyerh	40	¾	1½	a	37¼
Xerox	45	15½	a	b	60⅝
Xerox	50	10¾	11¼	a	60⅝
Xeroxp	50	3-16	⅝	a	60⅝
Xerox	60	3¼	4⅞	5¾	60⅝
Xeroxp	60	2⅝	3¾	a	60⅝
Xerox	70	⅜	1⅜	2¼	60⅝
		Nov	Feb	May	
A E P	15	a	3	a	17¾
A E P	20	⅛	¼	7-16	17¾
Am Hos	35	7	7¼	a	41¾
Am Hos	40	2⅞	4	a	41¾
Am Hos	45	1	a	a	41¾
A M P	40	a	a	7½	44½
A M P	45	2¾	a	a	44½
Ballyp	20	3-16	a	b	27
Bally	25	3⅞	a	a	27
Ballyp	25	1 1-16	a	a	27
Bally	30	1⅝	2⅝	a	27
Ballyp	30	3¾	a	a	27
Bally	35	7-16	b	b	27
Baxter	40	10⅛	11	b	49¾
Baxter	45	6	6⅞	8	49¾
Baxter	50	2⅜	4	a	49¾
Baxter	60	a	a	1 1-16	49¾
Blk Dk	20	2⅝	3¼	a	22
Blk Dk	25	11-16	1⅛	1½	22
Boeing	30	10	11	b	39
Boeingp	30	¼	a	b	39
Boeing	35	6	7⅜	8¼	39
Boeingp	35	¾	1 7-16	a	39
Boeing	40	3	4⅜	5⅜	39
Boeingp	40	2 15-16	3¾	4¼	39
Boeing o	33⅜	7⅛	b	b	39
Boeing o	40	3	b	b	39
Boeing o	46⅝	¾	b	b	39
Bois C	40	¾	1¾	a	36
C B S	45	a	7	b	51⅛
C B S	50	a	4¼	a	51⅛
Cessna	15	5¾	6	a	20¾
Cessna	20	2⅜	3¼	3¾	20¾
Cessna	25	½	1 1-16	a	20¾
Coke	30	6⅝	a	b	36⅜
Coke	35	2¾	3¼	a	36⅜
Coke	40	¾	1⅛	a	36⅜
Colgat	10	6⅛	6⅛	6½	15⅞
Colgat	15	1⅝	2 1-16	2 7-16	15⅞
Colgat	20	⅛	¾	15-16	15⅞
Cmw Ed	20	¾	1	1¼	20⅛
Cmw Ed	25	1-16	⅛	3-16	20⅛
C Data	45	a	23¼	b	68¾
C Datap	45	1-16	⅛	b	68¾
C Data	50	19¼	19	b	68¾
C Datap	50	3-16	9-16	b	68¾
C Data	60	10⅞	11¾	a	68¾
C Datap	60	1 1-16	2⅛	a	68¾
C Data	70	4½	6¼	7¼	68¾
C Datap	70	4¾	a	a	68¾
C Data	80	1⅛	2	a	68¾
Gn Dyn	60	12½	14¼	b	70⅜
Gn Dynp	60	13-16	a	b	70⅜
Gn Dyn	70	5⅞	8¼	9½	70⅜
Gn Dynp	70	3⅞	4½	a	70⅜
Gn Dyn	80	2½	4¼	a	70⅜
Gn Dynp	80	a	11⅛	a	70⅜
Gen Fd	25	6¼	a	a	31¼
Gen Fd	30	2¼	3	a	31¼
Gen Fd	35	⅜	¾	1	31¼
Harris	40	5½	a	a	43⅞
Harris	45	2½	a	a	43⅞
Harris	50	⅞	a	a	43⅞
Hewlet	50	25	a	b	74⅛
Hewlet	60	15½	a	b	74⅛
Hewletp	60	⅜	a	b	74⅛
Hewlet	70	7⅜	9	a	74⅛
Hewletp	70	2⅜	a	a	74⅛
Hewlet	80	2⅞	4½	a	74⅛
Hewletp	80	7¼	a	a	74⅛
H Inns	15	10¼	10⅜	b	25⅛
H Inns	20	5½	5⅞	a	25⅛
H Innsp	20	5-16	a	a	25⅛
H Inns	25	1¾	2⅜	3¼	25⅛
H Innsp	25	1⅜	2¼	a	25⅛
H Inns	30	⅜	13-16	1⅜	25⅛
Honwll	70	22½	23½	b	91⅞
Honwllp	70	3-16	13-16	b	91⅞
Honwll	80	14¼	16¼	17½	91⅞
Honwllp	80	1 5-16	2 9-16	3½	91⅞
Honwll	90	7¼	9¼	11¼	91⅞
Honwllp	90	4¼	5⅞	7	91⅞
Honwll	100	3⅛	5⅛	6¾	91⅞
Honwllp	100	10⅛	10¾	a	91⅞
In Flv	25	1½	2⅛	a	25
J Manv	20	4¾	5	5	24¼
J Manv	25	1 1-16	1¾	2⅛	24¼
J Manv	30	a	a	⅝	24¼
MGIC	30	¾	1½	2	26½
Mobilp	55	3-16	b	b	73¼
Mobil	60	14¾	16⅝	b	73¼
Mobilp	60	7-16	1	b	73¼
Mobil	65	10⅜	12⅜	13⅞	73¼
Mobilp	65	1 1-16	2¼	3	73¼
Mobil	70	7¼	9½	10½	73¼
Mobilp	70	2⅞	4¼	5¼	73¼
Mobil	80	2⅜	4⅞	6⅛	73¼
Mobilp	80	8	9⅜	a	73¼
Mobil	90	¾	b	b	73¼
N Semi	15	22⅛	a	b	37⅜
N Semip	15	1-16	a	b	37⅜
N Semi	20	17¾	17⅞	b	37⅜
N Semip	20	1-16	¼	b	37⅜
N Semi	25	12⅜	13½	b	37⅜
N Semip	25	3-16	½	b	37⅜
N Semi	30	8⅜	9⅝	10	37⅜
N Semip	30	¾	1 11-16	2⅜	37⅜
N Semi	35	5	6½	7¼	37⅜
N Semip	35	2⅜	3⅜	4	37⅜
N Semi	40	2½	4	4⅞	37⅜
N Semip	40	5	6½	a	37⅜
N Sem o	23⅜	13¾	b	b	37⅜
N Sem o	26⅝	11½	b	b	37⅜
N Sem o	30	8½	b	b	37⅜
Occi	20	8	8½	b	28
Occip	20	a	¼	b	28
Occi	25	3¾	4⅜	5⅛	28
Occip	25	7-16	13-16	1¼	28
Occi	30	1	1⅞	2½	28
Occip	30	2⅜	3¼	3⅜	28
Occi	35	3-16	b	b	28
Raythn	70	19¾	20¼	b	89⅜
Raythn	80	10½	11¾	13	89⅜
Raythn	90	4½	6¾	8	89⅜
Rynlds	30	11	a	b	41⅛
Rynlds	35	a	7	a	41⅛
Rynlds	40	2⅝	3⅜	3½	41⅛
Rynlds	45	¾	1⅜	1⅝	41⅛
Slumb	100	37	40	b	138
Slumbp	100	a	½	b	138
Slumb	110	31	31	b	138
Slumbp	110	⅜	1⅜	b	138
Slumb	120	21¼	25	a	138
Slumbp	120	1¼	2¾	a	138
Slumb	130	13½	16¼	20	138
Slumbp	130	3¾	7⅛	a	138
Slumb	140	6¼	10⅛	11	138
Skylin	15	½	13-16	1 3-16	13⅜
Southn	10	2¼	2 5-16	a	12
Southn	15	1-16	⅛	⅛	12
St Ind	50	11¾	12½	a	60⅞
St Ind	55	7⅜	b	b	60⅞
St Ind	60	4¼	6	6½	60⅞
St Ind	70	1 3-16	2⅜	2½	60⅞
Tx Glf	35	a	9¼	a	42¾
Tx Glf	40	5⅜	6¾	a	42¾
Tx Glf	45	2⅜	3½	a	42¾
Tx Glf	50	1	b	b	42¾
U A L	15	6¾	7	b	22
U A L	20	2⅞	3⅝	3⅞	22
U A L	25	13-16	1⅝	1⅞	22
UNC Rs	15	2½	3	4	16⅛
UNC Rs	20	½	1¼	1½	16⅛
U TQECH		½?	⅛?⅞	10¾	b
U Tech	45	6¼	7⅛	a	50¾
U Tech	50	3	4¼	4¼	50¾
U Tech	60	⅜	15-16	1⅜	50¾
J Walt	30	2⅞	a	b	32⅜
J Walt	35	⅞	1½	2	32⅜
WarnCmp	45	⅞	a	a	51
WarnCm	50	3⅜	5	6½	51
WarnCmp	50	2	a	a	51
WarnCm	60	¾	a	a	51
Willms	20	16¾	b	b	36½
Willms	30	7¼	a	b	36½
Willmsp	30	¼	¾	b	36½
Willms	35	3½	4½	5⅛	36½
Willmsp	35	1⅜	a	a	36½
Willms	40	1 9-16	2 5-16	3	36½
Willmsp	40	4½	a	a	36½

Totalvolume 171,163

Open interest: Total des contrats achetés mais non levés ou liquidés.

LES BESTIAUX

(PC) — Les arrivages au marché de Montréal cette semaine comprenaient 916 bovins, 1,219 veaux, 81 moutons et 61 porcs.

Les prix s'établissaient ainsi:

Bouvillon: B: $70.50-76 les 112 lb.

Génisses: B: $67.50-70; commercial: $60-65.25.

Vaches: D1, D2: $58-62.50, avec un max. de $64.50; D3: $52-59.25; D5: $44-53.

Taureaux: $55-72.50.

Bouvillons d'embouche: bons: 500-600 lb: $90-95; 400-500 lb: $102-113; moins de 400 lb: $95-111.

Veaux: de choix: $93-121, avec un max. de $133; moyens: $80-90; communs: $50-75.

Veaux de remplacement: bons: $140-199, avec un max. de $202; communs et moyens: $85-135.

Bons agneaux de moins de 80 lb: $80-89.

Bons moutons: $42-55.

Truies: $48.75-55.75.

Prix moyen du porc ontarien, jeudi: $78.12.

Plus de un million
d'aubaines par annee
LES ANNONCES CLASSÉES
285 7111

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont haussé hier le prix de l'argent de 00.293 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

JEUDI: $16.223

MONTRÉAL — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent canadien à $18.961 l'once de Troyes.

NEW YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à $16.33 l'once de Troyes.

rapports financiers express

Compagnies	Profits (pertes) ($000) Courant	L'an dernier	Variation	Revenus bruts ($000) Courant	L'an dernier	Variation
Brinco (soc. d'investissement) Mtl, Qué.	646	247	+161%			
1er sem. 30 juin	0.01	0.02		5,500	2,400	+129%
Canadian Tire (commerce de détail) Tor., Ont.	17,280	18,360	−5%			
1er sem. 30 juin	1.42	1.56		505,100	462,700	+9%
Intl Harvester Co. (mach. agricoles) Tor., Ont.	(417,501)	221,982				
9 mois 30 juin		7.22		3,990,891	5,897,154	−32%
Trans Mountain Pipe Line (pipeline) Vanc., C.B.	3,674	3,842	−4%			
1er sem. 30 juin	0.49	0.51		18,100	17,900	+1%
Firestone Tire & Rubber (caoutchouc) Akron, Ohio	(97,900)	77,800				
9 mois 31 juillet		1.35		3,620,000	3,870,000	−6%
Brascan (soc. de gestion) Tor., Ont.	35,200	9,000	+291%			
1er sem. 30 juin	1.29	0.29		73,900	52,100	+41%
Westeel-Rosco (dist. d'acier) Tor., Ont.	6,000	4,900	+22%			
1er sem. 30 juin	3.10	2.52		102,300	94,700	+8%
Jannock Ltd. (alimentation) Tor., Ont.	11,365	11,470				
1er sem. 30 juin	0.95	0.99		250,100	202,700	−23%
Silverwood Industries (prod. laitiers) London, Ont.	907	606	+49%			
1er sem. 15 juin	0.68	0.45		183,500	136,300	+34%
Rayrock Resources (mines) Tor., Ont.	406	156	+160%			
1er sem. 30 juin	0.09	0.03		1,423	1,100	+29%
Ivaco (fer/acier) Marieville, Qué.	17,900	20,300	−11%			
1er sem. 30 juin	1.80	2.09		317,500	196,500	+61%
Canadian Javelin (mines) Mtl, Qué.	462	(1,300)				
1er sem. 30 juin	0.06			7,700	5,400	+42%
Labrador Mining & Explorations (mines) Tor., Ont.	12,815	9,048	+41%			
1er sem. 30 juin	3.20	2.74		32,900	20,300	+62%

AMÉRICAINE

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Aeronca	47	100	7	6¾	7	+ ⅛
Alask A	11	24	4	3⅞	3⅞	- ⅛
Amdhl	69	960	24⅜	23¾	24⅛	- ⅜
Anglo C	12	228	u27¾	26⅝	26⅞	- ¼
Anthony	4	36	9⅛	8¾	9⅛	+ ¼
Apld Dv		110	4	3⅞	4	+ ⅛
Aquit Ca	24	345	54¾	51¼	51¼	- 2⅞
Asamer		417	19⅝	19	19⅝	+ ¾
Atco Ind		1	¾	¾	¾	- 1-16
Avemc	9	51	12	11¾	12	+ ⅛
Banistr		34	17⅛	16¾	16⅞	- ⅛
Barnwl		14	16⅜	15⅞	16⅜	+ ½
Baruch	18	100	20	19¼	19⅞	+ ¾
Beverly	15	810	15½	15⅛	15½	+ ¼
Bic Pen	10	68	16⅛	15¾	16	+ ½
Bink Mf	5	15	18	18	18	- ⅛
Bow Vall		1386	21⅜	21	21¼	+ ¼
Bradf Cm	8	246	11⅛	10⅞	10⅞	- ⅛
Brascan	14	163	26¼	25¼	26	+ ¾
Breeze Cp	5	6	10	10	10	- ⅛
Camco In	13	17	35¼	34⅝	35⅛	
Cdn Oc		14	12½	12⅛	12¼	+ ⅛
Chmp Ho		1137	11½	11¼	11⅜	
Colemn	9	76	16	15⅝	16	+ ⅜
Cominc	5	336	59	55⅛	58½	+ 3¾
Comdint	13	731	u62½	58⅜	62½	+ 7¾
Condec	12	95	17⅜	17	17¼	+ ⅜
Con OG	7	650	14⅛	13⅜	14	+ ⅜
Cont Ma		23	5⅞	5½	5⅞	+ ⅜
Cook In	10	3	8¼	8¼	8¼	
DWG	4	30	3	2⅞	3	+ ⅛
Data Pd	24	434	29⅞	28½	29¼	+ ⅜
Delhi Oil	102	388	u70⅞	70	70½	+ ⅛
Dev Am	4	61	u20⅛	19	20	+ 1¼
Dome P		241	75⅝	74¼	75⅜	+ ⅜
Domtar		34	22	21½	22	+ ¼
Dur Tst	13	20	13¼	12⅞	13¼	+ ¼
Dynalec	19	335	13	12½	12¾	- ¼
ElAudD		91	5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Fed Re	25	902	8⅜	7⅝	8⅜	+ ⅞
Fin Gen	10	24	23⅞	22¾	22¾	- ¼
Ford Cn	34	z100	41½	41½	41½	
Forest L	17	24	22⅜	21¾	22⅜	+ ¼
Front A	7	54	14¾	13¾	14¾	+ ⅞
Gnt Yel	6	395	24	23	23¼	- ¾
Goldfld		302	2	1⅞	1⅞	
Great Am	8	5	11⅜	11½	11⅜	
GtLk Ch	16	38	46½	45¾	45⅞	+ ⅛
Gulf Cn		2909	28⅜	27⅞	28	+ ⅛
Hasbro	3	61	9	8⅝	8⅝	- ⅜
Holly C	11	156	11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅜
HouOM	16	3277	u34⅜	33⅝	34⅛	- ⅜
HBay O	17	1363	32½	30½	32⅛	+ 1¾
Imp Oil	8	905	36⅞	35⅞	36¼	- ⅜
Instr Sy		174	⅞	13-16	⅞	
IntCty G		950	16	15¼	14⅞	- ⅜
Int Bnkn	11	126	3¼	3	3⅛	
Int Str	14	7	1	1	1	- ⅛
Jetronic	10	11	3	2¾	2¾	- ¼
Kin Ar	11	54	3	3	3	
Lake Sh		552	u16	15⅛	15⅛	+ ⅝
Landmk	26	37	14½	14	14½	+ ⅜
Lloyd E		18	1½	1⅜	1½	+ ⅛
Lodge S	12	339	6¼	5⅝	6¼	+ ⅜
Loews wt		32	51½	50¾	51½	+ ¾
MCO Hldg	5	293	12¼	12	12⅛	+ ⅛
Marnda	6	286	1½	1 7-16	1½	
Mego Int	13	45	5¼	5	5	- ¼
Mite Cp	6	13	18¾	18⅛	18¾	+ ½
Nat Hlt	10	6	27	26⅞	27	+ ⅜
Nt Pat		718	9⅜	8⅜	9⅜	+ ⅞
N Idria	12	68	1⅜	1⅜	1⅜	+ ⅛
Newb En	20	92	12	11⅜	12	+ ½
Nortek	7	11	6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
NCdn Oil	26	206	17⅜	16¼	17⅜	+ 1¼
OOkiep	7	z200	52½	51½	52½	+ ½
Phoenix		370	3⅜	3	3¼	+ ⅜
Pionr S	7	49	5⅞	5¾	5¾	
Plant In		222	9⅜	9	9⅛	- ¼
Poloron		47	1⅝	1½	1½	+ ⅛
Prairie		2	25⅜	25¼	25¼	
Ranger O		889	37⅛	36	37⅛	+ 1¼
Rath	5	6	4¼	4⅛	4⅛	
Res Ctl	12	325	19	18⅛	18⅛	- ⅛
Resrt A	5	633	32⅜	31⅜	32¼	+ ½
Rest Asc	6	8	3⅜	3⅜	3⅜	
Rexnor	14	11	7¾	7½	7½	- ⅛
Rio Alg		13	28¼	28	28¼	+ ¼
Roblin		47	6	5½	5⅜	- ¼
Salem C	10	4	16⅜	16½	16⅜	+ ⅜
Scur Rain	17	z3750	95	93¾	94	- ¾
Sheltr		104	3½	3⅜	3⅜	- ¼
Solitron	16	823	7⅝	6⅞	7⅜	+ ⅝
Sundnc		415	54¼	51¾	53½	+ 1⅞
Susqhan		25	3½	3⅜	3½	
Synalov	8	1	8⅜	8⅜	8⅜	- ⅛
Syntex	12	1042	46½	46	46⅜	+ ⅜
Syst En	16	784	u29⅝	28¾	29⅜	+ 1¼
Tech T	67	74	2⅛	1⅞	2	
Teleflx	12	49	34⅜	32¾	34⅜	+ 1¾
Terra C	10	356	u11¼	10⅝	11	+ ⅜
Tran Lux	7	50	7⅞	7⅜	7⅞	+ ¼
Twin Fr	133	12	4	4	4	
UnAsbst		94	5⅜	5⅛	5¼	
UNat C	14	491	7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
US Filt	9	695	u22½	21	22⅜	+ 1⅝
Vernit	9	396	13¼	12¾	13⅛	+ ¼
Vulcn Cp	5	12	9⅜	9	9⅜	+ ¼
Wackht	9	51	10½	10¼	10½	+ ⅜
Wainoco	55	1665	u41	36	40⅞	+ 4¾
Wang	24	76	48⅜	48¼	48⅜	+ ⅜
Wstburn		650	28⅜	27⅜	28⅜	+ ⅞
Work W	8	32	12⅞	12½	12⅞	- ⅛
WwEngy	31	837	20⅞	20¼	20⅞	+ ⅞
Wr Harg		1287	5½	5	5½	

Total sales: 8,780,000.

LES AURIFÈRES

Fermeture
Afrique du Sud (Adr's $U.S.)

	Offre	Dem.
Anglo. Amer. Gold	93¾	95
Blyvooruitzicht	16¾	17
Bracken	4⅝	4⅞
Buffelsfontein	42½	43
Doornfontein	17¼	18
Durban Deep	34	35½
East Dagga	1.90	2.10
East Driefontein	26¼	26½
E.R.P.M.	32	33½
Elsburg	5⅛	5⅜
Free State Geduld	67¾	68¼
Grootvlei	9¼	9⅝
Harmony	24	24¾
Hartebeesfontein	73	74½
Kinross	15¼	15¾
Kloof	33	33½
Leslie	3.70	3.95
Libanon	26	26¾
Loraine	7¾	8.00
Marievale	4¼	4½
President Brand	53¼	53¾
President Steyn	48¼	49.00
Randfontein	68½	70.00
S.A. Land	10¼	10¾
St. Helena	47	47½
Southvaal Holdings	27½	28¼
Stilfontein	21¾	22½
Vaal Reefs	68	68¾
Vlakfontein	3⅜	3⅝
Venterspost	16¾	17½
Welkom	18¼	18¾
W. Driefontein	88	88¼
W. Rand Cons	6¼	6½
West Areas	8	8⅜
West. Deep	50	50¾
West Holdings	79¾	80¼
Winkelhaak	34	35½
Wit Nigel	2⅝	2⅞

Pour prêter ou emprunter
Les annonces classées
285-7111

Pour combler des postes de cadres...

de plus en plus, les entreprises reconnaissent l'efficacité de la rubrique Carrières et Professions dans La Presse.

Pour placer une annonce encadrée sous la rubrique

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

dans

la presse

composer

285-7320

CP-201

FONDS MUTUELS

Institute Members
AGF Group
Amer Grwth 8.69
Cdn Gs Egy 10.34
Cdn Sec Gth 11.53
Cdn Trusteed 4.05
Corp Invest 8.18
Corp Inv Stk 14.76
Gwth Equity 6.18
Japan 15.89
nMMF 10.21p 10.00
Option Equity 5.18
Special 10.23
Bolton Tremblay G
Cda Cumul 12.31
Income Fund 9.78
Internatnl 11.53
Pld Resrcs 12.14
Taurus 14.60
Calvin Bullock Gr
Acrofund 2.69
yBanner Fnd 6.28
CIF 6.55
CIF Incm fd 9.83
Central Group
yCam Growth 8.08
yCompound 8.44
yDividend 8.94
yFund 4000 5.88
yInt'l Enrgy 3.14
yInt'l Grwth 6.00
yInt'l Income 3.92
yNatRs Grth 6.45
yNorthn Ergy 5.84
yRevenue Gth 4.33
yUnivest 7.73
CSA Mgmt. Gr.
Goldfund 5.76
Goldtrust 6.72
Confed Group
Dolphin Eqty 7.28
yDolphn mtg 4.97
Cundill Group
ySecurity 9.05
Value 7.86
Dynamic Group
ynDyn Amer 6.17
ynDyn Fnd 16.22
ynDyn Incm 5.75
Eaton Bay Group
Commwlth 22.13
Dividend 5.41
Growth 7.78
Income 3.70
Internatnl 7.37
Viking 9.73
Guaranty Trust G
ynInv Equity 12.67
ynInv Income 3.98
ynMortgage 9.84
Guardian Group
Enterprise 1.73
GIS Income 5.72
yGrowth Fd 23.93
North Amer 8.57
Mutual Acum 7.85
Sec Income 9.73
World Equity 7.43
Investors Group
yBond 4.23
yDividend 8.28
yGrowth 18.34
yInternatnl 9.94
yJapan 10.49
yMortgage 4.71
yMutual 7.74
yProvdnt stk 10.20
yRetirmnt 11.62
ynJones Hwd 4.86
Montreal Trust G
yEquity 24.30
yIncome 7.36
yInternatnl 11.56
yMortgage 9.39
Principal Gr.
yCollective 13.28
yGrowth 7.20
yVenture 6.88
yBond 2.85
Prudential Gr.
Growth 11.02
Income 4.71
ySask Dv Fd 4.74
Scotiafund Gr.
Scotiafund 1.78
Scotiafd mtg .95
Templeton Gth 8.48
United Bond Share
RoyFund 13.86
RoyFund Inc 4.77
Universal Group
Equity 15.51
Income 4.17
Internatnl 5.31
Resource 8.89
Non-Members
nAltmra Fund 6.29
Assoc Inv 9.95
yBeaucngx y.78
Canagex Gr.
yHypothqs 9.89
yObligatns 8.60
yCapitl Grwth 5.81
ynComCp mtg 9.64
Co-Op Trust Gr.
ynCo-op Fnd 14.73
ynLndmrk 18.70
Desjardins Gr
yActions 13.37
yHypothqs 4.16
yInternatnl 10.85
yObligatns 4.38
yQuebec 6.50
nySpec 9.22
Dixon Krog Gr.
Dixon, Krog 17.73
Heritage 4.93
Vanguard 13.04
yDomin Cmp 14.05
Dreyfus Group
yINC 15.29
yInternatnl 22.58
yExecutv Intl 1.22
xFid Trend 29.34
nFstCdn mtg 9.97
Fiscon Fund 6.14
Harvard 13.54
Industrial Gr.
Indust Amer 3.64
Indust Div 7.42
Indust Eq 11.73
Indust Gth 7.46
Indust Incm 8.57
Indust Pens 32.81
Keystone Gr.
xCus K-2 6.63
xCus S-1 20.21
xCus S-4 8.67
xLex Rsrch 19.27
xManhatn 4.02
yMaritm Eqty 4.06
Marlboro 10.37
nNatrusco 23.22
NW Group
Canadian 8.78
Equity 12.91
xOne Wm St 18.85
xOppenhmr 10.02
Pemberton Gr.
nPacific Div 8.17
nPacific Ret 5.71
nPacific US 7.24
PHN Group
yBond 9.05
yCanadian 14.64
yDiv Incm 11.24
Fund 21.18
yPooled 48.41
nyRRSP 23.73
PMF Managmnt
nPension Mt 12.50
nXanadu Fd 8.20
nPutnam 13.34
Pret et Revenu G
American 13.96
Canadian 9.74
yFonds H 4.82
Retraite 10.14
Sterling Group
Equity 9.12
yMortgage 4.79
ySynchrvst 7.46
xTech 12.39
yTradex 5.85
Trans Canada Gr
A 6.41
B 67.00
C 11.98
United Group
Accumlty 7.95
Accumlty R 8.35
American 2.45
yCont Mrtge 5.03
Horizon 5.33
Security 4.17
Venture 6.37

DENRÉES AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $1.58⅓; No 93, $1.59⅓; prix de vente, $1.59⅓; prix de gros moyen aux détaillants, $1.62.

Fromage cheddar: blanc, $1.63⅜; coloré, $1.63⁷⁄₁₀.

Poudre de lait écrémé: No 1, sacs de 25 kg, $1.65 à $1.70 le kg;

Lait de beurre en poudre: $0.36 à $0.40 le kg; **petit lait de nourrissage:** $0.30 à $0.31 le kg; lait évaporé: $23.55 à $23.65 pour 48 sachets de 385 ml.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boite d'une douzane, A-extra-gros, $1.14⁷⁄₁₀; A-gros, $1.07⅜; A-moyens, $0.98⅜; A-petits, $0.77⁷⁄₁₀.

Prix de gros aux distributeurs, établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.12; A-gros, $1.05; A-moyens, $0.96; A-petits, $0.75; A-très-petits, $0.39.

Pommes de terre, prix de gros: Québec: $4.00 les 50 lb; $2.35 à $2.40 les 20 lb; $1.20 à $1.25 les 10 lb. **Lavées:** $5.00 à $5.25 les 50 lb.

L'OR

Le prix de l'once d'or hier à Londres était coté en dollars américains à $643.50 — à Paris à $640.11 — à Francfort à $641.93 — à Zurich à $645.50 — à Hong Kong à $641.57.

DIVIDENDES

	Taux		Paiement	Enreg.
Bankamer Realty Investors	0.40	trim.	20-09-80	29-08-80
United Cos Financial	0.19	trim.	30-09-80	12-09-80
Cent. Tel. Entreprises	0.165	trim.	12-09-80	29-08-80
Tyco Labs Inc.	0.30	trim.	06-10-80	10-09-80
Maritime Electric	0.30	trim.	01-10-80	15-09-80
Toromont Industries	0.08	trim.	19-09-80	05-09-80
Northern Trust Corp.	0.61	trim.	01-10-80	10-09-80
Ketchum & Co.	4%	stock	19-09-80	03-09-80
Amer. Agronomics	0.04	trim	30-09-80	02-09-80
Foote Cone & Belding	0.50	trim	20-09-80	05-09-80
Brascan Ltd	0.30	trim.	31-10-80	01-10-80
National City Lines	0.25	trim.	22-09-80	05-09-80
National City Lines	1.00	spécial	22-09-80	05-09-80
Noxell Corp.	0.24	trim.	01-10-80	17-09-80
Cominco Ltd	1.10	trim.	26-09-80	12-09-80
Financial Corp.	0.255	trim.	12-09-80	29-08-80
Showboat Inc.	0.30	trim.	10-10-80	15-09-80
Tom Brown Inc.	3 pour l'action		19-09-80	05-09-80
UAP Inc.	0.26	trim.	15-09-80	30-08-80
Union Oil Co Of Canada Ltd	0.20	sem-an.	01-11-80	10-10-80
Reeves Brothers	0.55	trim.	15-09-80	03-09-80
VGM Trustco Ltd	0.10	trim.	26-09-80	03-09-80
Jannock Ltd	0.16	trim	01-10-80	03-09-80
Vulcan Industrial Packaging	0.035	trim.	15-09-80	28-08-80
Green Mountain Power	0.35	trim.	30-09-80	16-09-80
Sobeys Stores Ltd	0.10	trim	15-10-80	26-09-80
Dresser Indus. Inc.	0.30	trim.	22-09-80	02-09-80
Champion Intl Corp.	0.37	trim	14-10-80	19-09-80
Simmonds Precision Products	0.08	trim.	18-09-80	04-09-80
Crystal Oil Co.	0.09	trim.	10-10-80	25-09-80
Atlas Consolidated Mining	1⅕	Extra -US-	06-10-80	05-09-80
Atlas Consolidated Mining	0.04	trim. -US-	06-10-80	05-09-80
McQuay-Perfex	0.19	trim.	24-09-80	09-09-80
Zale Corp.	0.29	trim.	31-10-80	22-09-80
Canadian Tire Corp.	0.18	trim	01-12-80	07-11-80
Du Pont Canada	0.20	trim.	31-10-80	01-10-80
Ruddick Corp.	0.58	annuel	01-10-80	05-09-80

dominion textile inc.

Avis concernant la date de référence

Avis est par la présente donné que les administrateurs ont, par résolution, choisi le 4 septembre 1980, à la fermeture des affaires, comme date de référence pour déterminer les actionnaires de la société qui seront en droit de recevoir l'avis d'assemblée annuelle des actionnaires de la société qui sera tenue le 15 octobre 1980.

Le secrétaire, C. M. Beck
Montréal, le 20 août 1980

REPRÉSENTANT DE VENTE
BILINGUE

Demandé par **MINOLTA CANADA INC.** pour couvrir une partie de la province de Québec et les Maritimes.

Le candidat élu doit être capable, énergique et doit posséder de l'expérience dans l'industrie photographique.

Salaire et commission.

Envoyer votre résumé à:

M. W. Poole,
MINOLTA CANADA INC.
1344 Fewster Drive
Mississauga, Ont.
L4W 1A4

VIVA ESPAÑA!

MADRID ET MALAGA

à compter de $512

Location de voiture pour deux semaines à compter de $264

Communiquez avec votre agent de voyage ou avec Ibéria: 861-9531

IBERIA
LIGNES AÉRIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE

Qu'en pensez-vous?

La Communauté urbaine de Montréal est au service de la population depuis dix ans. Le Gouvernement du Québec procédera bientôt à une réforme de la Loi de la Communauté urbaine de Montréal. A la demande du ministre des Affaires Municipales du Québec, monsieur Guy Tardif, monsieur Pierre Des Marais II, président du Comité éxécutif de la C.U.M., invite donc les citoyens et groupes à lui faire parvenir leurs opinions.

Qu'en pensez-vous?
Vous êtes invités à produire un mémoire contenant idées, suggestions ou modifications souhaitées pour la réforme de la Loi. Faites parvenir ce mémoire avant le 15 septembre 1980 à:

Pierre Des Marais II
Président du Comité éxécutif
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins, Case Postale 129
Montréal H5B 1E6

Ainsi, la Communauté urbaine de Montréal répondra vraiment aux attentes des citoyens
Qu'en pensez-vous?

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL